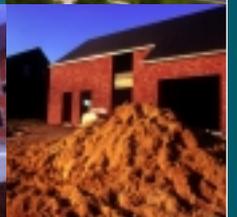


Les **chiffres-clés** de la

# Wallonie

SEMESTRIEL  
N° 2 • **NOVEMBRE 2003**



RÉGION WALLONNE

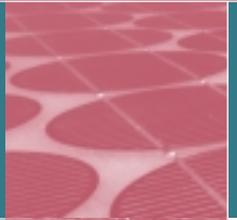


Les **chiffres-clés** de la

# Wallonie

SEMESTRIEL  
N° 2 • **NOVEMBRE 2003**

Service des Etudes et de la Statistique



---

Direction scientifique

Béatrice VAN HAEPEREN  
Jean HOUARD

---

Comité de lecture

Laurence DUSSART  
Martine LEFEVRE  
Françoise VANDERKELEN

---

Rédaction et traitements de données

Marc DEBUISSON  
Jean-Paul DUPREZ  
Laurence DUSSART  
Anne-Catherine GUIO  
Didier HENRY  
Martine LEFEVRE  
Christine MAINGUET  
Abdeslam MARFOUK  
Olivier PLASMAN  
Valérie VANDER STRICHT  
Béatrice VAN HAEPEREN

---

Mise en page et impression

ADRÉNALINE - Namur  
NOUVELLES IMPRIMERIES HAVAUX - Nivelles

---

Ministère de la Région wallonne  
Service des études et de la statistique

---

ISBN : 2-87401-146-0

Dépôt légal : D/2003/5322/16

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1/1901

Photos © MRW-DIRCOM-Jean-Louis Carpentier

N° 51, 88, 343, 410, 607, 1118, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224

# Les chiffres-clés de la wallonie

## Sommaire



<b>Chapitre 1</b>	<b>Conjoncture</b>	<b>7</b>
	Intensité de l'activité des entreprises et du commerce	8
	Intensité de l'activité des entreprises manufacturières et état des stocks	9
	Carnets de commandes	10
	Consommation des ménages	11
	Investissements des ménages et des entreprises	12
	Exportations	13
	Emploi	14
	Chômage	15
<b>Chapitre 2</b>	<b>Développement durable</b>	<b>17</b>
<b>Section 1 : Société</b>		<b>18</b>
	Démographie	18
	Santé et action sociale	22
	Formation	29
	Logement	34
<b>Section 2 : Economie</b>		<b>35</b>
	Produit intérieur brut	35
	Revenu des ménages	37
	Emploi	40
	Création d'entreprises	50
	Parcs d'activités	53
	Recherche et développement	55
	Investissements étrangers	57
	Qualité	58
	Tourisme	59
<b>Section 3 : Environnement</b>		<b>63</b>
	Sites d'activités économiques désaffectés	63
	Utilisation du sol	64
	Déchets	65
	Air	67
	Eau	68
<b>Section 4 : Mobilité</b>		<b>70</b>
	Réseau routier	70
	Réseau ferroviaire	72
	Voies fluviales	73
	Répartition modale du transport	74
	Transport aérien	75
<b>Chapitre 3</b>	<b>Citoyenneté</b>	<b>77</b>
	Participation sociale et associative	78
	Aide sociale	80
	Participation sportive	81
	Culturelle	82
	Infrastructures culturelles et sportives	84
	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	85
<b>Chapitre 4</b>	<b>Gouvernance</b>	<b>87</b>
	Budget des pouvoirs publics	88
	Services publics de proximité	94
	Médiateur de la Région wallonne	96
	E-Government	99
<b>Annexes</b>		
	Liste des tableaux	100
	Abréviations	104





## Chapitre 1 : Conjoncture

# Chapitre 1 Conjoncture



Au cours des premiers mois de 2003, l'économie wallonne, comme l'ensemble de l'économie européenne, a connu un net ralentissement de son activité. L'espoir d'une reprise rapide, qui se dessinait en début d'année au travers des enquêtes de conjoncture, s'est vite effacé. Les tensions internationales générées par le conflit irakien ont pesé sur la reprise attendue. S'y sont ajoutées la faiblesse de la demande européenne, notamment les mauvaises performances des économies française et allemande, et l'appréciation de l'euro. Les indicateurs ne se sont redressés qu'à la fin du printemps, une fois disparues les incertitudes liées à la Guerre du Golfe. Le regain d'activité aux Etats-Unis a été manifeste cet été. Il vient s'ajouter aux signes de reprise des différentes zones économiques. L'économie wallonne devrait accrocher le train de la reprise mondiale, anticipant même la zone euro. Elle est en effet spécialisée dans les biens intermédiaires, dont la demande est en forte croissance lors des phases de reprise. Celle-ci devrait cependant connaître un décalage de quelques mois par rapport à la reprise américaine.

En ce qui concerne l'évolution de l'activité pour l'année prochaine, l'industrie wallonne devrait renouer avec une croissance plus soutenue en début d'année. Ce rebond aura principalement pour origine l'amélioration de la demande extérieure. En effet, après avoir enregistré une croissance modeste, la demande en provenance de l'étranger devrait se raffermir progressivement fin 2003, à condition que l'économie américaine poursuive son expansion, reprenant ainsi le rôle de moteur de l'économie mondiale qu'elle jouait dans les années 1990.



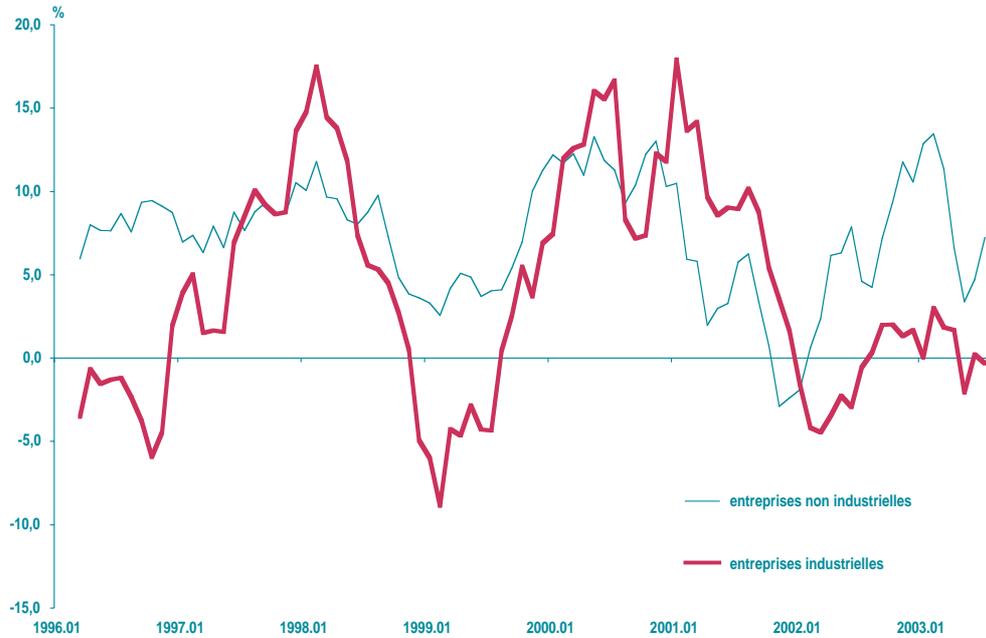
# Chapitre 1 : Conjoncture

## Intensité de l'activité des entreprises et du commerce

### → 1. Evolution du chiffre d'affaires des entreprises industrielles et non industrielles

Source : INS - Indice du chiffre d'affaires selon les déclarations à la TVA (base 100 = 2000) – Calculs : SES

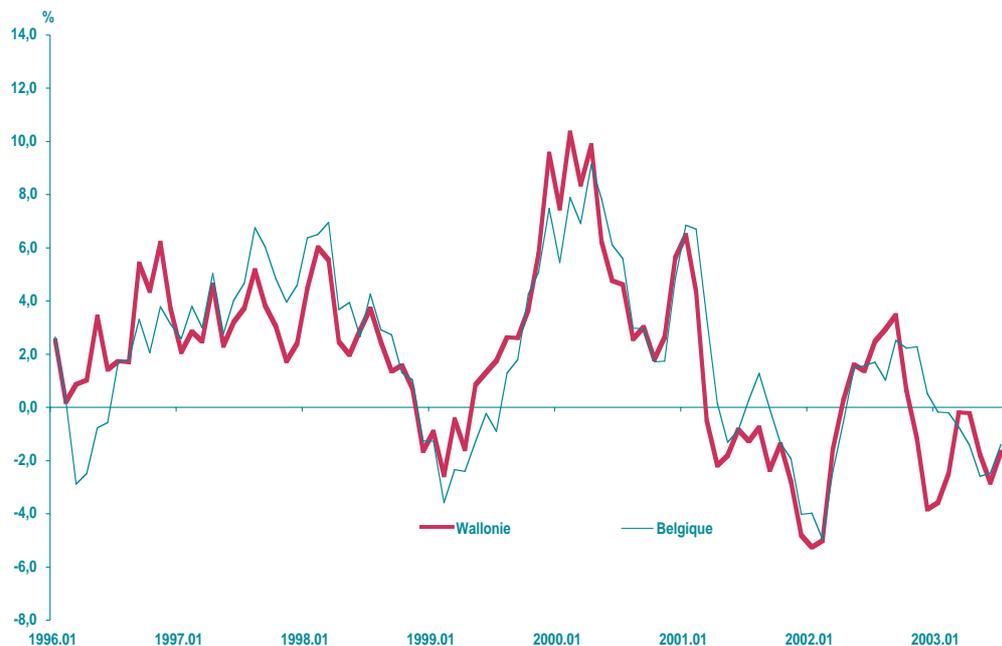
Note : l'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois



### → 2. Evolution de la production industrielle

Source : INS - Indice de la production industrielle en jours ouvrables (base 100 = 2000) – Calculs : SES

Note : l'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois





# Chapitre 1 : Conjoncture

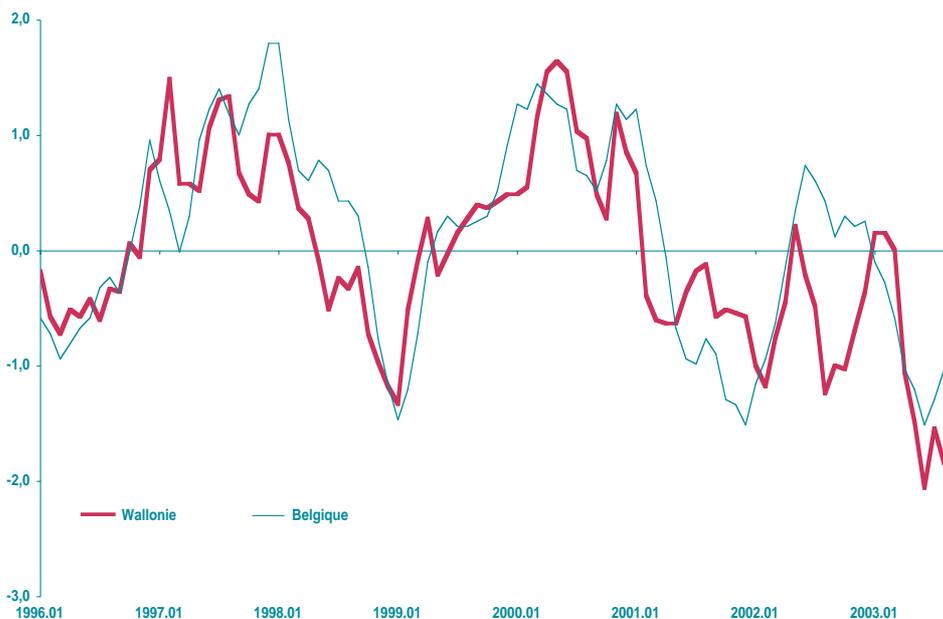
## Intensité de l'activité des entreprises manufacturières et état des stocks

### → 3. Appréciation du rythme de l'activité des entreprises manufacturières

Source : BNB - Enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : SES

Note : l'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990-2000

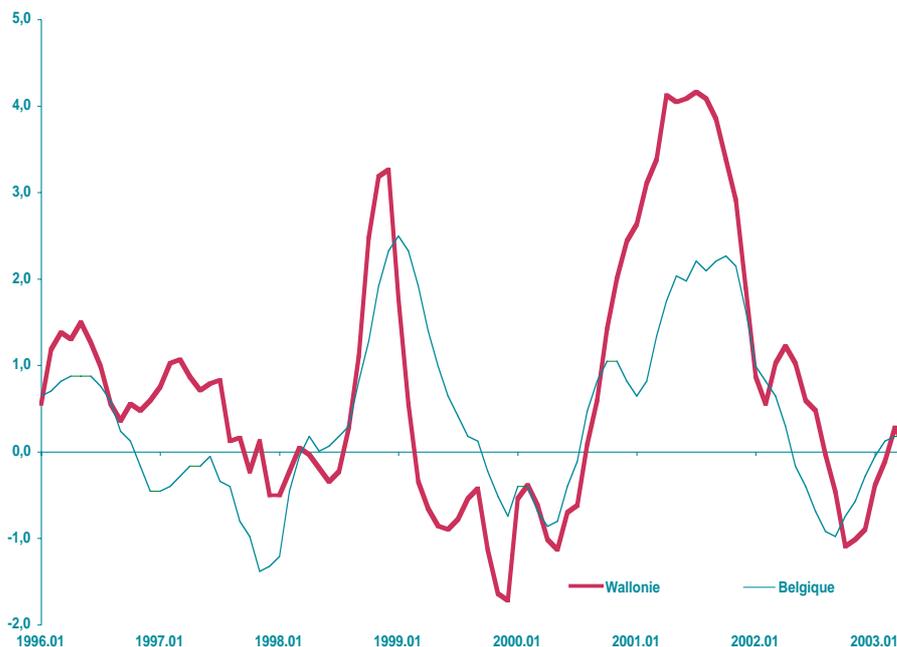


### → 4. Appréciation des stocks de produits finis de l'industrie manufacturière

Source : BNB - Enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : SES

Note : l'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990-2000



## Chapitre 1 : Conjoncture

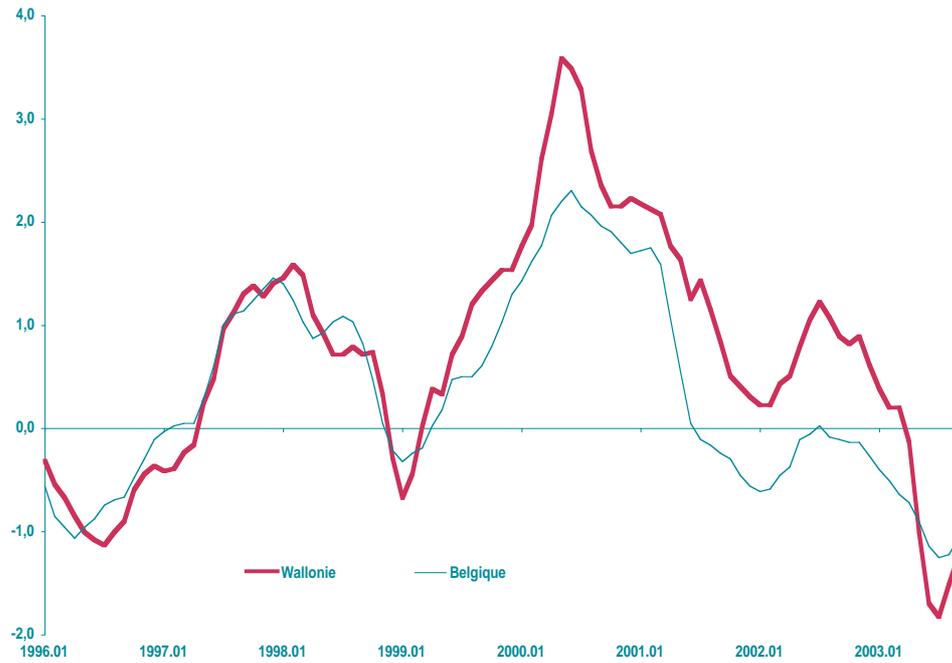
### Carnets de commandes

#### → 5. **Appréciation des carnets de l'ensemble des commandes**

Source : BNB - Enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : SES

Note : l'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990-2000





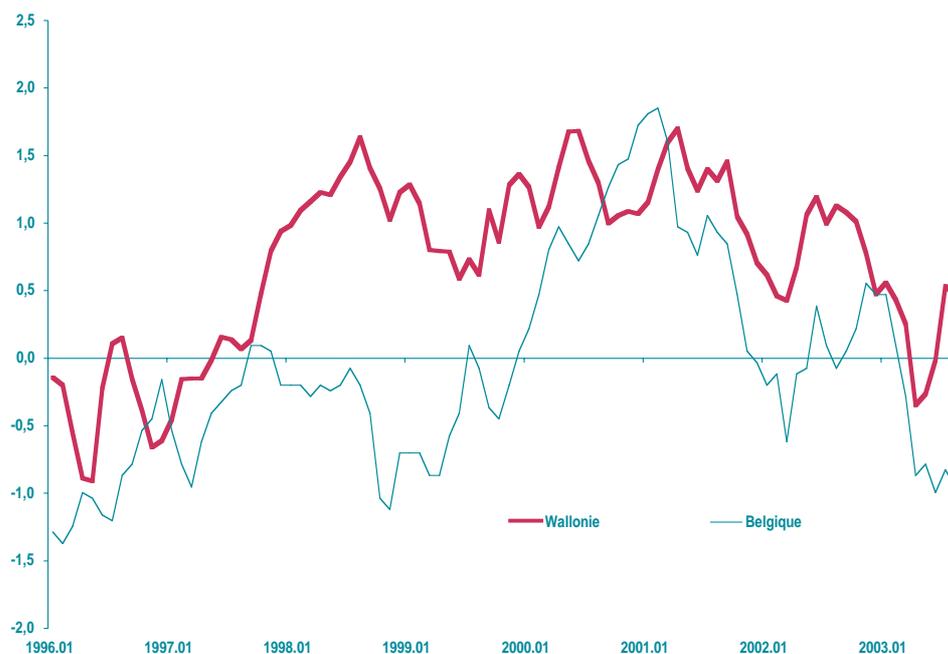
# Chapitre 1 : Conjoncture

## Consommation des ménages

### → 6. Indicateur synthétique du commerce

Source : BNB - Enquête de conjoncture dans le commerce – Calculs : SES

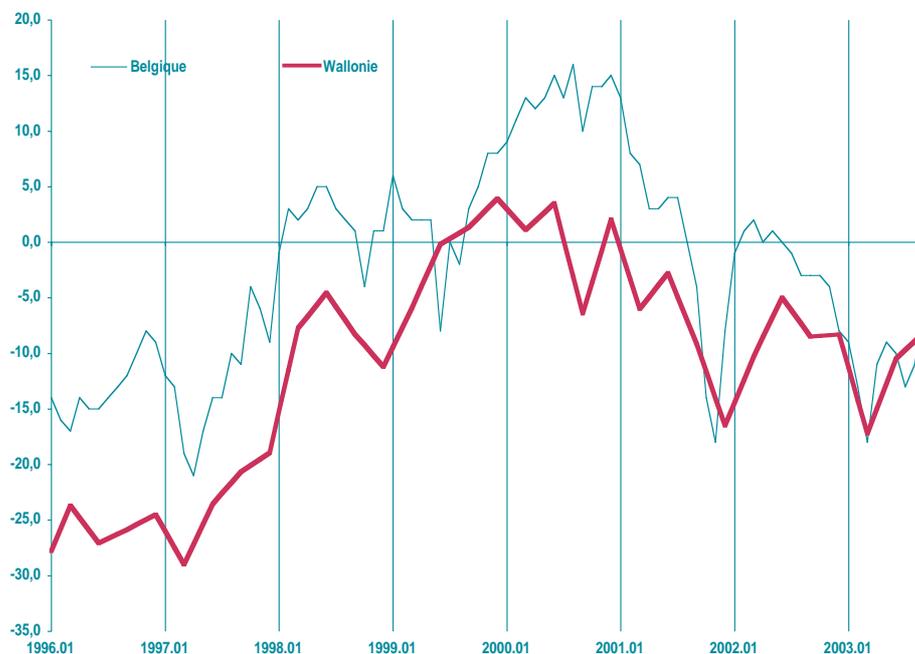
Note : l'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives). L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990-2000



### → 7. Indicateur de confiance des ménages

Sources : BNB – Indicateur synthétique de l'enquête mensuelle auprès des consommateurs belges - et SES - Indicateur synthétique de l'enquête trimestrielle auprès des consommateurs wallons – Calculs : SES

Note : les données de la Wallonie et de la Belgique sont issues de deux enquêtes aux méthodologies propres. L'unité de référence est la différence entre le pourcentage de personnes qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage de personnes qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives)



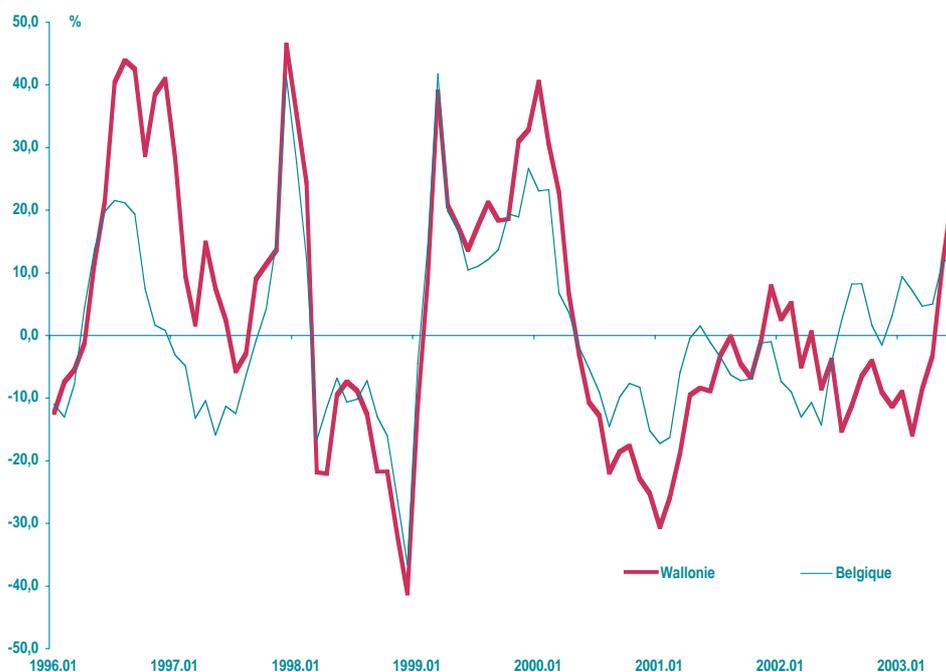


# Chapitre 1 : Conjoncture

## Investissements des ménages et des entreprises

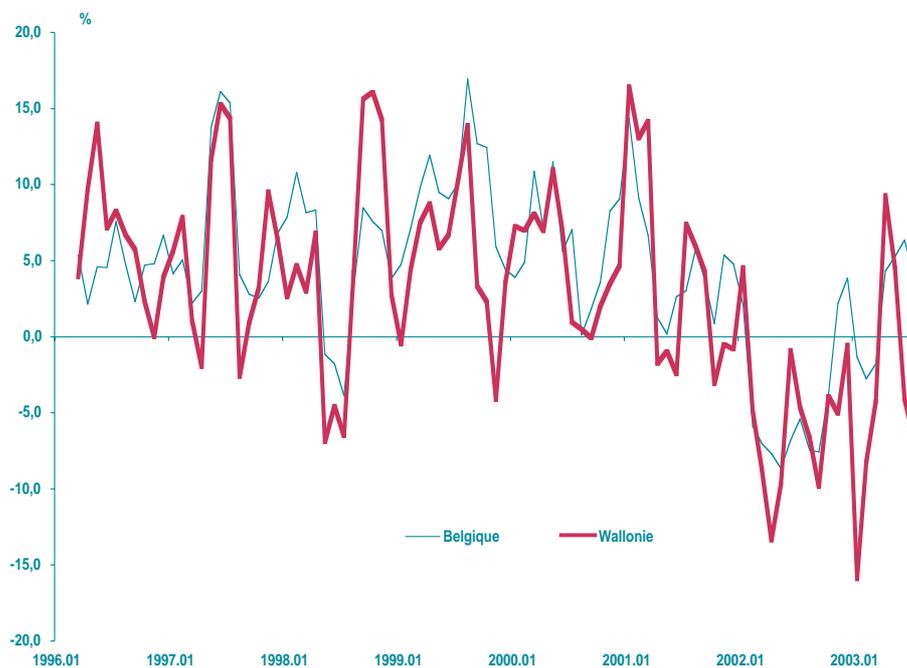
### → 8. Demandes de permis de bâtir

Source : INS - Autorisations de bâtir d'après le mois d'octroi des bâtiments résidentiels (en volume : m<sup>3</sup>) – Calculs : SES  
 Note : l'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois



### → 9. Investissements des entreprises

Source : INS - Indice des investissements selon les déclarations à la TVA (base 100 = 2000) - Calculs : SES  
 Note : l'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente ; données lissées sur trois mois



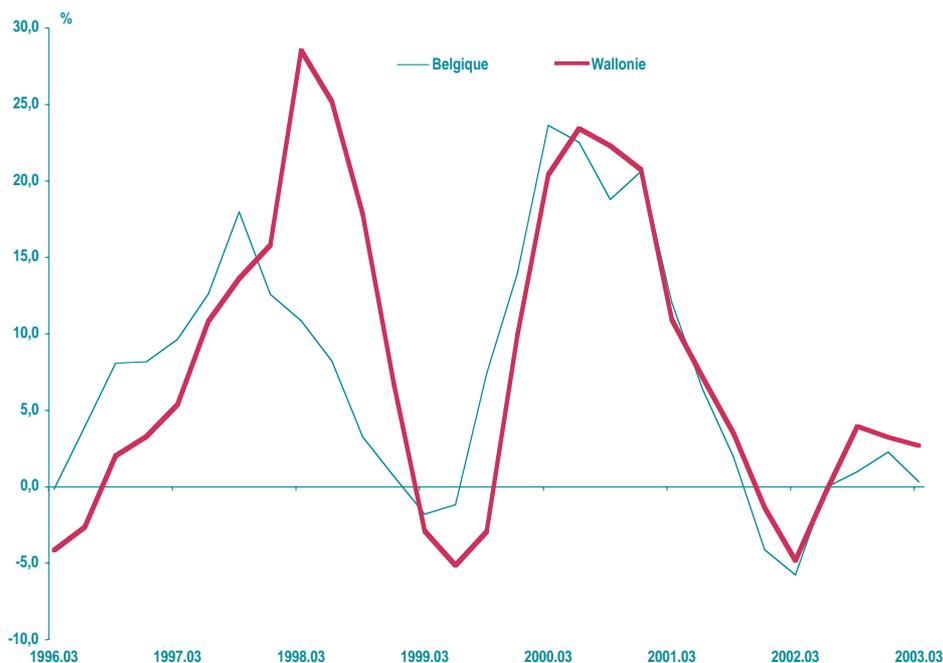
## Chapitre 1 : Conjoncture

### Exportations

#### → 10. Evolution des exportations de marchandises

Source : ICN - Exportations de marchandises - Calculs : SES

Note : l'indicateur est présenté en variation (en %) par rapport au même trimestre de l'année précédente (données en valeur)

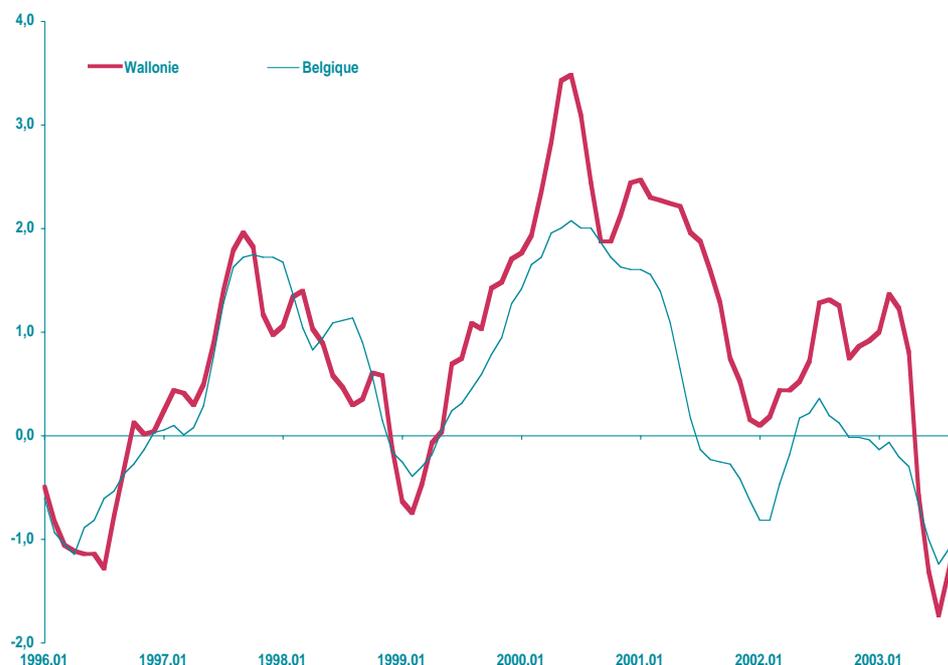


#### → 11. Appréciation des carnets de commande à l'exportation

Source : BNB - Enquête de conjoncture auprès des entreprises – Calculs : SES

Note : l'unité de référence est la différence entre le pourcentage d'entreprises qui ont signalé une amélioration (les réponses positives) et le pourcentage d'entreprises qui ont mentionné une détérioration (les réponses négatives).

L'indicateur est corrigé des variations saisonnières et présenté en écart par rapport à la valeur moyenne de l'indicateur sur la période 1990-2000





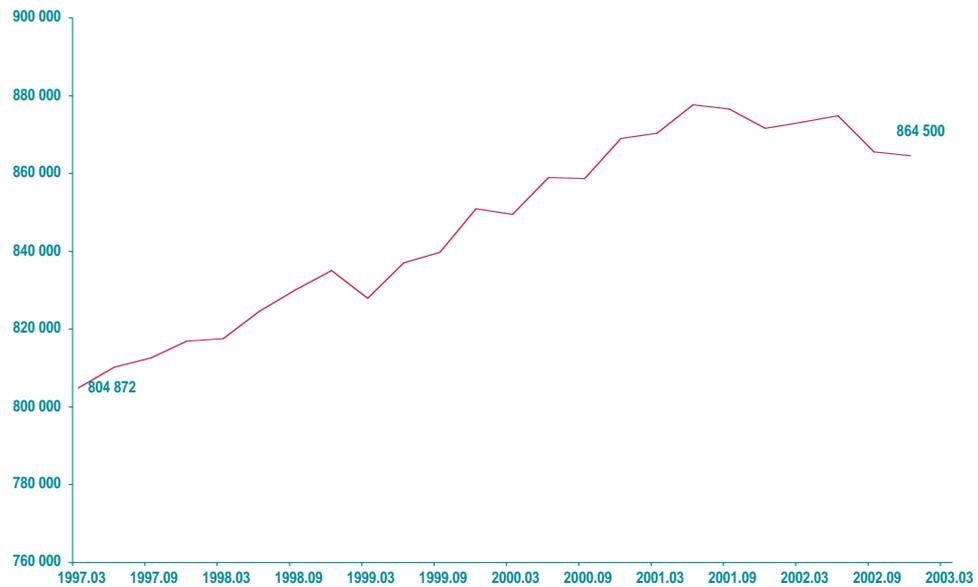
## Chapitre 1 : Conjoncture

### Emploi

#### → 12. Evolution de l'emploi salarié (au lieu de résidence principale du travailleur)

Source : ONSS - Estimations rapides de l'emploi salarié

Note : les données pour les 3ème et 4ème trimestres de 2002 sont des estimations établies sur la base des données au 09/05/2003. Par ailleurs, la baisse de l'emploi observée à partir du 3ème trimestre 2002 est due, en partie, à la disparition de la statistique de l'ONSS d'un certain nombre de postes de travail (8500 pour la Belgique) qui, à la suite de la réforme des services de police, ne relèvent plus de sa compétence





# Chapitre 1 : Conjoncture

## Chômage

### → 13. Evolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, Wallonie-Belgique

Source : ONEM – Calculs : SES

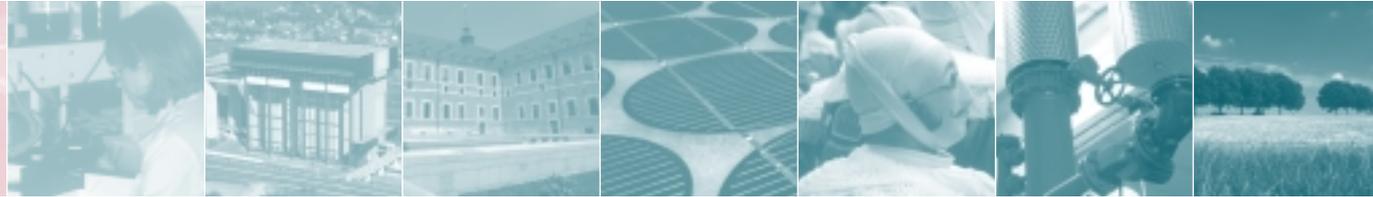
Note : les données sont exprimées en variation (en %) par rapport au même mois de l'année précédente





# Chapitre 2

## Développement durable



« Une Wallonie active et solidaire sur la voie du développement durable » : telle est la mission que s'est assignée en 2000 le gouvernement wallon. C'est en plaçant d'emblée la Wallonie dans cette perspective de moyen-long terme qu'ont été tracées les principales orientations de la politique wallonne, formulées en termes d'objectifs dans le Contrat d'Avenir pour la Wallonie (CAW).

Au-delà du développement économique – généralement mesuré par la croissance des exportations, des investissements, du PIB –, le développement durable intègre des préoccupations plus qualitatives, telles la cohésion sociale, le cadre de vie, le respect de l'environnement.

Processus dynamique, le développement durable a besoin de repères pour se construire harmonieusement en prenant en considération ses multiples composantes. Les indicateurs présentés dans les chapitres suivants ont vocation à décrire le chemin suivi par la Wallonie sur la voie du développement durable. Le lecteur y trouvera une description de la situation actuelle de la Wallonie, ainsi que les tendances observées au cours des années récentes. La référence à d'autres régions, à la Belgique et à l'Union européenne permettra de mettre en perspective la situation de la Wallonie.

La revue de l'ensemble des indicateurs fait ressortir certaines évolutions remarquables au cours de la période 1996-2002.

Parmi les évolutions positives, au regard des objectifs du CAW, nous mettrons en exergue l'élévation du niveau de formation à l'entrée sur le marché du travail, la hausse globale de l'emploi, portée surtout par la croissance de l'emploi salarié privé ; la hausse du taux d'emploi, particulièrement chez les travailleurs âgés ; le dynamisme de la création d'entreprises dans les secteurs à haute technologie ; de bonnes performances en matière de recherche et développement, une amélioration de la gestion des déchets ménagers, une consommation prudente d'eau de distribution, la progression sensible de la part des dépenses des communes et provinces wallonnes consacrées à l'investissement.

Du côté des évolutions moins satisfaisantes, nous épingleons l'évolution de l'emploi indépendant, qui stagne à son niveau de 1996, la structure de l'emploi, faiblement orientée vers les secteurs à haute technologie, la difficulté à diminuer la production de gaz à effet de serre, et la progression de la route comme voie privilégiée de transport des personnes et des marchandises.



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

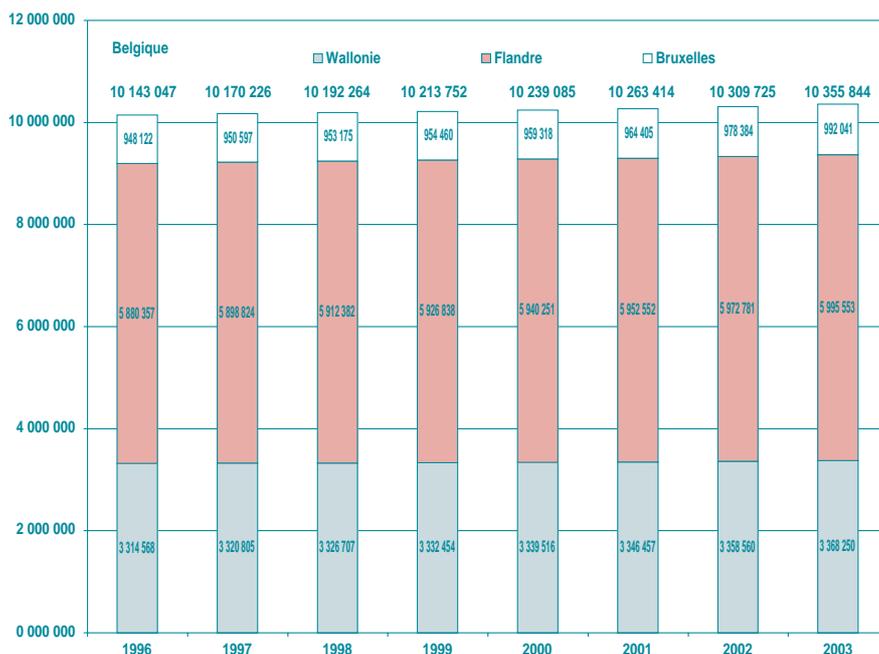
### Démographie

La Wallonie représente 32,5% de la population belge, qui compte 10 355 844 habitants. Au cours de ces dernières années, la population wallonne augmente, en grande partie en raison des migrations.

→ **14. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions**

Source : INS – Registre national – Calculs : SES

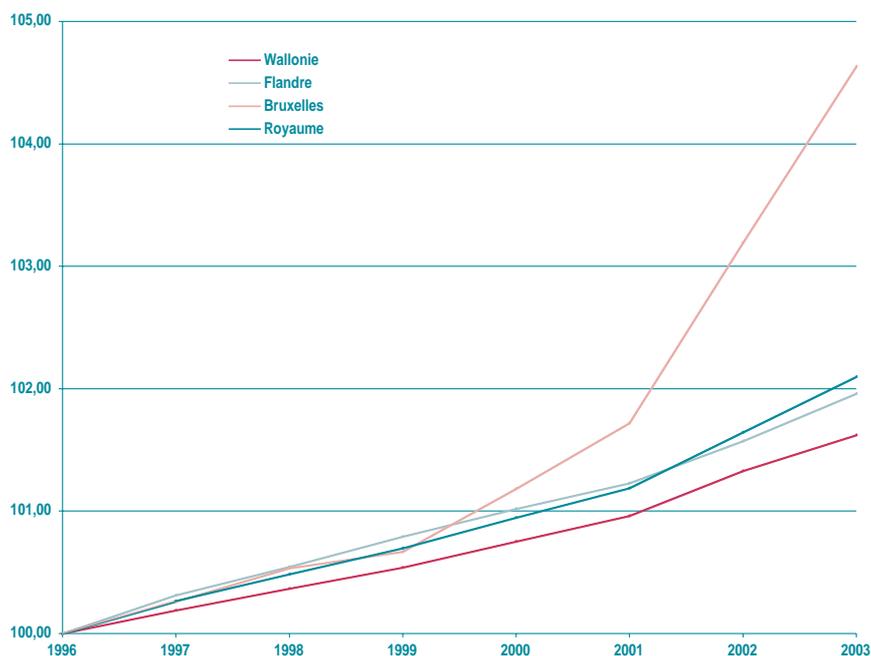
Note : données au 1er janvier de chaque année



→ **15. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996 = 100).**

Source : INS – Registre national - Calculs : SES

Note : données au 1er janvier de chaque année





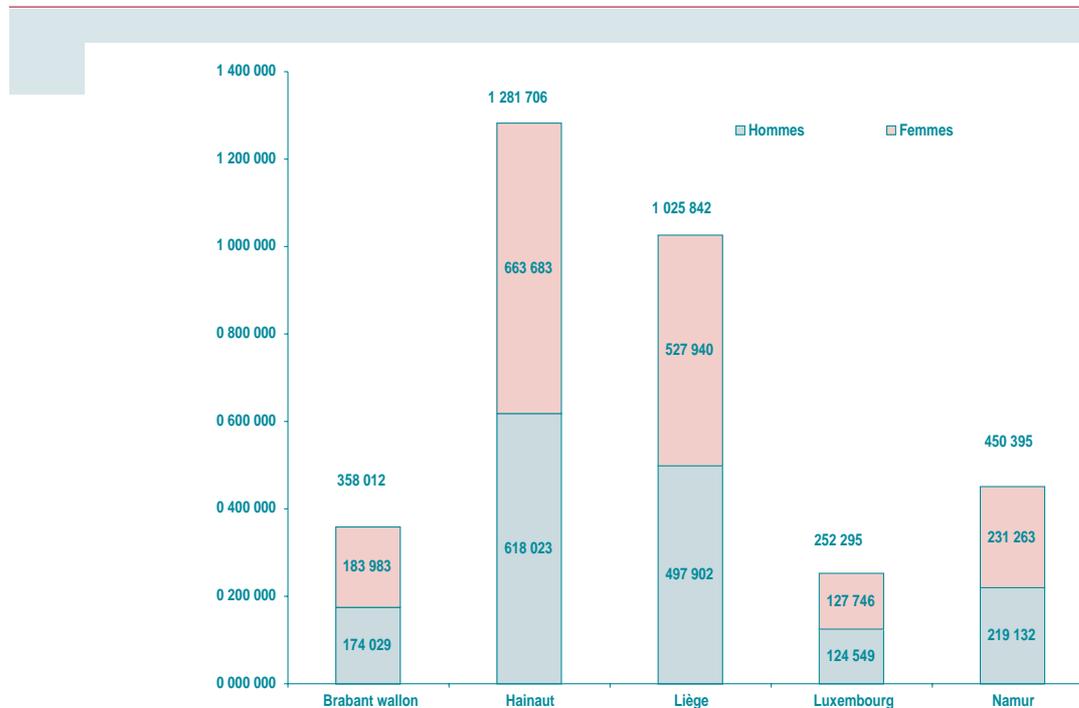
## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Démographie

#### → 16. La population wallonne par province en 2003

Source : INS – Registre national - Calculs : SES

Note : données au 1er janvier



#### → 17. Mouvements de population en Wallonie

Source : INS - Calculs : SES

Année		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Naissances (a)	Nombre	38 497	38 542	38 326	38 322	39 380	39 014	37 571
Décès (b)		36 919	36 769	37 127	36 940	37 188	36 750	37 423
<b>Solde naturel (c=a-b)</b>		<b>1 578</b>	<b>1 773</b>	<b>1 199</b>	<b>1 382</b>	<b>2 192</b>	<b>2 264</b>	<b>148</b>
Solde migratoire (d)		3 887	2 891	4 628	5 887	4 849	9 783	8 975
Ajustement statistique (e)		772	1 238	-80	-207	-100	56	567
<b>Total (c+d+e)</b>		<b>6 237</b>	<b>5 902</b>	<b>5 747</b>	<b>7 062</b>	<b>6 941</b>	<b>12 103</b>	<b>9 690</b>
Naissances (a)	Pour 1 000 hab.	11,6	11,6	11,5	11,5	11,8	11,6	11,2
Décès (b)		11,1	11,1	11,2	11,1	11,1	11,0	11,1
<b>Solde naturel (c=a-b)</b>		<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,0</b>
Solde migratoire (d)		1,2	0,9	1,4	1,8	1,5	2,9	2,7
Ajustement statistique (e)		0,2	0,4	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,2
<b>Total (c+d+e)</b>		<b>1,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>2,2</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Démographie

#### → 18. Répartition de la population étrangère en Belgique et dans les provinces wallonnes en 2002 (en nombre d'habitants)

Source : INS - Calculs : SES

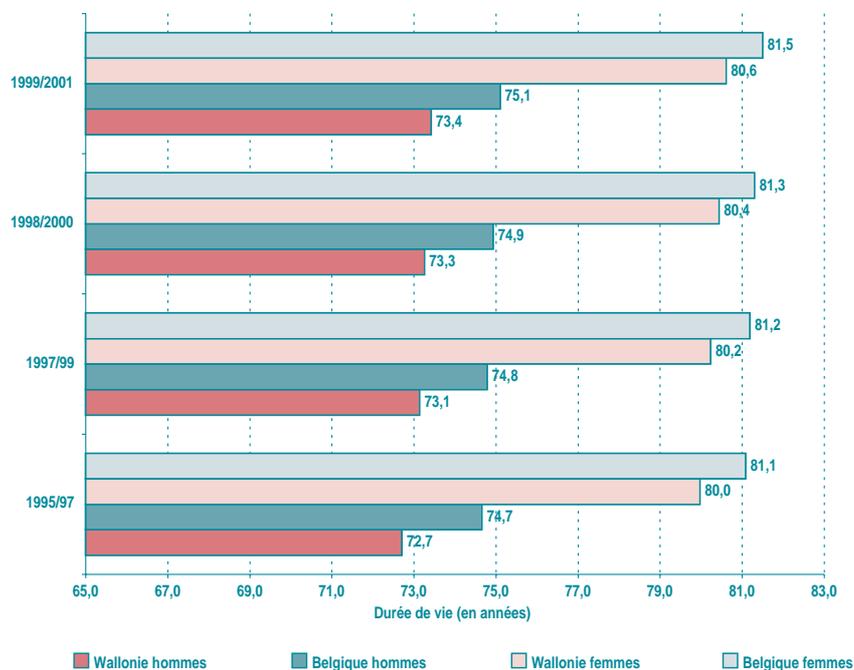
Note : données au 1er janvier

Pays d'origine	Belgique	Région wallonne	Brabant wallon	Prov. du Hainaut	Prov. de Liège	Prov. de Luxembourg	Prov. de Namur
Italie	190 792	138 416	6 038	77 892	46 946	1 143	6 397
France	111 146	56 796	5 888	33 539	7 723	4 840	4 806
Pays-Bas	92 561	6 727	1 034	656	3 821	774	442
Espagne	44 958	13 772	1 647	3 683	7 466	190	786
Allemagne	34 660	16 136	819	1 517	13 336	203	261
Royaume-Uni	26 363	4 815	2 606	1 253	531	168	257
Portugal	25 753	4 751	1 062	1 137	1 234	733	585
Luxembourg	4 269	2 373	302	136	554	1 229	152
Autres UE	33 670	6 990	1 863	2 827	1 916	92	292
<b>Europe des 15</b>	<b>564 172</b>	<b>250 776</b>	<b>21 259</b>	<b>122 640</b>	<b>83 527</b>	<b>9 372</b>	<b>13 978</b>
Turquie	45 866	10 961	91	6 014	4 068	282	506
Pologne	8 884	2 187	225	842	865	98	157
Autres Europe	27 247	6 143	1 017	1 433	2 671	345	677
<b>Europe Total</b>	<b>646 169</b>	<b>270 067</b>	<b>22 592</b>	<b>130 929</b>	<b>91 131</b>	<b>10 097</b>	<b>15 318</b>
Maroc	90 642	13 653	1 502	4 867	6 478	167	639
Congo-Kinshasa	12 974	4 037	844	964	1 838	71	320
Algérie	7 216	4 206	127	3 322	579	63	115
Autres pays d'Afrique	20 478	5 112	908	1 155	2 155	255	639
<b>Afrique</b>	<b>131 310</b>	<b>27 008</b>	<b>3 381</b>	<b>10 308</b>	<b>11 050</b>	<b>556</b>	<b>1 713</b>
<b>Autres</b>	<b>69 255</b>	<b>14 396</b>	<b>3 544</b>	<b>5 234</b>	<b>4 087</b>	<b>453</b>	<b>1 078</b>
<b>Tous pays</b>	<b>846 734</b>	<b>311 471</b>	<b>29 517</b>	<b>146 471</b>	<b>106 268</b>	<b>11 106</b>	<b>18 109</b>
Part de la population étrangère dans la population totale (%)	8,9	10,2	9,1	12,9	11,6	4,6	4,2

#### → 19. Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique

Sources : INS - Registre national - Calculs : SES

L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de sa naissance.



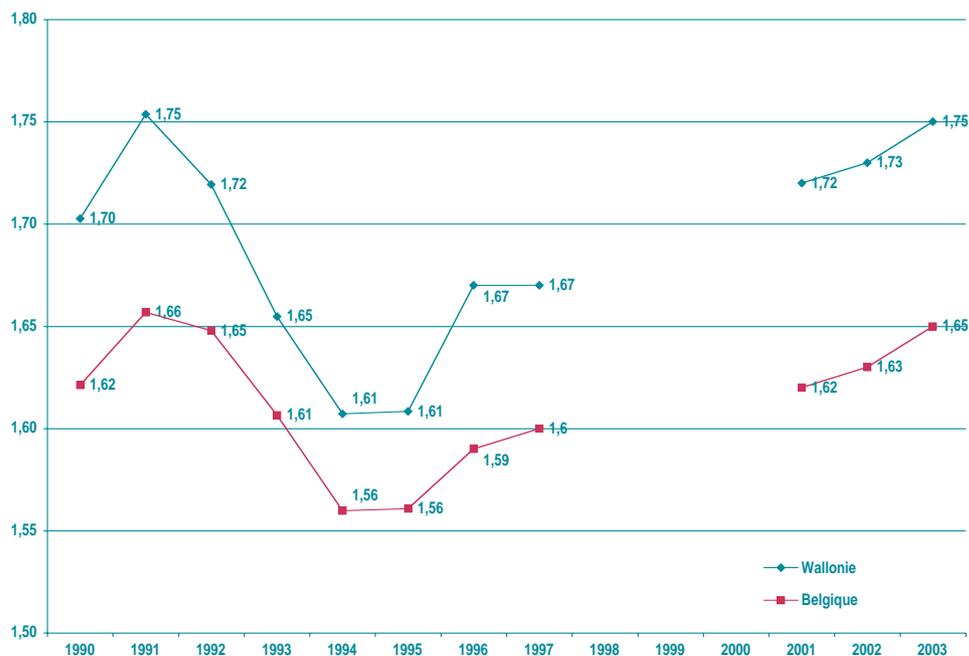


## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Démographie

#### → 20. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie – Belgique

Sources : INS – Registre national (années antérieures à 2000) et Bureau fédéral du Plan (prévisions 2001 – 2003)  
 Note : l'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme



#### → 21. Indice de vieillissement de la population wallonne

Sources : INS – Registre national et Bureau Fédéral du Plan  
 Note : l'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année

	1996	2001	2002	2003
<b>Wallonie</b>	86,5	87,1	86,6	86,2
<b>Flandre</b>	89,8	97,6	98,5	99,6
<b>Bruxelles</b>	96,1	89,2	86,6	84,6
<b>Belgique</b>	89,2	93,2	93,3	93,6

#### → 22. Indice de dépendance démographique de la population wallonne

Sources : INS – Registre national et Bureau Fédéral du Plan  
 Note : l'indice de dépendance représente le rapport entre la population de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année

	1996	2001	2002	2003
<b>Wallonie</b>	86,5	85,9	85,0	84,4
<b>Flandre</b>	81,5	82,2	81,6	81,2
<b>Bruxelles</b>	83,0	79,9	78,4	77,1
<b>Belgique</b>	83,3	83,2	82,4	81,8



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

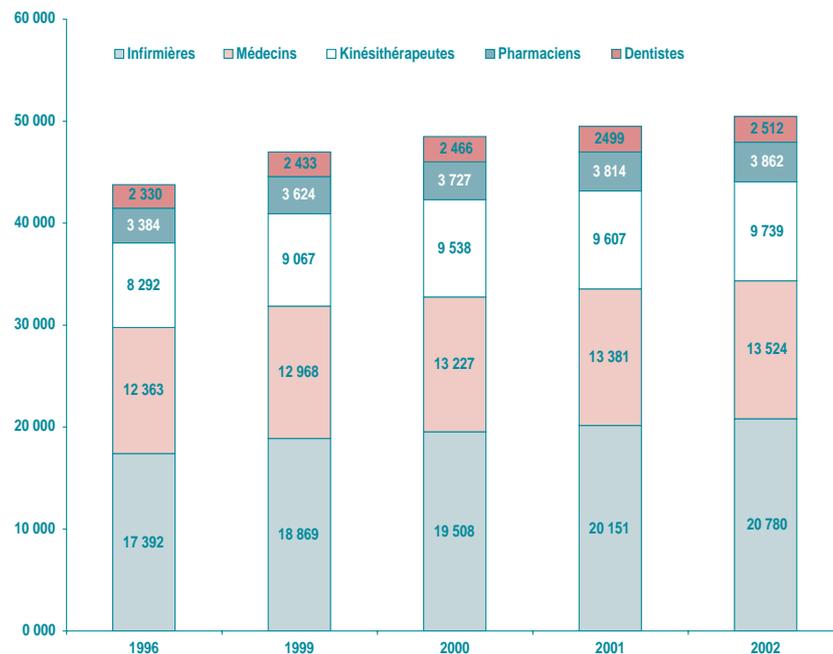
### Santé et action sociale

Sur la période 1996-2002, ce sont les infirmières, les kinésithérapeutes et les pharmaciens qui ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance annuels moyens respectifs de 3%, 2,7% et 2,2%). La croissance du nombre de médecins et de dentistes a été plus modeste (1,5% et 1,3% respectivement). La densité de dispensateurs de soins par habitant est similaire en Wallonie et en Belgique ; mais la densité par superficie est largement inférieure en Wallonie ( densité inférieure de 50% pour les dentistes et de 40% pour les autres disciplines).

#### → 23. Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)

Sources : INAMI et INS – Calculs : SES

Note : parmi les dispensateurs de soins, n'ont été repris ici que les professions les plus représentées, à savoir, les infirmières (y compris les accoucheuses), les médecins, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les dentistes



#### → 24. Nombre de dispensateurs de soins pour 10.000 habitants

Sources : INAMI et INS – Calculs : SES

Note : le nombre de dispensateurs de soins est répertorié au 31 décembre de l'année et rapporté au nombre d'habitants au 1er janvier de l'année suivante

	1996	1999	2000	2001	2002
<b>Wallonie</b>					
<b>Infirmières</b>	52	57	58	60	62
<b>Médecins</b>	37	39	40	40	40
<b>Kinésithérapeutes</b>	25	27	29	29	29
<b>Pharmaciens</b>	10	11	11	11	11
<b>Dentistes</b>	7	7	7	7	7
<b>Belgique</b>					
<b>Infirmières</b>	54	57	58	60	61
<b>Médecins</b>	36	38	39	39	39
<b>Kinésithérapeutes</b>	24	25	26	27	27
<b>Pharmaciens</b>	10	10	10	11	11
<b>Dentistes</b>	8	8	8	8	8

## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Santé et action sociale

#### → 25. Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km<sup>2</sup>

Source : INAMI et INS - Calculs : SES

Note : le nombre de dispensateurs de soins est répertorié au 31 décembre de l'année et rapporté au nombre d'habitants au 1er janvier de l'année suivante

	1996	1999	2000	2001	2002
<b>Wallonie</b>					
<b>Infirmières</b>	103	112	116	120	123
<b>Médecins</b>	73	77	79	79	80
<b>Kinésithérapeutes</b>	49	54	57	57	58
<b>Pharmaciens</b>	20	22	22	23	23
<b>Dentistes</b>	14	14	15	15	15
<b>Belgique</b>					
<b>Infirmières</b>	179	191	196	202	206
<b>Médecins</b>	120	127	129	132	134
<b>Kinésithérapeutes</b>	80	85	89	90	90
<b>Pharmaciens</b>	32	34	35	36	37
<b>Dentistes</b>	26	27	28	28	28



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Santé et action sociale

En 2001, la proportion de personnes de 60 ans et plus hébergées en maison de repos était de 6% en Wallonie. Cette proportion est en augmentation constante sur la période 1996-2001. Elle reste systématiquement plus élevée que la proportion belge (5% en 2001) qui augmente pourtant chaque année également. La ventilation par tranche d'âge indique que la part de la population hébergée en maison de repos augmente fortement avec l'âge.

#### → 26. Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos ventilation par catégorie d'âge

Sources : INAMI et INS – Calculs : SES

Note : les maisons de repos comprennent les maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) et les maisons de repos et de soins (MRS). Les données pour 2002 et 2003 sont en cours de validation

	1997	1998	1999	2000	2001
En % de la population concernée					
<b>Wallonie</b>					
<b>60-74 ans</b>	1,5	1,3	1,3	1,4	1,3
<b>75-79 ans</b>	5,2	5,3	5,6	5,7	5,2
<b>80-84 ans</b>	15,3	13,7	13,4	12,8	13,7
<b>85-89 ans</b>	24,8	26,6	27,6	28,6	27,5
<b>90-94 ans (90 ans et + en 1997)</b>	30,4	42,1	44,1	46,1	52,2
<b>95 ans et +</b>		54,3	60,5	62,0	83,7
<b>Total</b>	5,2	5,3	5,6	5,9	5,9
<b>Nombre total</b>	<b>36 862</b>	<b>38 362</b>	<b>40 436</b>	<b>42 099</b>	<b>42 724</b>
En % de la population concernée					
<b>Belgique</b>					
<b>60-74 ans</b>	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9
<b>75-79 ans</b>	4,7	4,4	4,6	4,7	4,3
<b>80-84 ans</b>	13,8	12,2	11,9	11,3	11,8
<b>85-89 ans</b>	22,8	24,6	25,4	26,1	25,1
<b>90-94 ans (90 ans et + en 1997)</b>	30,1	40,4	42,0	43,8	49,7
<b>95 ans et +</b>		54,6	58,6	61,2	80,0
<b>Total</b>	4,7	4,8	5,0	5,1	5,2
<b>Nombre total</b>	<b>102 323</b>	<b>106 424</b>	<b>111 232</b>	<b>115 189</b>	<b>116 606</b>

## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Santé et action sociale

De 1996 à 2001, on constate une baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires du revenu garanti aux personnes âgées. « Cette diminution s'explique essentiellement par le fait que de plus en plus de personnes âgées ouvrent le droit à une pension (suite à la croissance du taux d'activité et à la progression du nombre de carrières complètes) et par les améliorations apportées au régime de pensions des travailleurs indépendants ».

(Conseil supérieur des finances, Comité d'études sur le vieillissement, Rapport annuel 2003, p. 49).

#### → 27. Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile

Sources : Ministère des Finances (Administration des Pensions) et ONP

Note : trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale (dont revenu garanti aux personnes âgées). Depuis le 1er juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). Toutefois, le droit acquis au RGPA est maintenu lorsque celui-ci est plus avantageux que le GRAPA ; ceci explique qu'il subsiste des bénéficiaires du RGPA

	1996	2001	2002	Variation 1996-2002 (en %)
<b>Wallonie</b>				
Salariés	468 387	464 094	462 531	-1,3
Indépendants	147 753	145 869	144 821	-2,0
RGPA	27 968	25 008	n.d.	
GRAPA	-	-	18 448	
Secteur public	105 296	117 756	119 712	13,7
<b>Flandre</b>				
Salariés	790 963	824 896	833 675	5,4
Indépendants	301 604	304 740	304 262	0,9
RGPA	62 688	53 780	n.d.	
GRAPA	-	-	42 123	
Secteur public	161 339	185 278	189 512	17,5
<b>Bruxelles</b>				
Salariés	146 799	135 884	134 039	-8,7
Indépendants	40 760	36 645	35 834	-12,1
RGPA	11 999	10 924	n.d.	
GRAPA	-	-	8 862	
Secteur public	27 678	30 306	29 802	7,7
<b>Belgique</b>				
Salariés	1 406 149	1 424 874	1 430 245	1,7
Indépendants	490 117	487 254	484 917	-1,1
RGPA	102 655	89 712	29 498	
GRAPA	-	-	69 433	
Secteur public	294 313	333 340	339 026	15,2

## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Santé et action sociale

#### Plusieurs types d'aides à l'emploi favorisent l'insertion d'un nombre croissant de personnes handicapées dans l'emploi.

##### → 28. Nombre de personnes ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - ventilation par genre et âge

Source : Enquêtes de Santé 1997 et 2001 – Calculs : SES

Note : les données sont présentées en % du nombre de personnes des catégories considérées

	Officiellement reconnu ou demande en cours		Pas de demande introduite		Total	
	1997	2001	1997	2001	1997	2001
Hommes	9,2	9,3	2,8	1,9	12,0	11,2
Femmes	6,8	5,5	3,5	2,5	10,3	8,0
Total	8,0	7,3	3,1	2,2	11,1	9,5
0-14 ans	1,6	1,2	0,4	0,8	2,0	2,0
15-24 ans	2,1	1,9	1,0	0,6	3,1	2,5
25-34 ans	4,5	3,2	2,1	2,3	6,6	5,5
35-44 ans	8,6	6,7	3,7	2,2	12,3	8,9
45-54 ans	8,9	9,8	2,1	1,4	11,0	11,2
55-64 ans	20,0	13,3	5,3	3,3	25,3	16,6
65-74 ans	16,4	17,7	7,7	2,7	24,1	20,4
75 ans et +	20,5	15,6	14,1	8,2	34,6	23,8
Total	8,0	7,3	3,1	2,2	11,1	9,5
<b>Total en milliers</b>	<b>266</b>	<b>244</b>	<b>103</b>	<b>74</b>	<b>369</b>	<b>318</b>

##### → 29. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service

Source : AWIPH

Note : les données de 1998 et 1999 sont des situations au 1er janvier ; celles des années suivantes présentent la situation au 31 décembre.

	1998	1999	2000	2001	2002
Court séjour			10	12	12
Placement familial	160	160	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	40	107	217	310	341
Service d'accueil de jour pour adultes	1 443	1 553	1 614	1 649	1 674
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 697	1 588	1 475	1 247	1 116
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	256	262	264	288	293
Service résidentiel pour adultes	3 111	3 153	3 228	3 258	3 356
Service résidentiel pour jeunes	2 551	2 523	2 440	2 427	2 338
Service résidentiel de nuit pour adultes	439	439	434	434	458
Service résidentiel de transition	36	74	97	101	119
<b>Total</b>	<b>9 733</b>	<b>9 859</b>	<b>9 914</b>	<b>9 861</b>	<b>9 842</b>

##### → 30. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie

Source : AWIPH

Note : en ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues.

	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire</b>					
Prime à l'intégration	82	156	220	224	241
Prime de compensation et CCT n° 26	1 086	1 392	1 488	1 586	1 581
<b>Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)</b>	<b>5 149</b>	<b>5 292</b>	<b>5 425</b>	<b>5 453</b>	<b>5 496</b>

## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Santé et action sociale

#### → 31. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française

Source : ONE - Rapports annuels 2001 et 2002

	1996	1999	2000	2001	2002
Crèches	9 022	9 178	9 202	9 226	9 244
Prégardiennats	932	912	906	900	882
Maisons communales d'accueil de l'enfance	960	1 068	1 092	1 104	1 104
Gardiennes encadrées	9 261	9 321	9 381	9 225	9 282
<b>Total subventionné</b>	<b>20 175</b>	<b>20 479</b>	<b>20 581</b>	<b>20 455</b>	<b>20 512</b>
Maisons d'enfants *	3 782	4 616	4 503	4 806	4 891
Gardiennes indépendantes	2 418	2 320	2 293	2 277	2 237
<b>Total non subventionné</b>	<b>6 200</b>	<b>6 936</b>	<b>6 796</b>	<b>7 083</b>	<b>7 128</b>
<b>Total général</b>	<b>26 375</b>	<b>27 415</b>	<b>27 377</b>	<b>27 538</b>	<b>27 640</b>

\* Non compris les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ)

#### → 32. Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance - Wallonie, 2002

Sources : ONE - Rapport annuel 2002 et INS - Calculs : SES

Note : le taux de couverture est le rapport entre le nombre de places d'une part et le nombre de naissances d'une année multiplié par 2,5 d'autre part

	Subventionnés	Non subventionnés *	Total	Taux de couverture
Brabant wallon	2 640	1 042	3 682	38,0
Hainaut	4 854	1 417	6 271	17,5
Liège	3 576	1 359	4 935	17,7
Luxembourg	1 584	827	2 411	30,3
Namur	2 089	605	2 694	21,3
<b>Wallonie</b>	<b>14 743</b>	<b>5 250</b>	<b>19 993</b>	<b>21,3</b>

\*Non compris les places dans les maisons d'enfants sous tutelle SAJ/SPJ



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Santé et action sociale

**Entre 1996 et 2002, le nombre d'accidents corporels de la route a diminué d'environ 8%. Cependant, la gravité des accidents – mesurée par le nombre de décès à la suite d'un accident - s'est renforcée.**

→ **33. Evolution de la sécurité routière en Wallonie.**

Source : INS - Santé et accidents de la route – Calculs : SES

Notes : 1. Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident. 2. Est considérée comme gravement blessée toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état nécessite l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures

	1996	1999	2000	2001	Variation 1996-2001 (en %)
<b>Accidents corporels<sup>1</sup></b>	<b>14 286</b>	<b>14 185</b>	<b>13 335</b>	<b>13 140</b>	<b>-8,0</b>
<b>Victimes</b>	<b>20 772</b>	<b>20 705</b>	<b>19 519</b>	<b>19 155</b>	<b>-7,8</b>
<b>Décédés dans les 30 jours</b>	538	541	555	601	11,7
<b>Blessés graves<sup>2</sup></b>	3 816	3 478	3 318	3 040	-20,3
<b>Blessés légers</b>	16 418	16 686	15 646	15 514	-5,5
<b>Gravité (nombre de décès dans les 30 jours par 1000 accidents)</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	

## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Formation

Détenir un diplôme d'études supérieures favorise l'emploi et protège du chômage, davantage pour les jeunes qui s'insèrent sur le marché du travail que pour leurs aînés. Ainsi, 88% des personnes de 25 à 49 ans titulaires d'un diplôme supérieur ont un emploi, contre seulement 57% des peu diplômés ; les données correspondantes pour les 18-24 ans sont de 75 et 43%. L'efficacité du diplôme est nettement supérieure chez les jeunes femmes – 81% des diplômées du supérieur ont un emploi, contre 28% des peu diplômées – que chez les jeunes hommes, où les proportions sont respectivement de 66% et 52%.

#### → 34. Répartition des Wallons selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par statut, 2002

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) – Calculs : SES

Note : les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT)

		Population en emploi	Population en chômage	Population inactive	Population totale
<b>25-49 ans</b>	Primaire ou sans diplôme	8,8	19,8	31,4	14,0
	Secondaire inférieur	19,5	30,6	27,4	21,9
	Secondaire supérieur	37,1	34,6	30,0	35,5
	Supérieur court	20,2	9,4	6,4	16,7
	Supérieur niveau universitaire	14,4	5,6	4,9	11,9
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>50 ans et plus</b>	Primaire ou sans diplôme	17,4	36,1	52,4	45,0
	Secondaire inférieur	23,0	25,0	22,5	22,6
	Secondaire supérieur	28,9	18,5	15,7	18,5
	Supérieur court	14,6	11,0	5,7	7,6
	Supérieur niveau universitaire	16,1	9,5	3,7	6,3
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### → 35. Répartition des Wallons selon le statut BIT, par niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 2002

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) – Calculs : SES

Note : les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT)

		Population en emploi	Population au chômage	Population inactive	Population totale
<b>De 25 à 49 ans</b>	Secondaire inférieur maximum	57,5	11,4	31,1	100,0
	Secondaire supérieur	76,0	7,9	16,1	100,0
	Supérieur	88,3	4,3	7,5	100,0
	<b>Total</b>	<b>72,9</b>	<b>8,1</b>	<b>19,0</b>	<b>100,0</b>
<b>50 ans et plus</b>	Secondaire inférieur maximum	12,4	0,8	86,8	100,0
	Secondaire supérieur	32,4	0,9	66,7	100,0
	Supérieur	45,7	1,3	53,0	100,0
	<b>Total</b>	<b>20,7</b>	<b>0,9</b>	<b>78,4</b>	<b>100,0</b>

## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Formation

#### → 36. Insertion des jeunes de 18 à 24 ans dans la vie active, par niveau de diplôme et genre, Wallonie, 2002.

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) – Calculs : SES

Note : l'indicateur représente la répartition des jeunes de 18 à 24 sortis du système éducatif et ne suivant aucune formation, selon le statut BIT, par genre et par niveau de diplôme le plus élevé obtenu. Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau international du travail

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
<b>Hommes</b>	Secondaire inférieur (max)	52,0	25,8	22,2	100,0
	Secondaire supérieur	65,3	17,6	17,1	100,0
	Supérieur	66,3	22,9	10,8	100,0
	<b>Total</b>	<b>60,5</b>	<b>21,4</b>	<b>18,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Femmes</b>	Secondaire inférieur (max)	28,2	25,8	46,0	100,0
	Secondaire supérieur	43,7	21,8	34,5	100,0
	Supérieur	81,1	14,3	4,7	100,0
	<b>Total</b>	<b>48,7</b>	<b>21,0</b>	<b>30,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Hommes + femmes</b>	Secondaire inférieur (max)	42,8	25,8	31,4	100,0
	Secondaire supérieur	55,2	19,6	25,2	100,0
	Supérieur	75,2	17,7	7,1	100,0
	<b>Total</b>	<b>55,0</b>	<b>21,2</b>	<b>23,8</b>	<b>100,0</b>



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

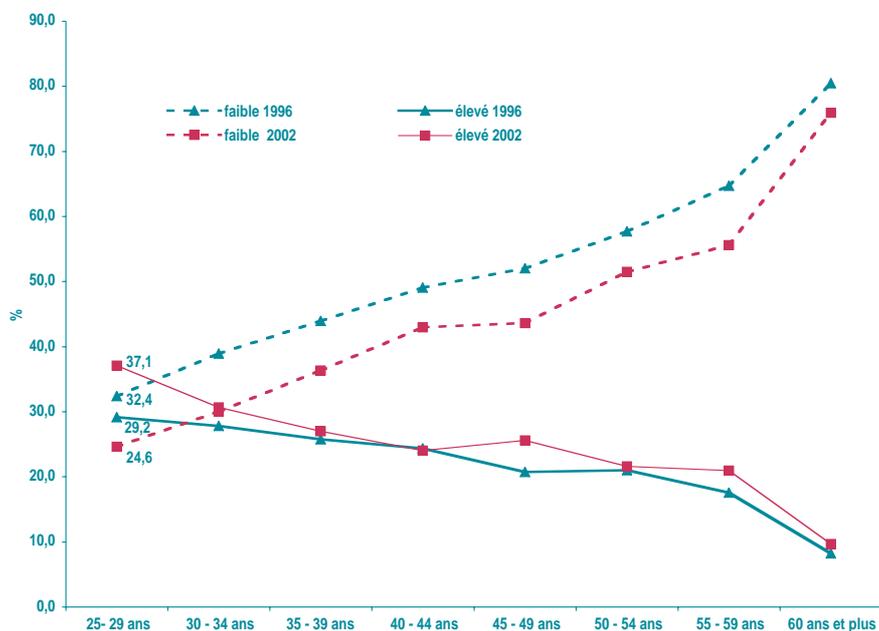
### Formation

**Des générations de jeunes de plus en plus qualifiées : alors que la proportion des jeunes (25-29 ans) très qualifiés est encore inférieure à celle des peu ou pas qualifiés en 1996, elle la dépasse en 2002. Toutefois, la Wallonie accuse un écart défavorable par rapport à la Belgique où, en 2002, la proportion de très qualifiés est supérieure à celle de la Wallonie et la proportion des peu diplômés inférieure.**

→ **37. Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison 1996-2002**

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Note : deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur –, et élevé – diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.





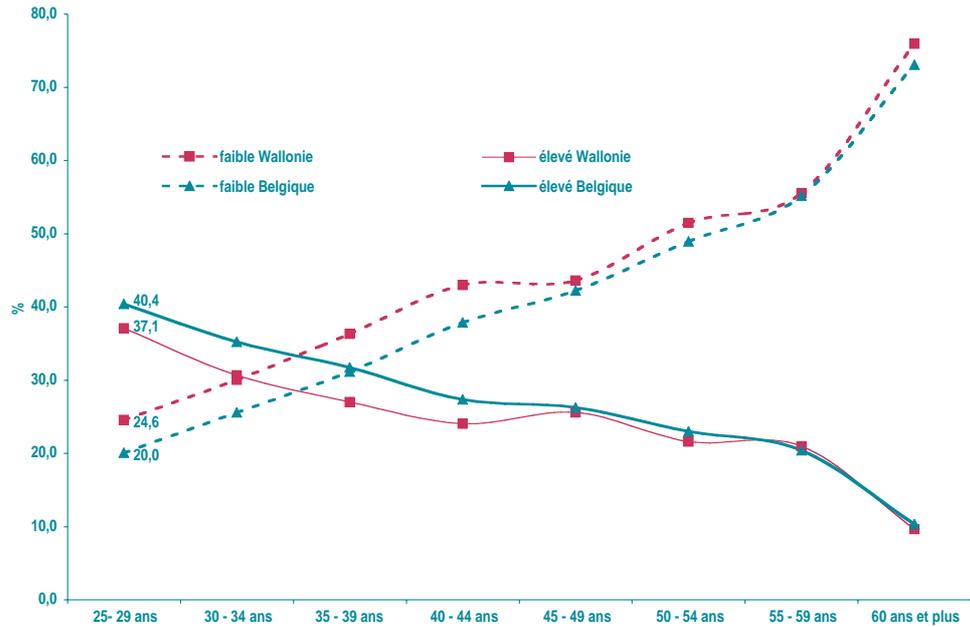
## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Formation

→ **38. Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie – Belgique, 2002**

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail (moyenne annuelle) – Calculs : SES

Note : deux niveaux d'éducation sont considérés : faible – le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé – diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Formation

**Les taux de participation à la formation continue accusent en moyenne un léger repli depuis 2000 : la hausse des taux de participation des demandeurs d'emploi et des inactifs ne contrebalance pas la baisse du taux de participation des travailleurs. La participation à la formation continue reste plus fréquente chez les plus diplômés et les plus jeunes.**

#### → 39. Evolution des taux de participation à la formation professionnelle selon le genre et le statut BIT

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Note : les statuts – emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du BIT. Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2002	2000	2002	2000	2002	2000	2002
<b>Hommes</b>	5,6	4,8	4,3	5,8	3,0	3,3	5,0	4,5
<b>Femmes</b>	5,8	4,7	6,2	6,6	2,0	2,6	4,3	3,9
<b>Hommes + femmes</b>	5,7	4,7	5,3	6,2	2,3	2,9	4,6	4,2

#### → 40. Evolution des taux de participation à la formation professionnelle selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 25-64 ans

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Note : les statuts – emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du BIT. Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée

	Secondaire inférieur maximum		Secondaire supérieur		Supérieur		Tous niveau	
	2000	2002	2000	2002	2000	2002	2000	2002
<b>Hommes</b>	2,0	2,0	5,5	4,6	10,0	9,0	5,0	4,5
<b>Femmes</b>	1,4	1,6	4,6	4,4	8,8	7,1	4,3	3,9
<b>Hommes + femmes</b>	1,7	1,8	5,1	4,5	9,3	8,0	4,6	4,2

#### → 41. Evolution des taux de participation à la formation professionnelle selon le genre et l'âge, 25-64 ans

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Note : les statuts – emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du BIT. Le taux de participation est le rapport (en %) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée

	Hommes		Femmes		Hommes + femmes	
	2000	2002	2000	2002	2000	2002
<b>25-49 ans</b>	6,3	5,8	5,3	5,2	5,8	5,5
<b>50-64 ans</b>	2,0	1,8	2,0	1,4	2,0	1,6
<b>25-64 ans</b>	5,0	4,5	4,3	3,9	4,6	4,2



## Chapitre 2 : Développement durable > Société

### Logement

**Un parc de logements en expansion : entre 1998 et 2002 , le nombre de logements en Wallonie passe de 1 423 268 à 1 482 262, soit une augmentation de 4%.**

→ **42. Nombre de permis de bâtir octroyés en région wallonne**

Source : INS

	1996	1999	2000	2001
<b>Nombre de bâtiments</b>	9 874	10 081	8 914	7 912
<b>Nombre de bâtiments avec logements</b>	9 361	9 541	8 442	7 448
<b>Nombre de logements</b>	13 385	13 771	11 755	11 157

## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Produit intérieur brut

**Au cours des années 2000 et 2001, la Région wallonne enregistre des taux de croissance du PIB par habitant supérieurs à la moyenne européenne – soit 7,5% et 3,3% pour la Wallonie contre 6,2% et 2,8% pour l'Europe des 15. Ces différentiels de croissance favorables à la Wallonie (1,3 points de pourcentage en 2000 et 0,5 points de pourcentage en 2001) contrastent par rapport aux différentiels défavorables observés auparavant.**

→ **43. Evolution comparée du PIB à prix courants (en parités de pouvoir d'achat) : variations en % par rapport à l'année précédente**

Source : Eurostat – Regio (version août 2003), ICN – Calculs : SES

Note : le PIB (et PIB par habitant) exprimé en Euros ne tient pas compte des différentiels de prix entre les différents Etats membres, ce qui peut surestimer les disparités entre ces pays. L'expression des PIB (et PIB par habitant) en parités de pouvoir d'achat (PPA) apporte la correction nécessaire pour rendre la comparaison possible. A l'heure actuelle, les parités de pouvoir d'achat sont calculées sur la base des niveaux de prix nationaux et ne prennent pas en considération les différences de prix à l'échelle régionale

	1996	1998	1999	2000	2001
<b>Wallonie</b>	3,3	4,3	0,1	7,7	3,6
<b>Flandre</b>	3,4	3,4	1,7	7,9	4,7
<b>Belgique</b>	3,8	4	1,1	7,4	4,4
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	2,7	5,9	4,7	8,8	n.d
<b>UE-15</b>	5	4,7	5,2	6,5	3,3

→ **44. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en parités de pouvoir d'achat)**

Source : Eurostat - Regio (version août 2003), ICN – Calculs : SES

	1996	1998	1999	2000	2001
Parités de pouvoir d'achat					
<b>Wallonie</b>	15 185,6	16 449,1	16 441,3	17 682,4	18 258,0
<b>Flandre</b>	20 101,5	21 936,7	22 264,2	23 970,6	24 874,2
<b>Belgique</b>	20 581,6	22 444,7	22 658,4	24 286,4	25 260,0
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	14 934,6	16 047,9	16 783,2	18 227,7	n.d.
<b>UE-15</b>	18 493,1	20 290,6	21 291,5	22 602,8	23 231,8
Variation par rapport à l'année précédente en %					
<b>Wallonie</b>	3,2	4,1	0	7,5	3,3
<b>Flandre</b>	3,2	3,1	1,5	7,7	3,8
<b>Belgique</b>	3,6	3,8	1	7,2	4
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	2,6	5,9	4,6	8,6	n.d
<b>EU-15</b>	4,7	4,5	4,9	6,2	2,8
Indice UE-15 = 100					
<b>Wallonie</b>	82,1	81,1	77,2	78,2	78,6
<b>Flandre</b>	108,7	108,1	104,6	106,1	107,1
<b>Belgique</b>	111,3	110,6	106,4	107,4	108,7
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	80,8	79,1	78,8	80,6	n.d.
<b>UE-15</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Produit intérieur brut

#### → 45. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en PPA) dans les provinces wallonnes

Source : Eurostat- Regio (version août 2003), ICN – Calculs : SES

	1996	1999	1998	2000	2001
Parités de pouvoir d'achat					
<b>Brabant wallon</b>	18 173,0	20 427,1	20 937,8	22 765,0	23 939,8
<b>Hainaut</b>	13 807,6	14 696,2	14 736,0	16 003,1	16 389,2
<b>Liège</b>	16 152,9	17 581,6	17 290,4	18 473,9	18 990,2
<b>Luxembourg</b>	15 181,3	16 414,1	16 390,2	17 240,2	17 904,4
<b>Namur</b>	14 666,1	15 830,5	15 917,9	16 935,1	17 651,8
<b>Wallonie</b>	15 185,6	16 449,1	16 441,3	17 682,4	18 258,0
Variations par rapport à l'année précédente (en %)					
<b>Brabant wallon</b>	2,8	5,7	2,5	8,7	5,2
<b>Hainaut</b>	3,1	4,0	0,3	8,6	2,4
<b>Liège</b>	3,1	3,6	-1,7	6,8	2,8
<b>Luxembourg</b>	2,6	3,7	-0,1	5,2	3,9
<b>Namur</b>	4,6	3,8	0,6	6,4	4,2
<b>Wallonie</b>	3,2	4,1	0,0	7,5	3,3
Indice (Région wallonne = 100)					
<b>Brabant wallon</b>	119,7	124,2	127,3	128,7	131,1
<b>Hainaut</b>	90,9	89,3	89,6	90,5	89,8
<b>Liège</b>	106,4	106,9	105,2	104,5	104,0
<b>Luxembourg</b>	100,0	99,8	99,7	97,5	98,1
<b>Namur</b>	96,6	96,2	96,8	95,8	96,7
<b>Wallonie</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

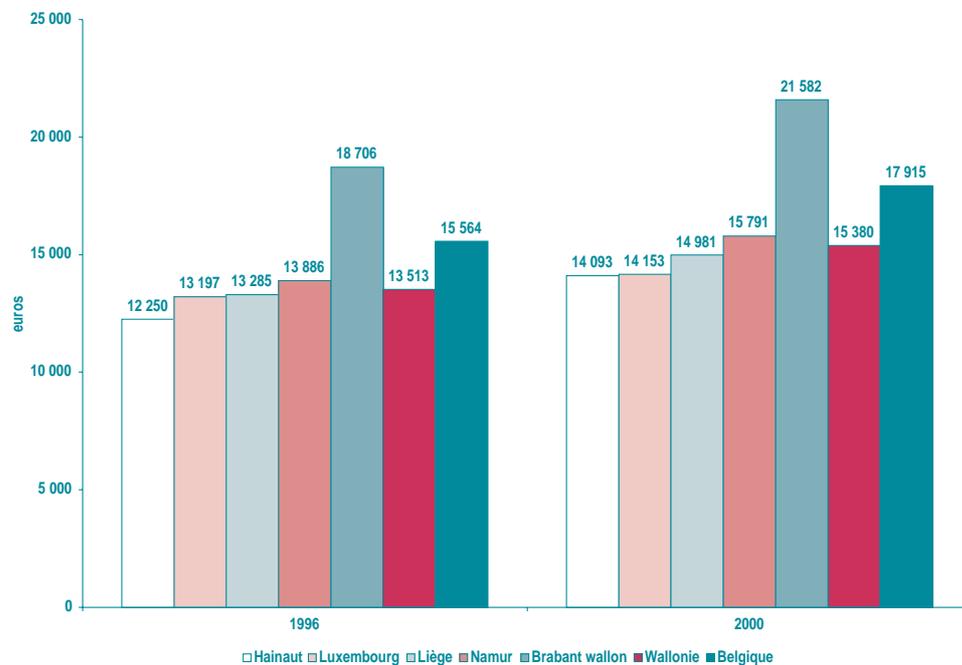
### Revenu des ménages

De 1996 à 2000, les wallons ont connu, en moyenne, une hausse de leur revenu primaire de 14% et une hausse de leur revenu disponible de 12%. Ces croissances sont légèrement inférieures aux moyennes belges - respectivement de 15% et 13%. Avec un taux supérieur à la moyenne wallonne (+15% pour le revenu primaire), le Hainaut améliore sa position; en revanche, le Luxembourg accuse un recul en raison d'une croissance nettement inférieure à la moyenne (+7% pour le revenu primaire).

#### → 46. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire/habitant dans les provinces wallonnes

Source : ICN – Calculs : SES

Note : le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés



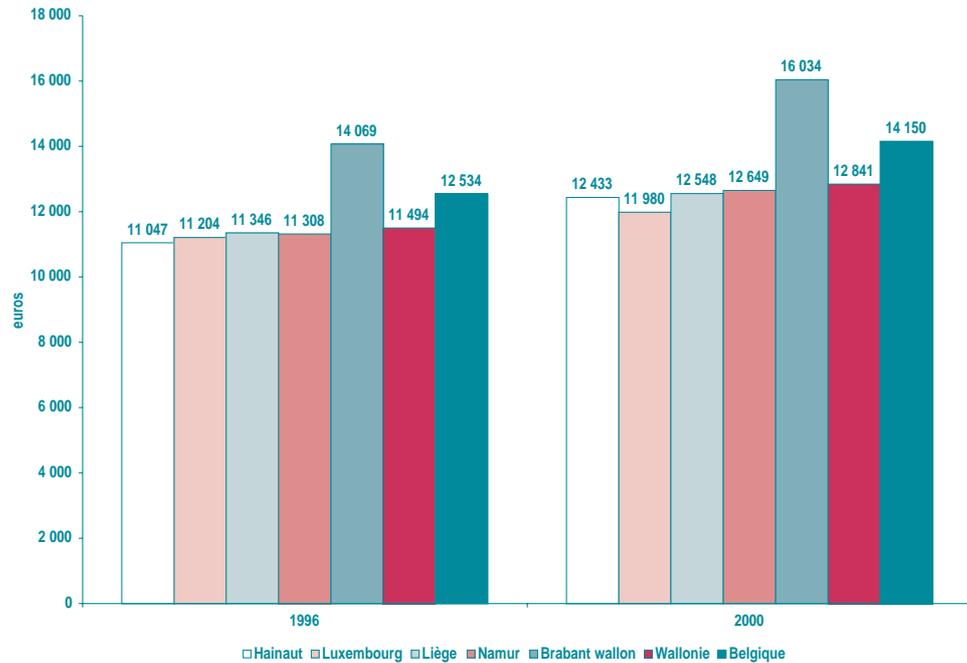
## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Revenu des ménages

#### → 47. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible/habitant dans les provinces wallonnes

Source : ICN – Calculs : SES

Note : le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Revenu des ménages

#### → 48. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2000 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique

Source : EUROSTAT, Panel communautaire des ménages – User Database (ECPH – UDB) – Calculs : SES

Note : le taux de risque de pauvreté est mesuré par la proportion de personnes dont le « revenu » est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le « revenu » personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre « d'équivalents adultes » dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total - revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux – et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie.

#### Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base

	du revenu primaire	du revenu primaire + pensions	du revenu total
Wallonie	42	27	15
Flandre	39	22	13
Belgique	40	24	13



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

**En 2002, 54,8% des Wallons de 15 à 64 ans ont un emploi, soit une hausse de 2,8 points de pourcentage par rapport au niveau de 1996, mais une légère baisse par rapport au maximum de la période sous revue, soit 56% en 2000. La hausse du taux d'emploi a été plus prononcée pour les femmes (+ 3 points de pourcentage) que pour les hommes(+ 2 points de pourcentage). Mais c'est au niveau de l'âge que les différences ont été les plus marquées : le taux d'emploi des plus âgés (50-64 ans) a progressé de quelque 8 points de pourcentage au cours de la période.**

#### → 49. Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage, population des 15-64 ans

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Note : les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. Tous les taux sont exprimés en %

		1996	1999	2000	2001	2002
<b>Taux d'activité</b>	Hommes	70,3	71,7	71,5	71,1	70,5
	Femmes	51,3	53,8	53,3	51,9	52,1
	Total	60,8	62,8	62,4	61,5	61,3
<b>Taux d'emploi</b>	Hommes	62,0	64,4	65,5	64,9	64,1
	Femmes	42,2	45,2	46,4	45,8	45,5
	Total	52,1	54,8	56,0	55,4	54,8
<b>Taux de chômage</b>	Hommes	11,7	10,1	8,5	8,7	9,0
	Femmes	17,7	16,0	12,8	11,7	12,6
	Total	14,2	12,7	10,3	10,0	10,6

#### → 50. La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Note : les statuts - emploi, chômage – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données sont exprimées en milliers d'unités.

		1996			2002		
		Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active
<b>15-24 ans</b>	Hommes	51,8	21,9	73,7	55,3	17,7	73,0
	Femmes	34,9	23,0	57,8	38,8	16,1	55,0
	Total	86,6	44,9	131,5	94,1	33,9	128,0
<b>25-49 ans</b>	Hommes	508,1	60,4	568,6	500,3	45,8	546,1
	Femmes	364,3	70,5	434,8	371,0	51,3	422,2
	Total	872,5	130,9	1 003,3	871,2	97,1	968,3
<b>50-64 ans</b>	Hommes	108,8	6,6	115,4	143,3	5,8	149,1
	Femmes	54,6	3,9	58,5	85,2	4,1	89,3
	Total	163,4	10,5	173,9	228,6	9,9	238,5
<b>15-64 ans</b>	Hommes	668,7	89,0	757,7	698,9	69,3	768,2
	Femmes	453,8	97,3	551,1	495,1	71,5	566,6
	Total	1 122,5	186,3	1 308,7	1 193,9	140,8	1 334,8



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

#### → 51. Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en %)

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Note : les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT)

		1996	1999	2000	2001	2002
<b>15-24 ans</b>	Hommes	23,6	25,3	28,2	27,9	26,4
	Femmes	16,6	18,1	18,8	19,4	19,2
	Total	20,1	21,8	23,6	23,7	22,9
<b>25-49 ans</b>	Hommes	82,5	84,1	84,7	83,7	83,3
	Femmes	60,2	62,6	64,0	62,5	62,3
	Total	71,4	73,4	74,4	73,2	72,9
<b>50-64 ans</b>	Hommes	44,8	49,7	50,7	51,5	51,3
	Femmes	21,0	26,7	28,3	29,1	29,4
	Total	32,5	37,9	39,3	40,1	40,2
<b>15-64 ans</b>	Hommes	62,0	64,4	65,5	64,9	64,1
	Femmes	42,2	45,2	46,4	45,8	45,5
	Total	52,1	54,8	56,0	55,4	54,8



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

#### → 52. Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en %)

Source : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES  
 Note : le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT)

		1996	1999	2000	2001	2002
<b>15-24 ans</b>	Hommes	29,7	28,0	21,1	25,9	24,3
	Femmes	39,7	38,9	34,3	31,7	29,4
	Total	34,1	32,9	26,9	28,3	26,5
<b>25-49 ans</b>	Hommes	10,6	9,0	7,7	7,6	8,4
	Femmes	16,2	14,2	11,6	10,8	12,1
	Total	13,0	11,3	9,4	9,0	10,0
<b>50-64 ans</b>	Hommes	5,7	4,9	4,9	3,5	3,9
	Femmes	6,7	8,7	4,2	3,0	4,6
	Total	6,1	6,3	4,6	3,3	4,1
<b>15-64 ans</b>	Hommes	11,7	10,1	8,5	8,7	9,0
	Femmes	17,7	16,0	12,8	11,7	12,6
	Total	14,2	12,7	10,3	10,0	10,6

#### → 53. Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans

Source : Eurostat – Regio (version août 2003) - Enquêtes sur les forces de travail (données au deuxième trimestre)  
 Note : de légers écarts peuvent apparaître entre les taux d'emploi de la population wallonne présentés dans ce tableau et ceux présentés dans les tableaux précédents. Ces écarts sont dus au fait que les données issues de la base Regio – seule source actuellement disponible pour les comparaisons européennes - portent sur le deuxième trimestre de chaque année, alors que les données présentées dans les tableaux précédents sont des moyennes annuelles.

		1996	1999	2000	2001	2002
<b>Hommes</b>	Wallonie	62,0	65,2	66,8	64,8	64,9
	Flandre	70,7	69,9	72,7	71,7	71,4
	Belgique	66,8	67,5	69,8	68,5	68,1
	Nord - Pas-de-Calais	60,1	59,5	60,7	64,0	64,1
	UE-15	69,8	71,6	72,4	73,0	-
<b>Femmes</b>	Wallonie	42,2	44,8	46,7	46,1	46,3
	Flandre	47,5	53,7	55,4	54,0	54,6
	Belgique	45,6	50,2	51,9	50,7	51,1
	Nord - Pas-de-Calais	40,6	41,0	42,7	44,1	44,2
	UE-15	50,1	52,7	53,8	54,9	-
<b>Total</b>	Wallonie	52,1	55,0	56,7	55,4	55,6
	Flandre	59,2	61,9	64,2	62,9	63,1
	Belgique	56,3	58,9	60,9	59,7	59,6
	Nord - Pas-de-Calais	50,1	50,2	51,8	54,0	54,1
	UE-15	59,9	62,2	63,1	64,0	-



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

Un développement des flux interrégionaux et transfrontaliers de travailleurs se dessine : entre 1996 et 2002, le flux de navetteurs wallons vers l'extérieur de la wallonie a progressé de 15%; cette croissance est soutenue essentiellement par les flux de navetteurs vers les pays voisins (+ 46%) et la Flandre (+ 33%). Dans le même temps, on observe aussi une croissance du flux des navetteurs entrant en Wallonie (+ 17% en moyenne hors flux en provenance de l'étranger).

→ **54. Les flux de navetteurs entre régions**

Source : INS – Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs : SES

Navetteurs sortant de Wallonie	Lieu de travail			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	120 722	28 006	32 236	180 964
1999	123 038	32 861	37 717	193 616
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2001	127 628	35 765	38 218	201 610
2002	124 445	37 166	47 180	208 792

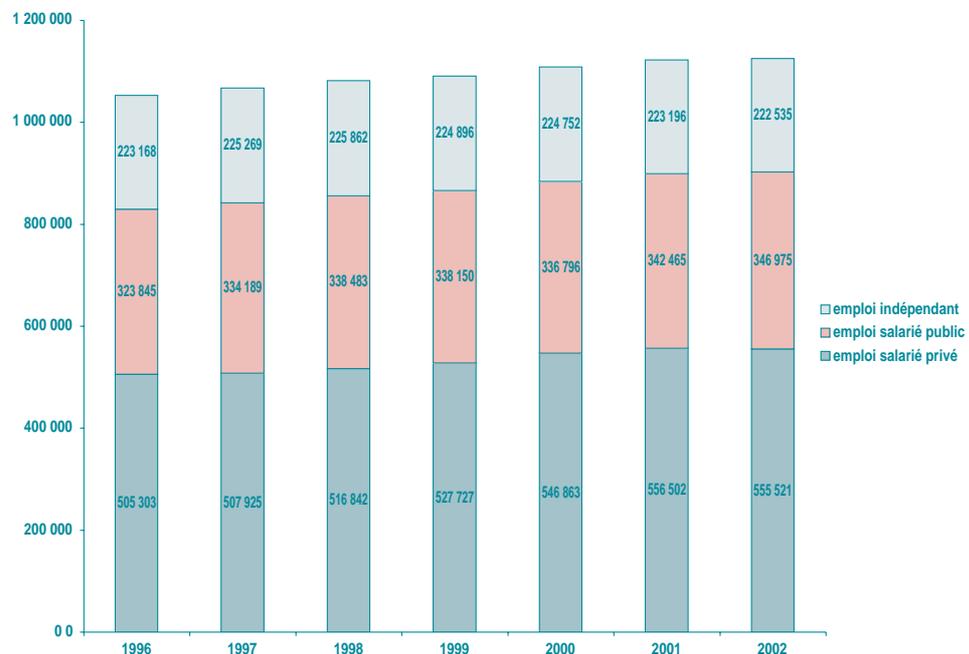
  

Navetteurs entrant en Wallonie	Lieu de résidence			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	13 786	22 403	nd	36 189
1999	13 443	22 840	nd	36 282
2000	12 869	23 276	nd	36 146
2001	13 427	20 802	nd	34 229
2002	15 952	26 427	nd	42 379

→ **55. Evolution de l'emploi en Wallonie**

Source : ONSS – Statistique décentralisée et INASTI – Calculs : SES

Note : l'emploi indépendant (aidants exclus) repris ici comptabilise les indépendants à titre principal et à titre complémentaire. Ces derniers étant majoritairement déjà comptabilisés dans l'emploi salarié, l'addition des catégories d'emploi représentées dans le graphique ci-dessous conduirait à une surestimation de l'emploi total





## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

Depuis 1996, l'emploi du secteur privé a progressé de plus de 10% et l'emploi public de 5,7%. Les secteurs « immobilier et services aux entreprises », « santé et action sociale » et 'services collectifs, sociaux et personnels' affichent une croissance particulièrement élevée, tant dans le privé que dans le public.

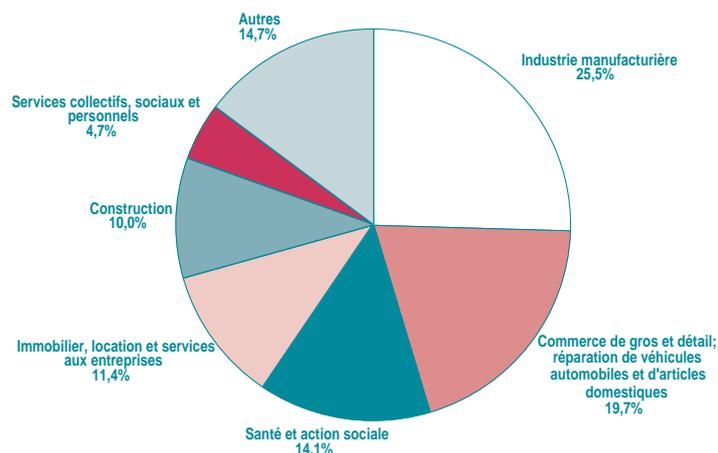
→ **56. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : SES

Secteur d'activités	1996			2001			Evolution 1996-2001 Variation en % Total
	Hommes	Nombre Femmes	Total	Hommes	Nombre Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	3 078	535	3 613	3 717	791	4 508	24,8
Pêche	86	19	105	78	18	96	-8,6
Industries extractives	3 494	210	3 704	2 512	163	2 675	-27,8
Industrie manufacturière	117 263	25 522	142 785	115 442	26 370	141 812	-0,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 423	473	4 896	3 849	585	4 434	-9,4
Construction	46 796	2 088	48 884	52 983	2 459	55 442	13,4
Commerce de gros et détail; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	51 398	49 090	100 488	54 925	54 787	109 712	9,2
Hôtels et restaurants	9 892	11 045	20 937	10 794	12 247	23 041	10,0
Transports, entreposage et communications	13 799	2 184	15 983	20 296	3 835	24 131	51,0
Activités financières	8 827	8 502	17 329	8 039	9 439	17 478	0,9
Immobilier, location et services aux entreprises	28 387	24 502	52 889	33 965	29 298	63 263	19,6
Administration publique	1 574	2 745	4 319	1 465	2 815	4 280	-0,9
Education	-	-	-	-	-	-	-
Santé et action sociale	14 804	51 225	66 029	17 548	61 080	78 628	19,1
Services collectifs, sociaux et personnels	10 008	12 325	22 333	11 669	14 379	26 048	16,6
Services domestiques	379	630	1 009	396	558	954	-5,5
<b>Total</b>	<b>314 208</b>	<b>191 095</b>	<b>505 303</b>	<b>337 678</b>	<b>218 824</b>	<b>556 502</b>	<b>10,1</b>

→ **57. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2001**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : SES



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

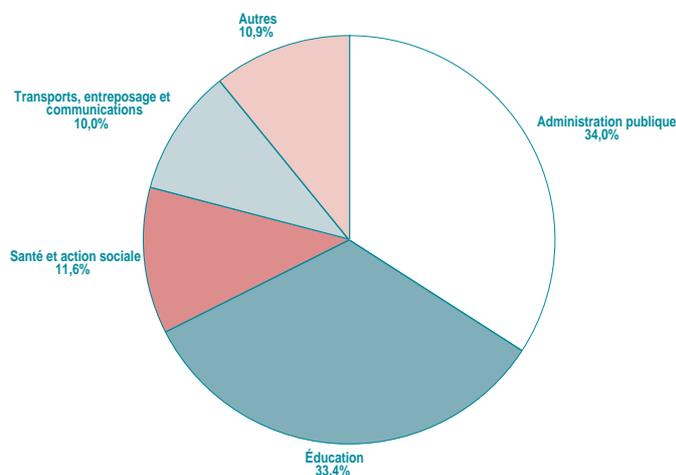
#### → 58. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : SES

Secteur d'activités	1996			2001			Evolution 1996-2001 Variation en % total
	Hommes	Nombre Femmes	Total	Hommes	Nombre Femmes	Total	
Agriculture, chasse et sylviculture	0	0	0	0	0	0	
Pêche	0	0	0	0	0	0	
Industries extractives	25	1	26	20	2	22	-15,4
Industrie manufacturière	1 563	35	1 598	2 687	47	2 734	71,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 220	571	4 791	3 671	646	4 317	-9,9
Construction	4 050	52	4 102	3 837	84	3 921	-4,4
Commerce de gros et détail; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	0	14	14	0	0	0	-100,0
Hôtels et restaurants	103	298	401	114	313	427	6,5
Transports, entreposage et communications	30 582	6 785	37 367	27 272	6 978	34 250	-8,3
Activités financières	595	447	1 042	547	417	964	-7,5
Immobilier, location et services aux entreprises	2 684	2 779	5 463	3 119	3 582	6 701	22,7
Administration publique	58 211	33 955	92 166	67 285	49 270	116 555	26,5
Education	45 121	79 837	124 958	38 483	76 062	114 545	-8,3
Santé et action sociale	6 256	27 780	34 036	7 654	32 022	39 676	16,6
Services collectifs, sociaux et personnels	6 051	1 904	7 955	5 869	2 729	8 598	8,1
Services domestiques	-	-	-	-	-	-	
Organismes extra-territoriaux	326	76	402	310	99	409	1,7
Activités mal définies	2 945	6 579	9 524	2 807	6 539	9 346	-1,9
<b>Total</b>	<b>162 732</b>	<b>161 113</b>	<b>323 845</b>	<b>163 675</b>	<b>178 790</b>	<b>342 465</b>	<b>5,7</b>

#### → 59. Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2001

Statistique décentralisée – Calculs : SES





## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

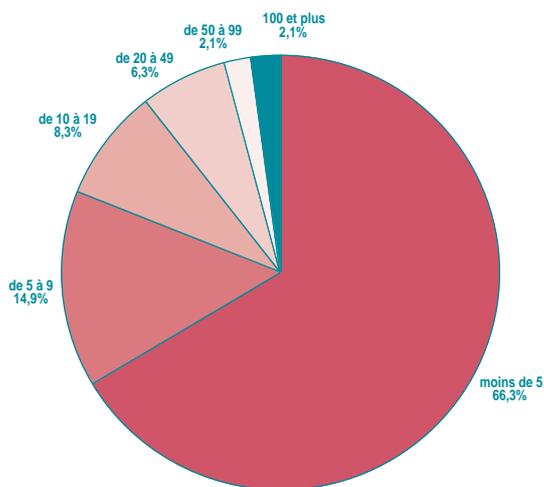
### Emploi

**Une concentration d'établissements de très petite taille : en 2001, plus de 80% des 73 177 établissements répartis sur le territoire wallon comptaient moins de 10 salariés. Mais près de la moitié des salariés étaient occupés dans des établissements de plus de 100 personnes.**

→ **60. Répartition des établissements selon la taille, 2001**

Source : ONSS décentralisé, situation au 30 juin – Calculs : SES.

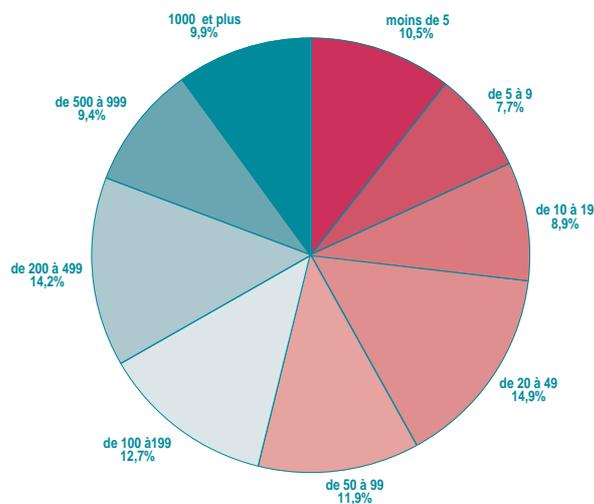
Note : la taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié. L'établissement est une unité d'exploitation exerçant une seule activité (saisie par un code NACE) dans un lieu donné (la commune). Lorsqu'une entreprise exerce son activité en plusieurs implantations dans une même commune, on répertorie autant d'établissements qu'il y a d'activités différentes



→ **61. Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2001**

Source : ONSS - Statistique décentralisée – Calculs : SES

Note : la taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié





## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

#### → 62. Evolution comparée de l'emploi dans les secteurs à haute technologie

Source : Eurostat - Regio (version août 2003)

	1996	1999	2000	2001	2002
<b>Nombre d'emplois</b>					
Wallonie	96 809	108 766	98 643	104 475	103 536
Flandre	288 247	282 558	307 674	301 545	306 920
Nord - Pas-de-Calais	106 475	120 687	127 42	129 850	132 067
<b>En proportion de l'emploi total (en %)</b>					
Wallonie	8,6	9,1	8,0	8,6	8,5
Flandre	12,3	11,5	12,1	12,1	12,3
Nord - Pas-de-Calais	8,6	9,0	9,0	9,1	9,1

#### → 63. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants ) selon le régime d'activité et le genre

Source : INASTI

		1996	1999	2000	2001	2002
<b>Activité principale</b>	Hommes	116 059	114 975	113 643	111 894	110 833
	Femmes	47 503	48 422	48 677	48 157	48 163
	Total	163 562	163 397	162 320	160 051	158 996
<b>Activité complémentaire</b>	Hommes	30 851	32 535	33 278	33 915	34 221
	Femmes	7 722	9 242	9 971	10 531	11 032
	Total	38 573	41 777	43 249	44 446	45 253
<b>Actifs après l'âge de la pension</b>	Hommes	13 469	13 424	13 283	13 158	13 018
	Femmes	7 564	6 298	5 895	5 534	5 268
	Total	21 033	19 722	19 178	18 692	18 286
<b>Catégorie de cotisants non connue</b>	Hommes	-	0	5	3	-
	Femmes	-	0	0	4	-
	Total	-	0	5	7	-
<b>Total</b>		<b>223 168</b>	<b>224 896</b>	<b>224 752</b>	<b>223 196</b>	<b>222 535</b>



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

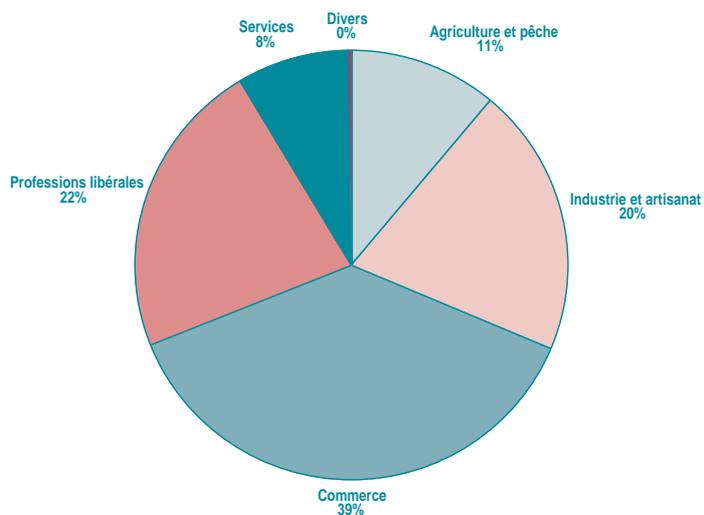
→ **64. L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2002**

Source : INASTI - Calculs : SES

	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
En nombre							
Indépendants	23 084	45 052	84 012	50 989	18 881	517	222 535
Aidants	2 735	1 717	2 813	667	551	15	8 498
Total	25 819	46 769	86 825	51 656	19 432	532	231 033
Hommes	21 105	41 434	59 229	31 182	10 900	427	164 277
Femmes	4 714	5 335	27 596	20 474	8 532	105	66 756
Total	25 819	46 769	86 825	51 656	19 432	532	231 033

→ **65. Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activités, 2002**

Source : INASTI - Calculs : SES



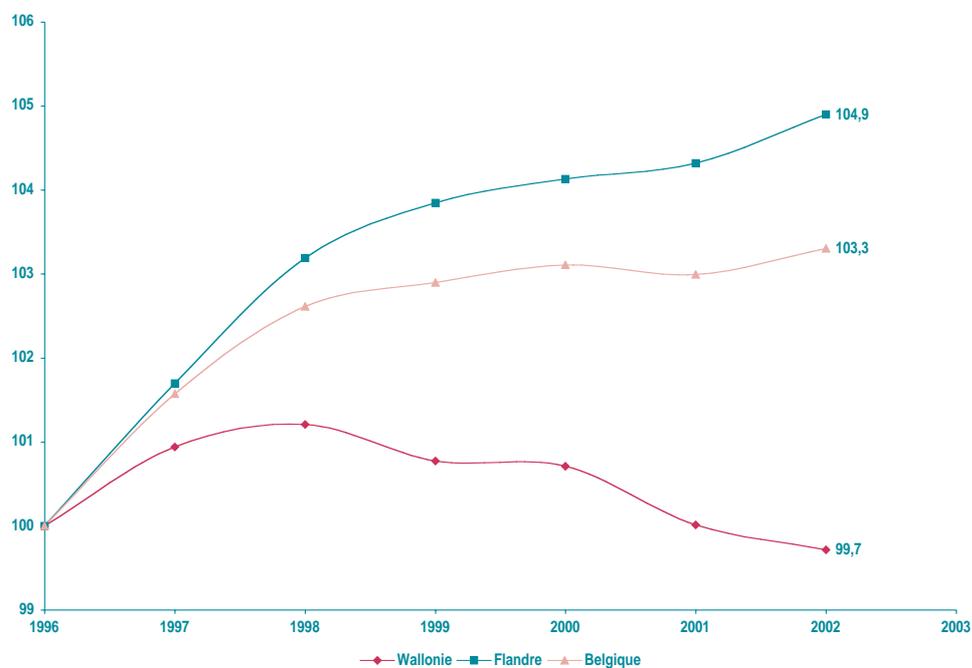


## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Emploi

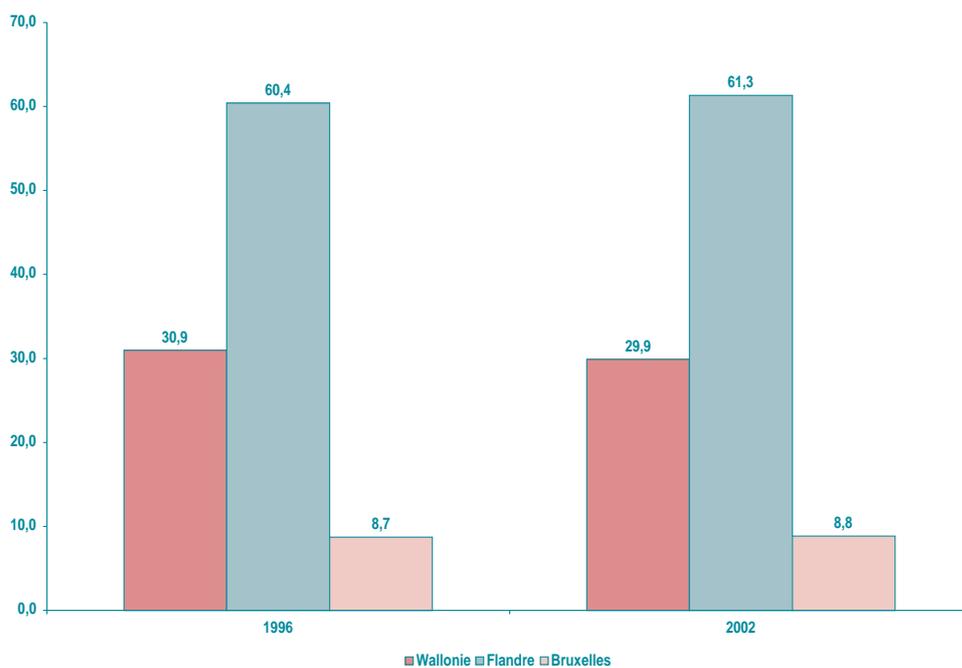
→ **66. Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996 = 100**

Source : INASTI – Calculs : SES



→ **67. Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2002**

Source : INASTI – Calculs : SES





## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Création d'entreprises

**Au cours de la période 1996-2002, il s'est créé annuellement entre 3 600 et 4 150 sociétés commerciales, soit un taux annuel de création brute de l'ordre de 6,5%. Sur la même période, le taux de création nette d'entreprises se situe entre 1,5% et 3,8%. Si le taux de création brute est relativement stable, le taux de création nette tend à se dégrader.**

#### → 68. Création d'entreprises commerciales en Wallonie

Source : EURO DB (version août 2003) - Calculs : SES

Note : la création brute d'entreprises commerciales comptabilise les inscriptions aux registres de commerce. Pour obtenir la création nette, on ajoute à la création brute l'« immigration » - entreprises qui existaient précédemment mais dans une autre région ou sous une autre forme juridique - et on soustrait les disparitions (entres autres pour cause de faillite) et l'émigration (entreprises qui quittent la région ou la forme juridique). Le taux de création nette (ou d'entrée nette) est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Création brute d'entreprises commerciales		3 823	4 058	4 021	4 139	4 017	3 575
Immigration		nd	nd	1 569	900	931	642
dont immigration géographique		nd	nd	607	682	752	476
Total entrées (A)		3 823	4 058	5 590	5 039	4 948	4 217
Disparition		1 658	1 997	2 368	2 159	2 467	2 220
dont faillites		1 413	1 236	1 454	1 389	1 460	1 435
Emigration		nd	nd	1 206	1 189	1 351	1 041
dont émigration géographique		nd	nd	447	423	548	319
Total sorties (B)		1 658	1 997	3 574	3 348	3 818	3 261
Création nette (A-B)		2 165	2 061	2 016	1 691	1 130	956
Nombre d'entreprises commerciales en fin d'année	56 686	58 851	60 912	62 928	64 619	65 749	66 705
Taux d'entrée nette en %		3,8	3,5	3,3	2,7	1,7	1,5

#### → 69. Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie

Source : EURO DB (version août 2003) - Calculs : SES

Note : le taux de survie à t an(s) représente la proportion d'entreprises encore en vie t année(s) après leur création. A titre d'exemple, le taux de survie à 4 ans des entreprises créées en 1997 est de 90,5% et le taux de survie à 5 ans de ces mêmes entreprises est de 86,1%.

Année de création des entreprises	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux de survie à 1 an	99,9	99,9	99,8	99,7	99,9	99,8
Taux de survie à 2 ans	98,3	98,3	98,3	98,0	98,6	
Taux de survie à 3 ans	94,6	95,0	94,1	94,4		
Taux de survie à 4 ans	90,5	90,8	89,7			
Taux de survie à 5 ans	86,1	86,2				

## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Création d'entreprises

**En moyenne sur la période 2000-2002, 3 secteurs concentrent trois-quarts des créations nettes d'entreprises commerciales : l'immobilier, location et services aux entreprises (49%), la construction (14%) et les activités financières (9%).**

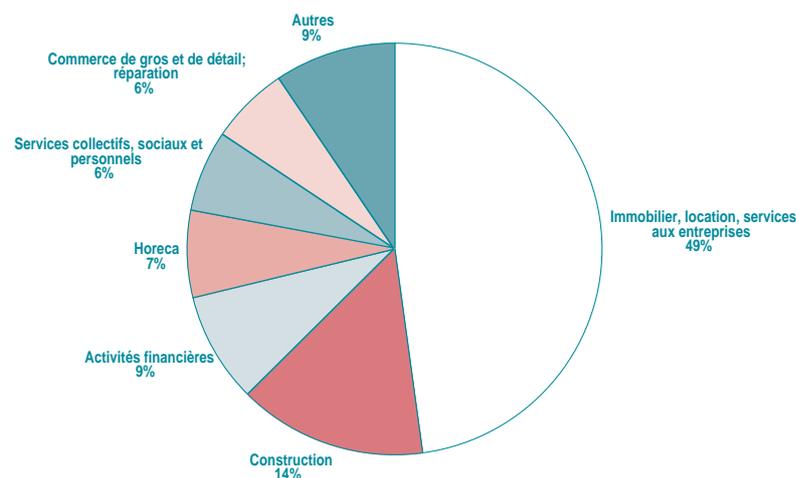
#### → 70. Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997 - 2002.

Source : EURO DB (version août 2003) - Calculs : SES

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Agriculture et pêche</b>	103	90	103	91	32	50
<b>Industries extractives</b>	5	-3	3	-3	1	-1
<b>Industries manufacturières</b>	94	102	69	49	21	-11
Industries agricoles et alimentaires	12	14	7	0	-13	1
Industrie textile et habillement	0	3	4	-20	-3	-5
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	13	6	7	6	1	0
Papier, carton, édition, imprimerie	14	34	13	-18	-12	-29
Industrie chimique	9	1	5	6	-11	5
Caoutchouc et plastique	3	4	3	10	-1	-3
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	14	7	8	6	7	-3
Métallurgie et travail des métaux	11	17	18	18	33	5
Fabrication de machines et équipement	5	2	-1	15	11	12
Equipements électriques et électroniques	1	3	1	20	1	-3
Fabrication de matériel de transport	6	1	6	2	1	3
Autres industries manufacturières	6	10	-2	4	7	6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	3	-1	3	14	1
Construction	235	263	281	253	229	65
Commerce de gros et de détail; réparation	530	286	184	-2	51	556
<b>Horeca</b>	165	125	71	97	80	93
<b>Transport et communication</b>	61	36	62	44	53	1
<b>Activités financières</b>	183	193	237	137	74	116
<b>Immobilier, location, services aux entreprises</b>	605	584	843	743	555	511
<b>Education</b>	13	10	1	19	7	9
<b>Santé et action sociale</b>	24	29	18	2	2	4
<b>Services collectifs, sociaux et personnels</b>	102	105	121	77	84	78
<b>Autres secteurs NDA</b>	16	-6	-78	-5	-20	-11
<b>Total</b>	<b>2165</b>	<b>2061</b>	<b>2016</b>	<b>1691</b>	<b>1130</b>	<b>956</b>

#### → 71. Répartition sectorielle des créations nettes d'entreprises commerciales, moyenne 2000-2002

Source : EURO DB (version août 2003) - Calculs : SES



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Création d'entreprises

**Le dynamisme des secteurs high-tech connaît un ralentissement depuis 2000 mais reste nettement supérieur à celui de l'ensemble des entreprises commerciales.**

#### → 72. Création nette d'entreprises dans les secteurs high-tech, 1997-2002

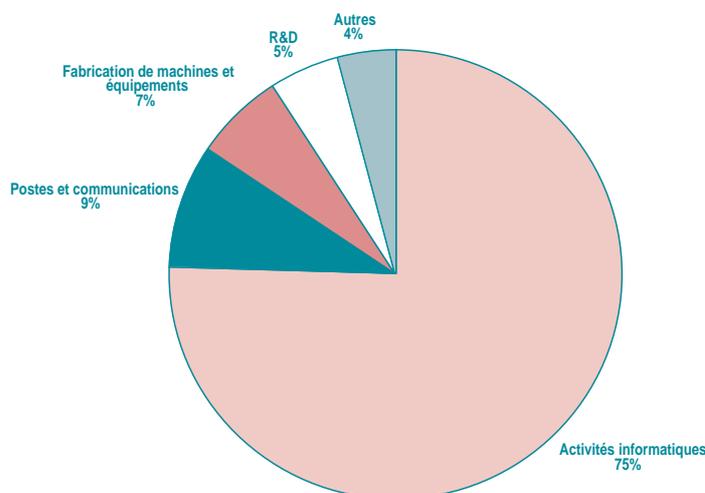
Source : EURO DB (version août 2003) - Calculs : SES

Note : la définition des secteurs high-tech est celle proposée par EUROSTAT. Le taux d'entrée nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Industrie chimique	9	1	5	6	-11	5
Fabrication de machines et équipements	5	2	-1	15	11	12
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique	3	-1	-3	-3	-2	3
Fabrication de machines et appareils ménagers	-8	0	-5	11	-4	2
Fabrication d'équipement radio, TV, et communication	-2	-1	1	1	-3	-3
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique	8	5	8	11	10	-5
Industrie automobile	4	2	3	4	0	4
Fabrication d'autres matériels de transports	2	-1	3	-2	1	-1
High tech manufacturier	21	7	11	43	2	17
Postes et communications	10	12	12	19	15	17
Activités informatiques	83	139	165	203	136	102
R&D	6	3	8	3	15	11
High tech services	99	154	185	225	166	130
<b>Total High-tech</b>	<b>120</b>	<b>161</b>	<b>196</b>	<b>268</b>	<b>168</b>	<b>147</b>
Total High-tech en fin d'année	2 242	2 403	2 599	2 867	3 035	3 182
<b>Taux d'entrée nette en %</b>	<b>5,7</b>	<b>7,2</b>	<b>8,2</b>	<b>10,3</b>	<b>5,9</b>	<b>4,8</b>

#### → 73. Répartition des créations nettes d'entreprises high-tech par secteur, moyenne 2000-2002

Source : Euro DB (version août 2003) - Calculs : SES





## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Parcs d'activités

**En 2001, 206 parcs d'activités économiques accueillent plus de 4 500 entreprises qui occupent près de 115 000 personnes.**

→ **74. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons (2000-2001)**

Source : SES - Calculs : SES

Provinces	Parcs Nombre	Entreprises		Emploi	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi	Nombre	Moyenne par entreprise
Brabant wallon	9	592	576	16 237	28
Dont parcs scientifiques	1	124	123	4 434	36
Hainaut	82	1 544	1 484	47 838	32
Dont parcs scientifiques	2	87	80	2 020	25
Liège	46	1 387	1 386	30 246	22
Dont parcs scientifiques	1	53	53	1 069	20
Luxembourg	46	373	367	9 856	27
Dont parcs scientifiques	0				
Namur	23	670	651	10 698	16
Dont parcs scientifiques	1	41	40	605	15
<b>Wallonie</b>	<b>206</b>	<b>4 566</b>	<b>4 464</b>	<b>114 875</b>	<b>26</b>
<b>Dont parcs scientifiques</b>	<b>5</b>	<b>305</b>	<b>296</b>	<b>8 128</b>	<b>27</b>

→ **75. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois**

Source : SES - Calculs : SES

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	870	19,1	10 998	9,6
Industrie chimique	136	3,0	10 472	9,1
Construction	442	9,7	8 251	7,2
Fabrication de machines et équipements	113	2,5	7 886	6,9
Industries alimentaires	157	3,4	6 778	5,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	120	2,6	5 958	5,2
Autres services fournis aux entreprises	333	7,3	5 211	4,5
Transports terrestres	175	3,8	5 087	4,4
Industrie du caoutchouc et des plastiques	109	2,4	4 381	3,8
Travail des métaux	243	5,3	4 254	3,7
Fabrication d'autres matériels de transport	11	0,2	3 455	3,0
Commerce et réparation de véhicules automobiles	372	8,1	3 153	2,7
Activités informatiques	128	2,8	2 815	2,5
Santé et action sociale	38	0,8	2 780	2,4
Fabrication de machines et appareils électriques	49	1,1	2 688	2,3
Industrie du papier et du carton	33	0,7	2 635	2,3
Métallurgie	25	0,5	2 635	2,3
Industrie textile	51	1,1	2 498	2,2
Sous-total	3 405	74,4	91 935	80,0
Autres	1 161	25,6	22 940	20,0
<b>Total</b>	<b>4 566</b>	<b>100,0</b>	<b>114 875</b>	<b>100,0</b>



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Parcs d'activités

#### → 76. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités scientifiques wallons - classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois

Source : SES - Calculs : SES

Note : les 5 parcs scientifiques sont : Louvain-la-Neuve - Mont-Saint-Guibert, Mons-Initialis, Sart Tilman (Liège), Crealys (Gembloux), Aéroport de Charleroi

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs scientifiques (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs scientifiques (en %)
Recherche et développement	18	5,9	1 302	16,0
Autres services fournis aux entreprises	73	23,9	1 254	15,4
Activités informatiques	59	19,3	995	12,2
Commerce de gros et intermédiaire de commerce	35	11,5	951	11,7
Industrie chimique	17	5,6	778	9,6
Construction	7	2,3	340	4,2
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	10	3,3	284	3,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	1	0,3	264	3,2
Postes et télécommunications	9	3,0	250	3,1
Fabrication de machines et appareils électriques	4	1,3	243	3,0
<b>Sous-total</b>	<b>233</b>	<b>76,4</b>	<b>6 661</b>	<b>82,0</b>
Autres	72	23,6	1467	18,0
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>100</b>	<b>8128</b>	<b>100</b>

## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Recherche et développement

**Au cours de la période 1999-2001, les dépenses des entreprises en recherche et développement (R&D) ont crû à un rythme soutenu, tant en Flandre qu'en Wallonie, avec un écart favorable à la Wallonie en fin de période. La dynamique wallonne des activités de R&D se manifeste également au niveau des demandes de brevets européens (par millions d'actifs) : la croissance de cet indicateur est telle qu'en fin de période, la situation de la Wallonie, en termes de volumes, est proche de celle de la Flandre.**

#### → 77. Dépenses des entreprises en recherche et développement (en millions d'euros)

Source : Eurostat – Regio (version août 2003) – Calculs : SES

Note : les données de 1996 sont en millions d'écus. Les données pour 2002 sont des estimations

	1996*	1999	2000	2001	2002
<b>Unités monétaires</b>					
Wallonie	669,8	727,2	850,1	921,5	1 031,0
Flandre	1 646,5	2 137,6	2 523,8	2 818,0	2 920,2
Nord - Pas-de-Calais	248,5	255,1	nd	nd	nd
<b>Variations annuelles en %</b>					
Wallonie		9,9	16,9	8,4	11,9
Flandre		10,9	18,1	11,7	3,6
Nord - Pas-de-Calais		1,1	nd	nd	nd

#### → 78. Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 1995=100)

Sources : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : « Principaux indicateurs de la science et de la technologie »

AUTORITÉ	1996	1999	2000	2001	2002	2003*	Taux de croissance ann. moyen (%)
Région wallonne	67 068	126 309	124 005	158 981	164 394	130 351	10,0
Communauté française	196 654	196 383	197 158	200 896	198 511	198 121	0,1
Communauté flamande	424 784	544 602	557 083	567 421	630 057	665 051	6,6
Région de Bruxelles-capitale	5 372	7 197	7 391	16 094	12 544	17 365	18,2
Autorité fédérale	434 534	434 232	445 366	446 104	427 219	437 286	0,1
<b>Total</b>	<b>1 128 412</b>	<b>1 308 723</b>	<b>1 331 003</b>	<b>1 389 496</b>	<b>1 432 725</b>	<b>1 448 173</b>	<b>3,6</b>

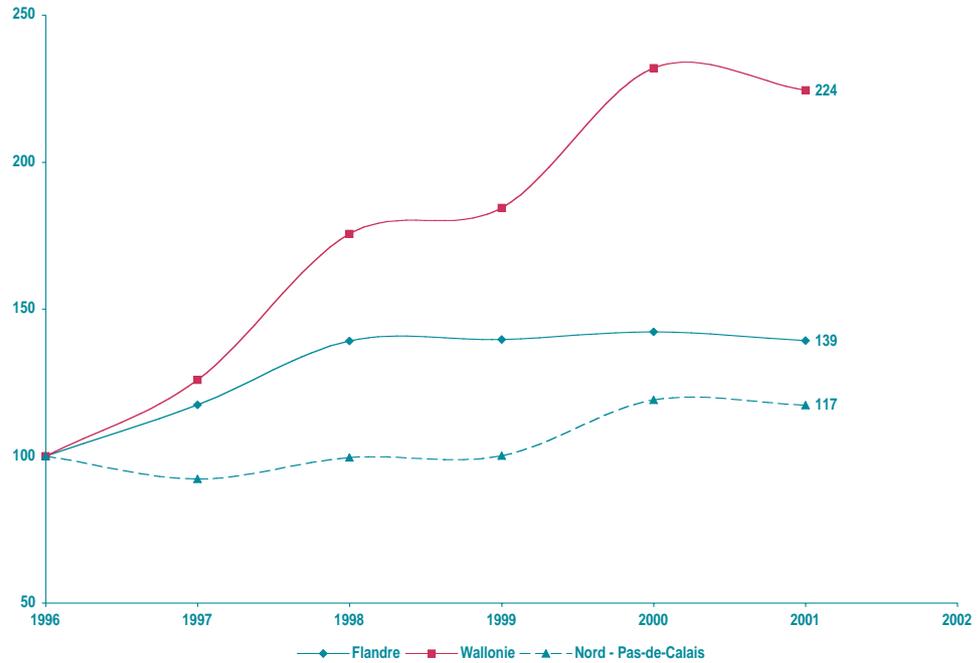
\*Sur la base des données budgétaires initiales, hors financements de la Région wallonne dans le cadre des Fonds Structuraux

## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Recherche et développement

#### → 79. Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs

Source : Eurostat - Regio (version août 2003) - Calculs : SES





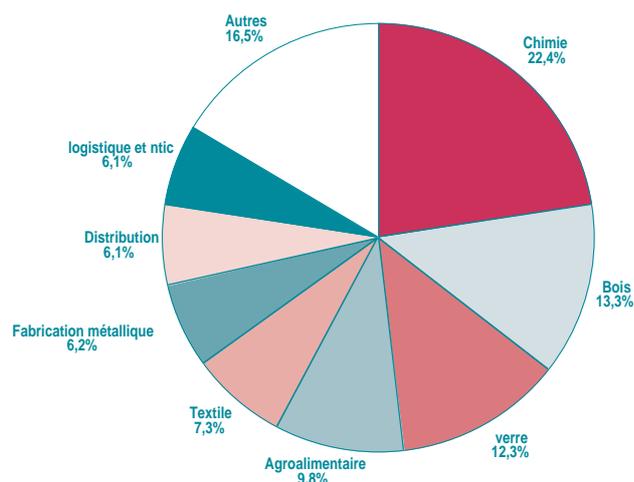
## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Investissements étrangers

En 2002, la Wallonie a attiré 88 projets d'investissements étranger, offrant la perspective de création de 1 491 emplois. Le montant total de ces projets s'élève à 589 026 843 €, soit une progression de 40% par rapport à l'année 2001.

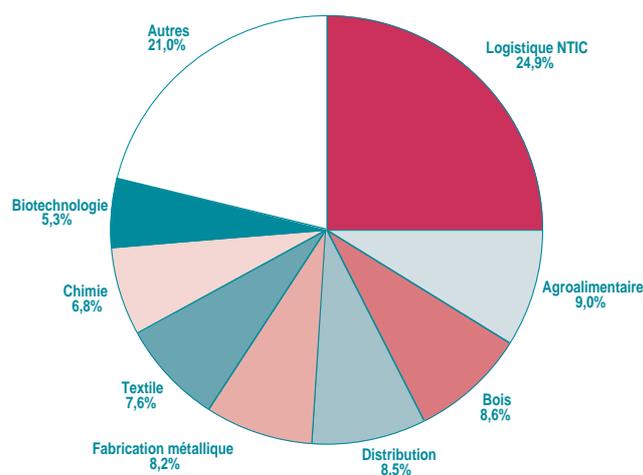
→ **80. Projets d'investissements étrangers en Wallonie, répartition selon le montant d'investissement, 2002**

Sources : OFI et DGEE – Calculs : SES



→ **81. Projets d'investissements étrangers en Wallonie, répartition selon l'emploi, 2002**

Sources : OFI et DGEE – Calculs : SES





## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Qualité

**La recherche de la qualité vise à améliorer les résultats des organisations, quelles que soient leurs finalités : la production industrielle, la fourniture de services (privés ou publics), la délivrance de soins de santé, etc. La dimension humaine de cette préoccupation se traduit notamment par le développement de formations spécialisées en gestion de la qualité.**

#### → 82. La formation à la qualité en Wallonie : un panorama<sup>1</sup>

Sources : Sources : Faculté Polytechnique de Mons, CEQUAL, CQHN, FOREM

Notes : 1. Les chiffres présentés ici couvrent partiellement cette problématique en raison de l'état actuel de disponibilité des données. 2. Le Mouvement Wallon pour la Qualité identifie 7 formations dans le domaine de la qualité reconnues par la Communauté Française. 3. Diplôme d'Etudes Spécialisées en Gestion Totale de la Qualité, organisé depuis 1989 par la Faculté Polytechnique de Mons et l'Association Wallonne pour la Gestion de la Qualité. 4. Le Mouvement Wallon pour la Qualité a identifié une vingtaine d'opérateurs de formation. 5. Le CEQUAL est un opérateur de formation à la qualité fondé en 1995 à l'initiative de l'Union wallonne des entreprises et du FOREM. 6. Créé en 1975, le CQHN organise des formations inter-entreprises (cours donnés dans les locaux du CQHN et suivis par des personnes d'entreprises différentes) et intra-entreprises (cours donnés dans l'entreprise à des membres de son personnel). 7. Dispositif prévoyant une aide financière pour les indépendants et PME qui s'engagent dans une formation auprès d'opérateurs agréés par la Région wallonne. Le chèque-formation correspond à une heure de formation pour un travailleur. Les chiffres fournis ici concernent uniquement les formations "gestion qualité". 8. Prise en charge par le FOREM d'une partie des frais de formation que l'entreprise engage lors de sa création, de son extension ou de sa reconversion. Les données fournies ici concernent les formations destinées à la mise en place volontaire, pour la première fois, d'un système de qualité totale en application du règlement des normes internationales ISO

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	situation octobre 2003
<b>Parmi les formations<sup>2</sup> reconnues par la Communauté Française</b>								
<b>DES<sup>3</sup> en Gestion Totale de la Qualité : nombre d'étudiants ayant suivi les cours</b>	16	18	29	17	20	21	34	15
<b>Parmi les opérateurs<sup>4</sup> de formation</b>								
<b>CEQUAL (Centre Wallon de la Qualité)<sup>5</sup> : nombre d'entreprises clientes</b>	-	68	49	100	147	156	180	146
<b>CQHN (Centre Hainaut-Namur pour la Gestion de la Qualité)<sup>6</sup></b>								
formations inter-entreprises								
en nombre de personnes	-	-	152	147	139	308	297	340
en nombre d'heures	-	-	280	292	312	456	488	592
formations intra-entreprises								
en nombre de personnes	-	-	75	441	198	149	365	225
en nombre d'heures	-	-	200	780	480	316	600	184
total des formations								
en nombre de personnes	-	-	227	588	337	457	662	565
en nombre d'heures	-	-	480	1 072	792	772	1 088	776
<b>FOREM</b>								
<b>chèques formation "gestion qualité"<sup>7</sup></b>								<b>situation mars 2003</b>
nombre d'entreprises et de personnes physiques	-	-	-	25	57	85	130	43
nombre d'heures	-	-	-	251	1 476	2 798	8 024	2 495
formation ISO dans la mesure "aide à la création, l'extension et la reconversion d'entreprises" <sup>8</sup>								
en nombre d'entreprises (dossiers approuvés)	-	-	-	64	43	47	35	



## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Tourisme

**Les campings sont les plus importants offreurs de capacité d'hébergement en Wallonie. Les capacités d'hébergement sont concentrées dans les provinces de Luxembourg (43%), Liège (28%) et Namur (21%). Mesurée en nombre de nuitées, la fréquentation touristique en Wallonie est relativement stable depuis 1995.**

→ **83. Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement, Wallonie**

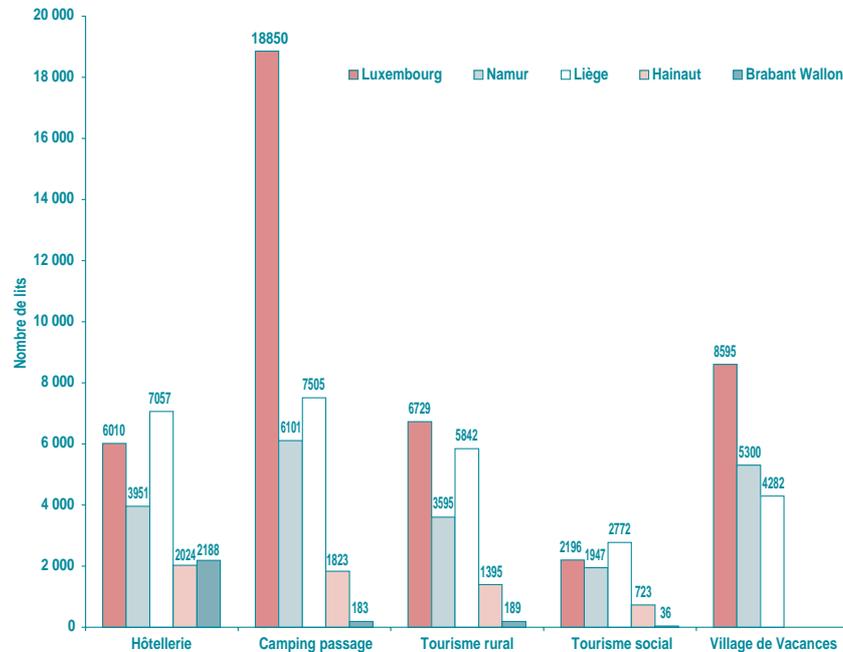
Source : Observatoire wallon du tourisme (OWT)

Notes : 1. Hôtellerie, Campings et tourisme rural hors Cantons de l'Est. 2. Hôtellerie, Campings et tourisme rural Cantons de l'Est inclus. 3. Reconnaissance du Commissariat général au tourisme (CGT)

	2001 <sup>1</sup> Nombre d'hébergements	Nombre de lits	2002 <sup>2</sup> Nombre d'hébergements	Nombre de lits
Hôtellerie <sup>3</sup>	521	19 926	571	21 230
Camping de passage <sup>3</sup>	293	31 434	330	34 462
Tourisme rural <sup>3</sup>	2 329	14 308	2 843	17 750
Tourisme social	76	7 505	78	7 674
Village de Vacances	31	9 804	33	18 177
<b>Total</b>	<b>3 250</b>	<b>82 977</b>	<b>3 855</b>	<b>99 293</b>

→ **84. Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, 2002**

Source : Observatoire wallon du tourisme (OWT)



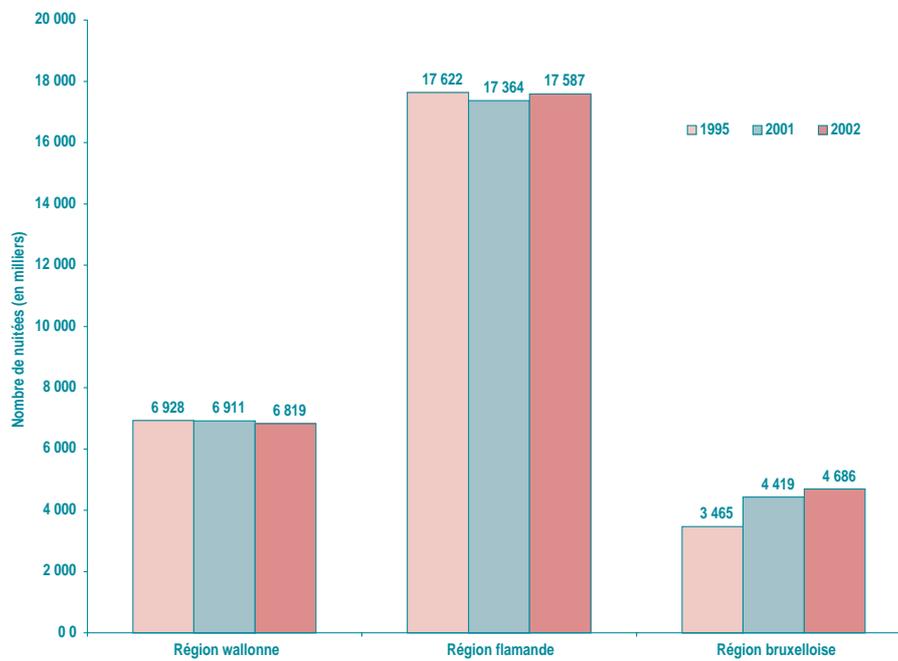


## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Tourisme

→ **85. Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées)**

Source : INS 2001 – Calculs : OWT - SES



→ **86. Les touristes en Wallonie – répartition selon le pays d’origine**

Source : INS 2002 – Calculs : OWT - SES

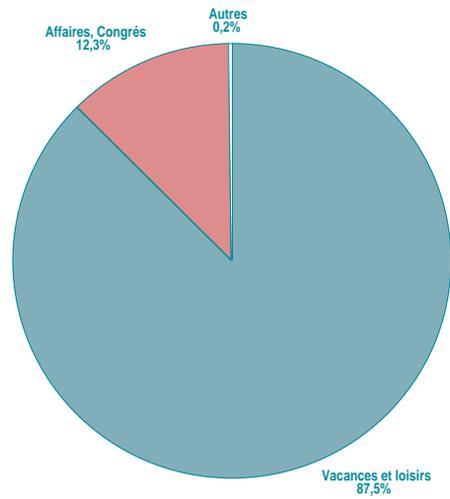
	2001	2002
Belgique	57,9	57,2
Pays-Bas	24,8	24,9
France	5,2	5,8
Allemagne	3,4	3,4
Royaume-Uni	3,1	3,2
Luxembourg	0,2	0,2
Autres	5,3	5,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Tourisme

#### → 87. Les touristes en Wallonie – répartition selon le but du séjour - 2002

Source : INS 2001 – Calculs : OWT - SES





## Chapitre 2 : Développement durable > Economie

### Tourisme

#### → 88. Attractions touristiques reconnues en Wallonie, 2002

Source : Observatoire Wallon du tourisme (OWT).

Note - Il s'agit d'une proposition de l'OWT (pas de reconnaissance officielle mais projet de réglementation existant)

Catégorie	Type	Nombre
<b>Pôle d'intérêt culturel</b>	Musées - Art et histoire	33
	Châteaux et citadelles	19
	Musées - Artisanat et Folklore	18
	Demeures et monuments historiques	14
	Musées - Archéologie	13
	Musées - Patrimoine industriel	13
	Musées - Histoire militaire	11
	Musées - Autres	10
	Musées - Sciences et nature	8
	Attractions nautiques	4
	Jardins, parcs et réserves naturelles	4
	Musées - Culture et architecture	2
	Trains touristiques	2
	Centres récréatifs	1
	Pôle d'intérêt culturel	1
<b>Total</b>	<b>153</b>	
<b>Pôle d'intérêt naturel</b>	Grottes et cavernes	9
	Parcs animaliers et zoos	8
	Jardins, parcs et réserves naturelles	7
	Musées - Sciences et nature	3
	Châteaux et citadelles	1
	Musées - Art et histoire	1
<b>Total</b>	<b>29</b>	
<b>Pôle d'intérêt récréatif</b>	Attractions nautiques	20
	Centres récréatifs	10
	Parcs d'attractions	4
	Jardins, parcs et réserves naturelles	2
	Musées - Patrimoine industriel	1
	Trains touristiques	1
<b>Total</b>	<b>38</b>	



## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Sites économiques désaffectés

**Les sites d'activités économiques désaffectés répertoriés entre 1970 et 2002 couvrent une superficie totale de 14 180 ha dont plus de 60% a été assainie.**

→ **89. Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne**

Source : Base de données de la Direction de l'aménagement opérationnel de la DGATLP du Ministère de la Région wallonne (en cours de digitalisation)

Notes : 1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002 : « (...) il faut entendre par « site désaffecté » : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site. Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de services ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique. Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus. Ce périmètre peut également comprendre : a) des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité ; b) des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire ; c) des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement ».

2. Opérations SAED (sites d'activités économiques désaffectés) et opérations SIR (sites d'intérêt régional), articles 167 à 175, 181 à 184, 453, 457 à 470, du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002.

3. Idem

<b>TOTAL DES SITES répertoriés entre 1970 et 2002</b>	<b>14 180 ha de superficie totale répartis sur 3 413 sites</b>
Sites répondant encore aujourd'hui totalement à la définition de SAED (au sens du CWATUP) <sup>1</sup>	5 450 ha restant à assainir ou à rénover
Sites ne répondant plus à la définition de SAED (au sens du CWATUP)	8 730 ha
Sites assainis ou rénovés avec l'aide de la Région wallonne	
• de 1983 à 1994 (opérations SAED) <sup>2</sup>	635 ha
• de 1995 à 2002 (opérations SAED et opérations SIR) <sup>3</sup>	566 ha
Sites assainis ou rénovés, soit sans l'aide de la Région wallonne (par des privés ou par des entreprises publiques), soit avant 1983 ; sites redevenus conformes au bon aménagement du territoire (ex : terils ou carrières re colonisés par de la végétation).	7 539 ha



## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Utilisation du sol

**La Wallonie : une superficie de 16 845 km<sup>2</sup>, dont la majeure partie est consacrée à l'agriculture.**

→ **90. L'utilisation du sol en Wallonie**

Source : INS, Statistique de l'occupation du sol - Calculs : SES

	1996	1999	2000	2001	2002
<b>% de la superficie totale</b>					
Zones agricoles et vergers	54,3	53,9	53,7	53,6	53,5
Zones boisées	29,5	29,5	29,3	29,5	29,5
Zones bâties	6,5	6,9	7,0	7,1	7,2
Autres	9,7	9,8	10,0	9,8	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Superficie totale en Km<sup>2</sup></b>	<b>16 844,3</b>				

→ **91. Nombre de sites repris dans le cadre du réseau Natura 2000**

Sources : Ministère de la Région wallonne - DGRNE et RNOB (Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique)

Note - Mené à l'échelle européenne, le programme Natura 2000 s'attache à la préservation de certaines espèces ainsi que des milieux naturels qui les abritent

	2001	2002*	2002**
Nombre de sites		300	231
Superficie totale (en ha)	58 000	219 000	217 672
Part du territoire régional (en %)	3,4	13,0	12,9
* Liste provisoire à la date du 18/07/2002			
** Décision du 26/09/2002			



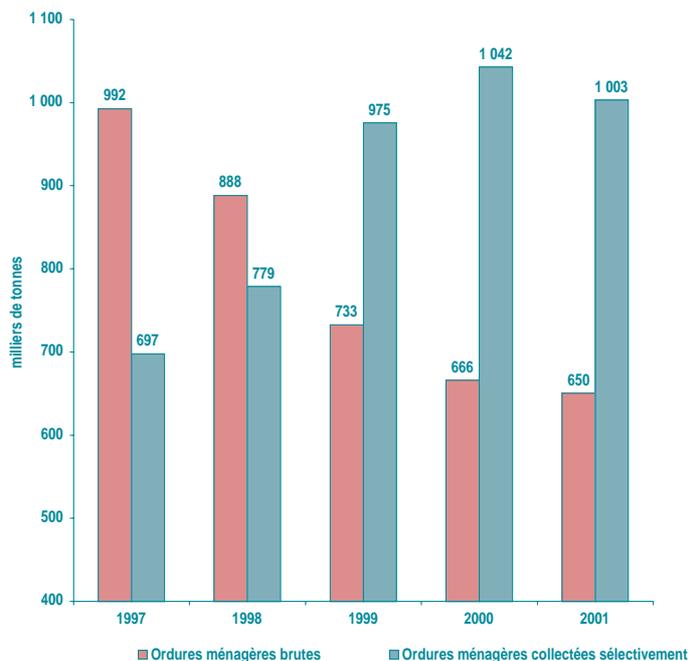
## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Déchets

Depuis 1997, la situation en matière de déchets ménagers s'est améliorée à plusieurs égards : diminution de la quantité globale de déchets (- 2,2%), augmentation de la proportion de déchets collectée sélectivement (de 41% à 61%) et baisse de la quantité de déchets mise en décharge (-30%).

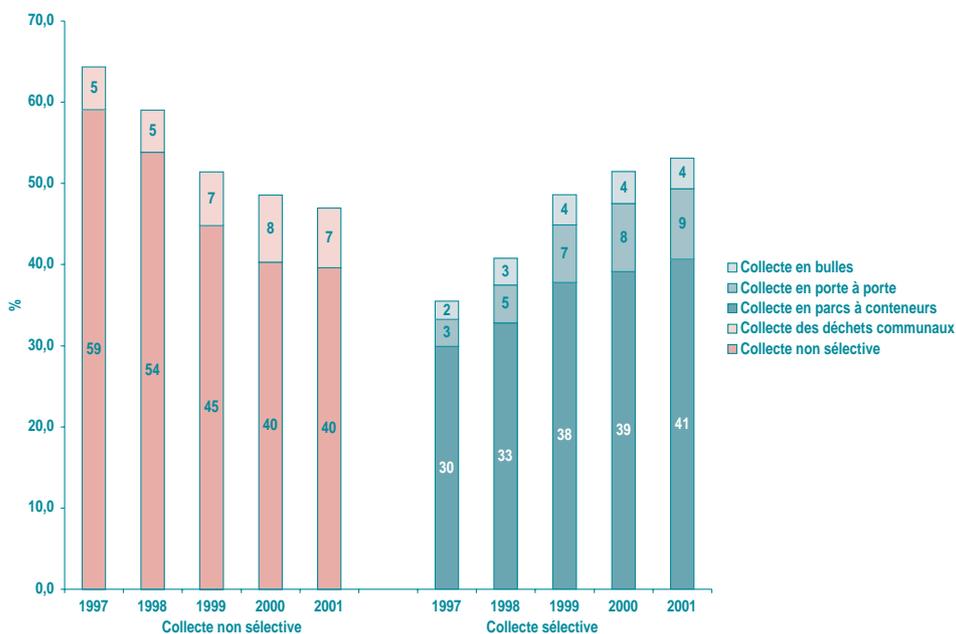
→ **92. La collecte des déchets ménagers en Wallonie : évolution relative des collectes brute et sélective.**

Source : Ministère de la Région wallonne – DGRNE



→ **93. La collecte des déchets en Wallonie : répartition par modalité de collecte**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE





## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

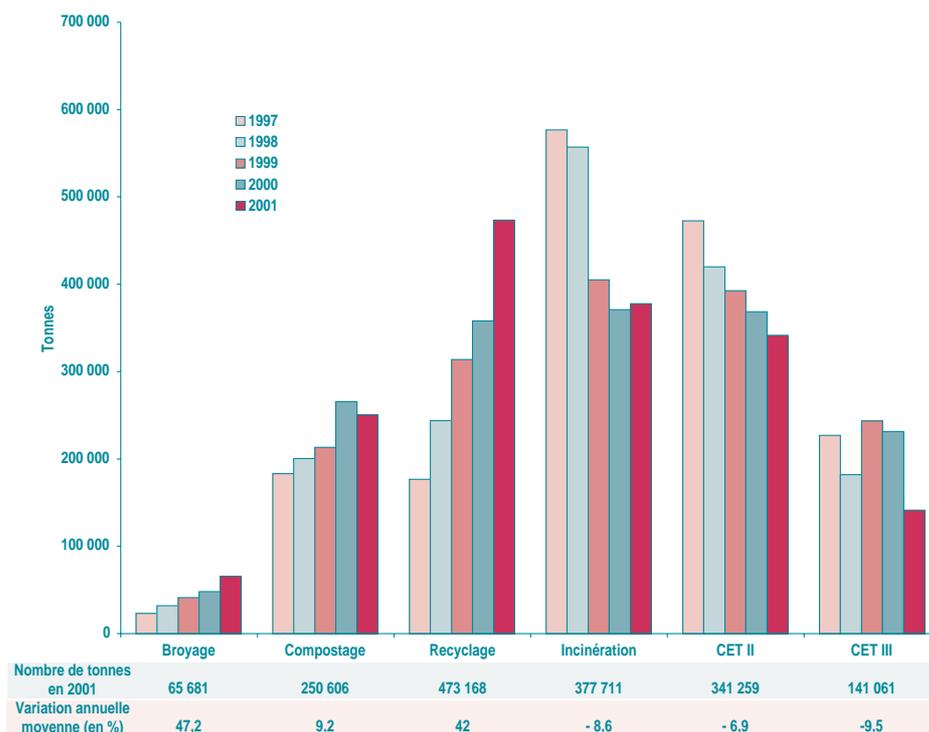
### Déchets

#### → 94. Evolution du traitement des déchets ménagers, Wallonie, 1997-2001

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE

Note : les CET sont les centres d'enfouissement technique. Les CET de classe 2 sont destinés aux déchets ménagers et assimilés, et aux déchets industriels non dangereux ; les CET de classe 3 sont destinés aux déchets inertes.

Certains déchets font l'objet de traitements successifs : par exemple, les sorties du broyage et du compostage font partie des entrées de CET II





## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Air

**La production de gaz à effet de serre (GES) diminue depuis 1995 mais reste en 2000 supérieure de 1% au niveau de 1990. L'industrie wallonne est le principal producteur de GES, avec 47,8% de la production totale en 2000 ; suivent les transports (16,9%), la production résidentielle (12,8%) et la production énergétique (8,5%).**

→ **95. Emissions des gaz à effet de serre (GES) en mégatonnes équivalent CO<sub>2</sub>, Wallonie**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE

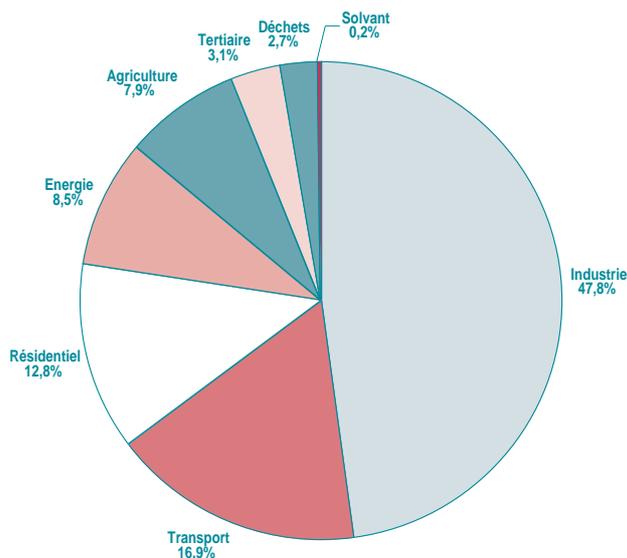
Note - Les émissions des GES sont exprimées en équivalents CO<sub>2</sub> sur base de leur "Potentiel Global d'Effet de serre" (PGE). Le PGE du CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) = 1, le PGE du CH<sub>4</sub> (méthane) = 21 et le PGE du N<sub>2</sub>O (protoxyde d'azote) = 310. 1 Mégatonne = 1 million de tonnes). L'engagement de la Belgique dans le cadre du Protocole de Kyoto est de réduire ses émissions de GES de 7,5 % d'ici 2008-2012 par rapport au niveau de 1990

Année	CO <sub>2</sub>	N <sub>2</sub> O	CH <sub>4</sub>	Autres	Total GES	Total GES, calcul selon le protocole de Kyoto*	Indice (1990=100)
1990	46,3	3,7	3,8	Non estimé	53,8	52,6	100,0
1995	49,0	3,8	3,7	0,1	56,7	54,8	104,2
2000	47,6	4,1	3,3	0,3	55,4	53,1	100,9
2008-2012 : objectif Kyoto						48,7	92,5

\*Sont exclues du calcul, les émissions liées à la biomasse et au transport aérien international

→ **96. Emissions de gaz à effet de serre en équivalent CO<sub>2</sub> : répartition par source, Wallonie, 2000**

Source : Ministère de la Région wallonne, DGRNE



## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Eau

**Avec une consommation moyenne d'eau de distribution de 132 litres par jour et par habitant (l/(hab.j)), la Wallonie se situe largement en-dessous de la moyenne européenne (274 l/(hab.j)). Les volumes utilisés pour les seuls besoins domestiques ont connu une baisse de 12 % depuis 1996.**

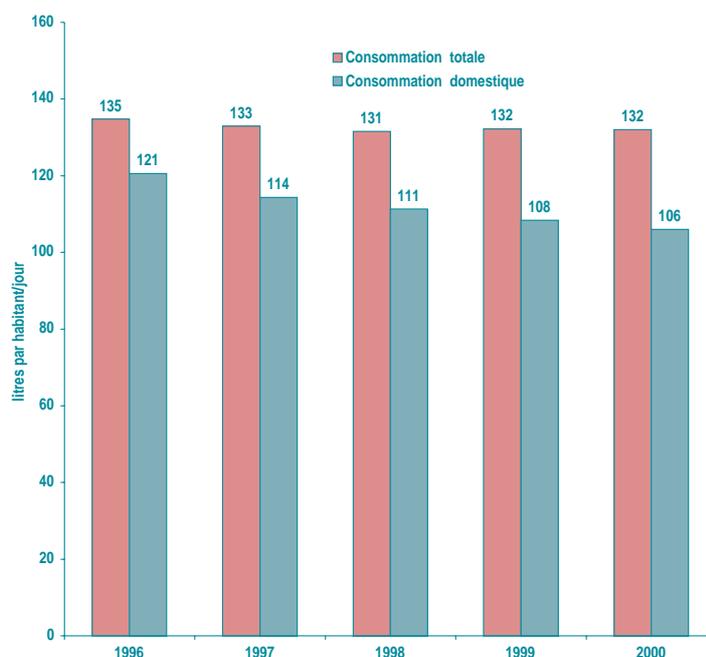
#### → 97. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m<sup>3</sup>)

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE

	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Prélèvements en eau souterraine</b>					
Approvisionnement public	300,5	305,7	300,6	312,4	290,1
Industrie	55,0	73,7	61,5	64,5	63,8
Agriculture	2,0	2,0	2,0	2,0	-
<b>TOTAL</b>	<b>357,5</b>	<b>381,4</b>	<b>364,1</b>	<b>378,9</b>	<b>353,8</b>
<b>Prélèvements en eaux de surface</b>					
Production d'électricité (refroidissement)	1 858,7	2 059,3	1 975,6	2 122,0	2 403,7
Industrie	626,0	470,2	607,1	602,1	553,0
Approvisionnement public	91,9	92,5	85,9	74,5	95,1
Agriculture	3,0	3,0	3,0	3,0	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 579,6</b>	<b>2 625,0</b>	<b>2 671,6</b>	<b>2 801,6</b>	<b>3 051,9</b>

#### → 98. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie

Source : Ministère de la Région wallonne - DGRNE



## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Eau

**La capacité d'épuration des eaux usées augmente rapidement en Wallonie : depuis 1996, on enregistre une hausse de 45%. En janvier 2003, la capacité d'épuration représente environ 50% de la capacité à atteindre avant la fin 2005 pour respecter la directive européenne (91/271/CEE)<sup>1</sup> relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. Avec l'apport des nouvelles stations (en construction et adjugées), 80% de l'objectif fixé pour 2005 est atteint.**

#### → 99. Evolution de la charge théorique traitée par les stations d'épuration des intercommunales wallonnes

Source : Ministère de la Région wallonne, DGRNE

Note : « Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour » (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003. Ed. MRW-DGRNE, p. 52)



1. "Celle-ci impose notamment que toutes les eaux usées produites par les agglomérations de 2 000 à 15 000 équivalent habitants soient collectées et fassent l'objet d'un traitement approprié avant d'être déversées, au plus tard pour le 31 décembre 2005." Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003): Tableau de bord de l'environnement wallon 2003, Ed. MRW-DGRNE, p. 52

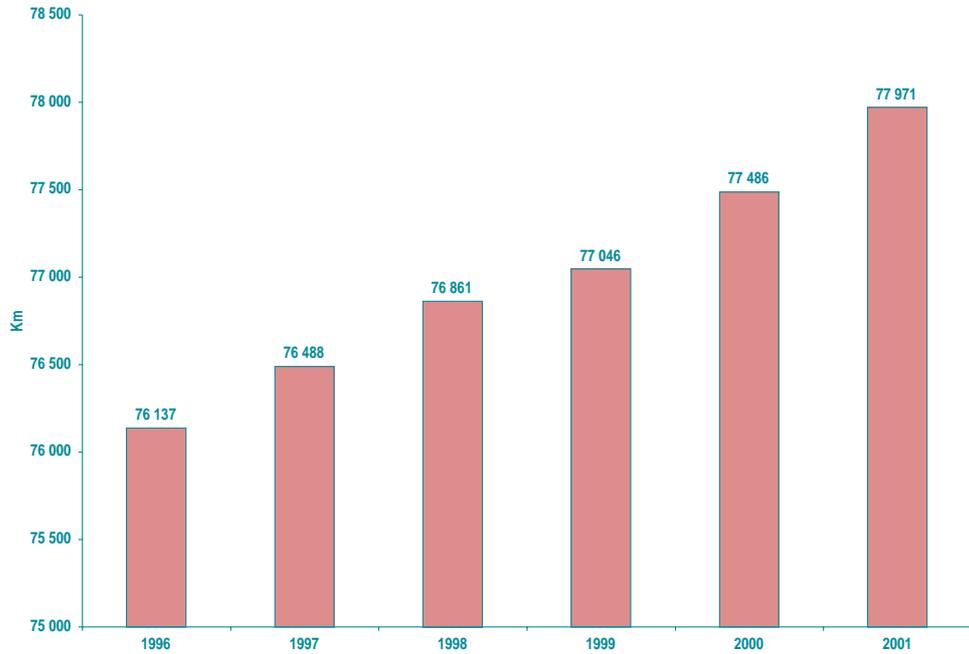


## Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

### Réseau routier

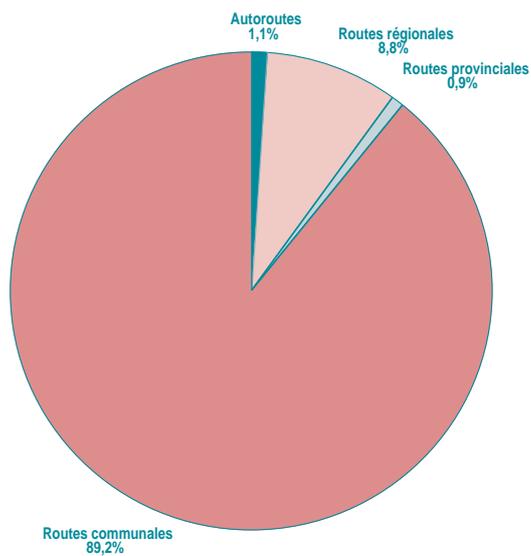
→ **100. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en Km)**

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports, Direction générale des autoroutes et des routes



→ **101. Le réseau routier wallon en 2001 : ventilation par type de routes**

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports, Direction générale des autoroutes et des routes





## Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

### Réseau routier

#### → 102. Intensité du trafic routier

Source : Service public fédéral Mobilité et transport

Note - Calculs d'après la méthode GCLR (Globale à réseau Constant sur base des Longueurs représentatives par Route)

	1996	1999	2000	2001
<b>Nombre de véhicules-Km parcourus par an (en milliards)</b>				
Autoroutes	9,6	10,9	11,0	11,4
Routes numérotées	15,1	16,1	16,3	16,6
Routes communales	7,4	7,8	7,9	8,1
Total avec motos	32,1	34,7	35,2	36,0
Total voitures seules	27,2	29,4	29,8	30,6
<b>Nombre de personnes par voiture</b>				
Autoroutes	1,6	1,6	1,5	1,5
Routes numérotées	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes communales	1,5	1,5	1,5	1,5
Total	1,5	1,5	1,5	1,5
<b>Nombre de voyageurs-Km par an (en milliards)</b>				
Autoroutes	12,3	13,6	13,4	13,9
Routes numérotées	20,0	20,8	20,8	21,3
Routes communales	9,8	9,7	9,8	10,0
Total avec motos	42,1	44,2	44,0	45,2
Total voitures seules	41,7	43,8	43,6	44,8

#### → 103. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie

Source : Immatriculation de véhicules à moteur

	1996	1999	2000	2001	2002
<b>Véhicules neufs</b>					
Essence	66 989	69 539	67 752	53 822	50 520
Diesel	50 395	72 939	79 269	77 484	82 565
LPG	17	257	445	64	29
Electrique	4	1	2	-	-
Indéterminé	-	-	-	1	-
Total	117 405	142 736	147 468	131 371	133 114
<b>Véhicules d'occasion</b>					
Essence	155 714	153 429	149 681	144 446	143 043
Diesel	71 746	86 535	89 531	90 992	99 334
LPG	1 408	3 206	4 793	5 551	5 594
Electrique	1	1	2	1	-
Indéterminé	1	3	3	3	1
Total	228 870	243 174	244 010	240 993	247 972



## Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

### Réseau ferroviaire

#### → 104. Taille du réseau ferroviaire en Wallonie (en km de lignes)

Source : Société nationale des chemins de fer belges – Direction financière, données non publiées

	1997	2001	Variation 1997-2001 (en %)
<b>Lignes non électrifiées</b>			
Simple voie	283	179	-36,7
2 voies et plus	219	179	-18,2
Total	502	358	-28,6
<b>Lignes électrifiées</b>			
Simple voie	69	149	114,4
2 voies et plus	1 049	1 099	4,7
Total	1 118	1 247	11,6
<b>Total</b>			
Simple voie	352	328	-7,0
2 voies et plus	1 268	1 278	0,8
Total	1 620	1 605	-0,9

#### → 105. Intensité du trafic ferroviaire en Wallonie, 2001

Source : Société nationale des chemins de fer belges – Direction financière, données non publiées

	Trafic intérieur	Trafic international en transit par la Wallonie
<b>Trafic Voyageurs</b>		
Nombre de voyageurs (en millions)		
au départ d'une gare wallonne	49	5,5
à l'arrivée dans une gare wallonne	30	5,8
Voyageurs-km en Wallonie	2 452	
<b>Trafic Marchandises</b>		
Nombre de tonnes (en millions)		
au départ d'une gare wallonne	17	12,1
à l'arrivée dans une gare wallonne	19	18,2
Tonnes-km en Wallonie	3 452	



## Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

### Voies fluviales

**Au cours des dernières années, le trafic fluvial a connu une croissance significative (+29% depuis 1996) et gagné des parts de marché dans le transport de marchandises, portant sa contribution au transport de marchandises à 4,2% en 2001 contre 3,9% en 1995.**

#### → 106. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction des voies hydrauliques

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total indice 1996=100
	Tonnes de marchandises					
1996	9 165 168	11 679 151	9 291 450	1 807 261	31 943 030	100
1997	9 637 429	12 436 591	9 009 255	2 473 760	33 557 035	105
1998	10 296 038	13 398 297	9 239 130	2 292 289	35 225 754	110
1999	10 084 443	14 807 036	9 744 692	2 385 823	37 021 994	116
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	132
2001	11 031 628	17 211 786	10 474 104	2 574 822	41 292 340	129
2002	12 595 483	17 413 948	9 215 227	2 069 810	41 294 468	129

#### → 107. Répartition annuelle du trafic fluvial par province

Source : Ministère wallon de l'équipement et des transports - Direction des voies hydrauliques

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total
<b>tonnes.kilomètres, indice 1996 = 100</b>					
1996	100	100	100	100	100
1997	106	105	102	112	105
1998	109	97	114	133	109
1999	112	98	124	169	114
2000	126	111	135	220	127
2001	125	106	141	229	128
2002	133	109	132	292	131
<b>nombre de tonnes.kilomètres</b>					
2002	891 886 911	203 248 846	413 295 808	46 173 618	1 554 605 182
<b>répartition par province en %</b>					
2002	57	13	27	3	100



## Chapitre 2 : Développement durable > Mobilité

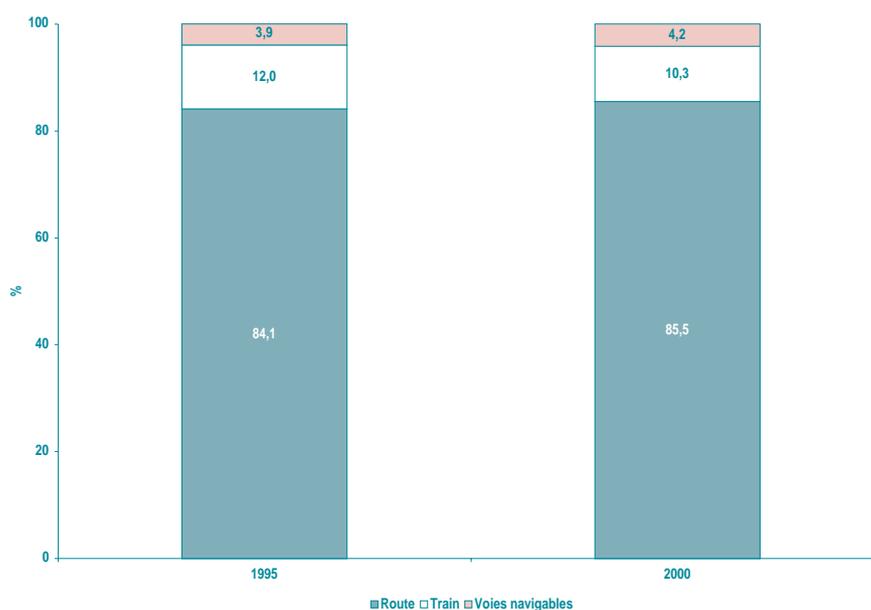
### Répartition modale du transport

« Une part écrasante de voyageurs et de marchandises sur la route. Sur 100 km, les wallons effectuent en moyenne 92,2km en voiture, contre 5,1 km en train et 2,7 km en bus et en trams du TEC ».

(Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003. Ed. MRW-DGRNE, p.111)

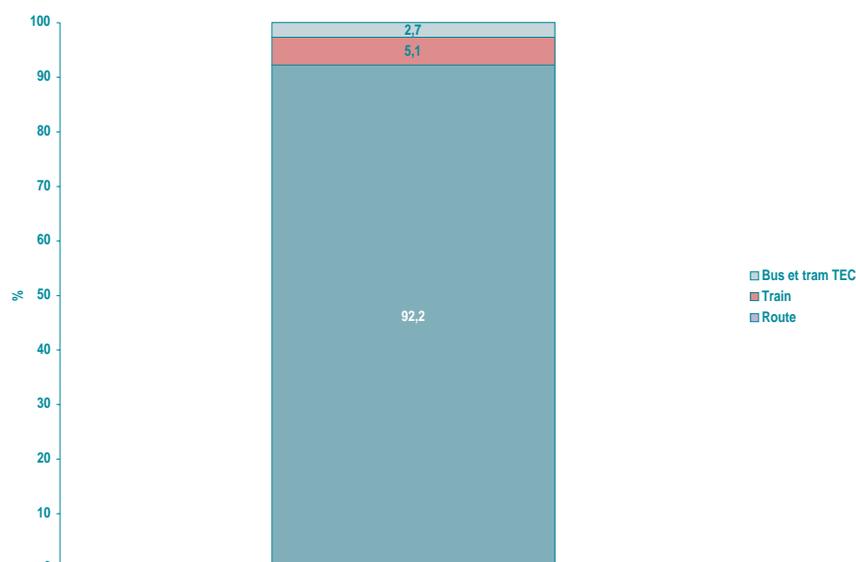
→ **108. Répartition modale du transport de marchandises en Région wallonne – unité de référence : tonnes-km**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB et Ministère de la Région wallonne - DGRNE



→ **109. Répartition modale du transport de voyageurs en Région wallonne – unité de référence : voyageurs-km, 2000**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB et Ministère de la Région wallonne - DGRNE





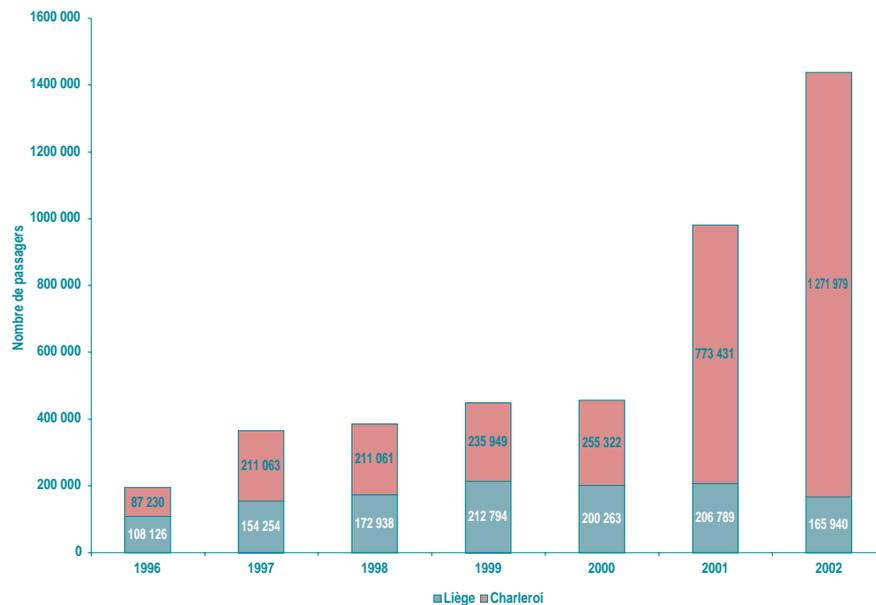
## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Transport aérien

**Le transport aérien est en pleine expansion en Wallonie : à Liège-Bierset pour le transport de fret et à Charleroi Bruxelles Sud pour les voyageurs. Lorsque l'on cumule voyageurs et fret, l'aéroport liégeois reste le plus important, avec 3 434 710 work load unit (wlu)<sup>1</sup> en 2002, contre 1 272 031 pour l'aéroport de Charleroi.**

→ **110. Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

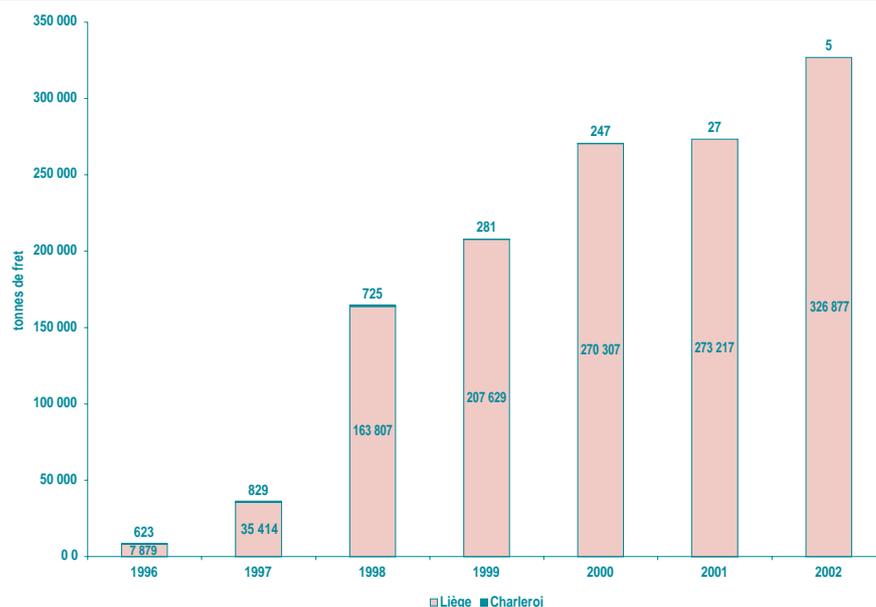
Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports et Ministère de la Région wallonne - DGRNE



→ **111. Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports et Ministère de la Région wallonne - DGRNE

Note : l'aéroport de Charleroi ne traite pas de transport de fret actuellement



<sup>1</sup> « L'unité work load unit (wlu) permet d'agréger les données du trafic de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu » (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003. Ed. MRW-DGRNE, p. 112)

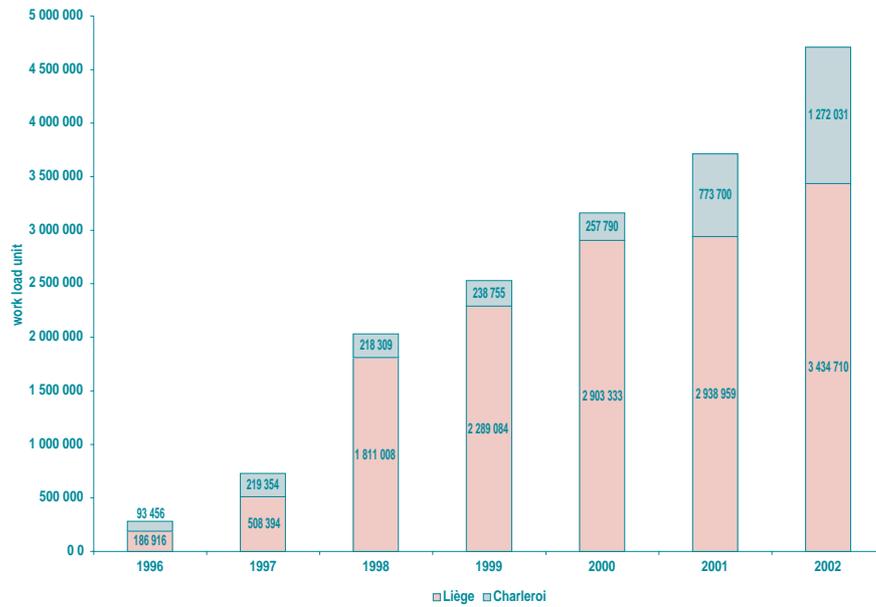


## Chapitre 2 : Développement durable > Environnement

### Trafic aérien

→ **112. Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi Bruxelles Sud**

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des transports et Ministère de la Région wallonne - DGRNE



# Chapitre 3

## Citoyenneté



## Chapitre 3 : Citoyenneté

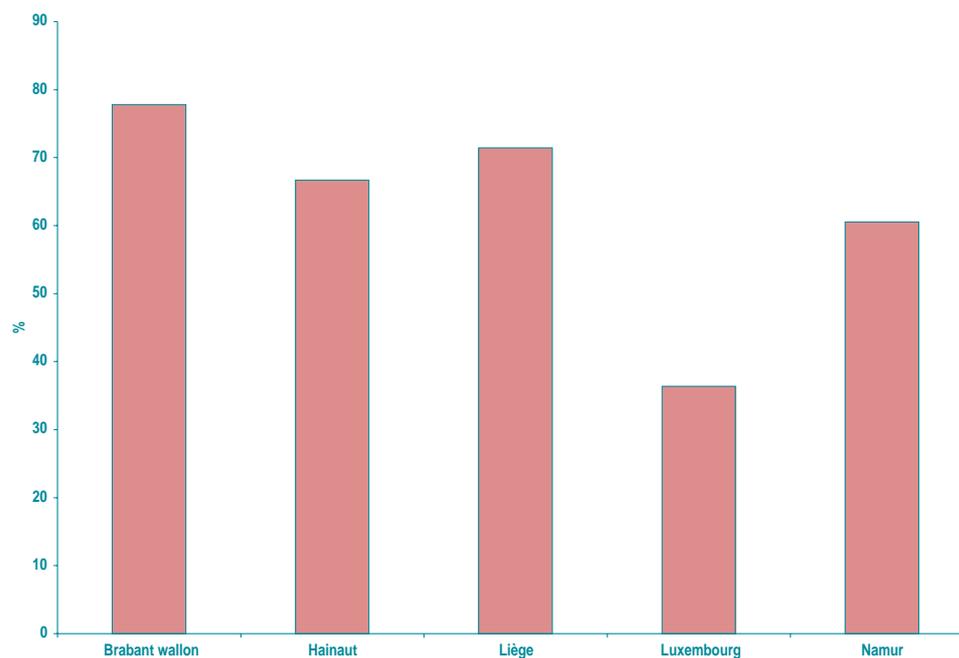
### Participation sociale et associative

**C'est en Brabant wallon que la part des communes disposent d'une CCAT est la plus élevée (80%). En revanche, la province de Luxembourg reste à la traîne (35%).**

→ **113. Communes disposant d'une Commission communale d'aménagement du territoire : taux de couverture provinciale**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGATLP

Note : le taux de couverture provincial est le rapport entre le nombre de communes disposant d'une CCAT et le nombre total de communes de la province. Les textes de référence en matière de CCAT sont, d'une part l'article 7 du CWATUP, et d'autre part la circulaire ministérielle du 12 janvier 2001 relative à la mise en œuvre des CCAT





## Chapitre 3 : Citoyenneté

### Participation sociale et associative

**Mesurée par la participation à un syndicat, à une organisation d'employeurs ou de travailleurs indépendants ou à diverses associations, la participation citoyenne progresse légèrement en Wallonie. Ce sont les associations socio-culturelles et les clubs de sport qui ont la faveur des Wallons.**

→ **114. Participation sociale et associative**

Source : ISPO and PIOP General Election Study Belgium, 1995 et 1999<sup>1</sup>.

Note : les résultats présentés dans les tableaux sont exprimés en % du nombre de répondants

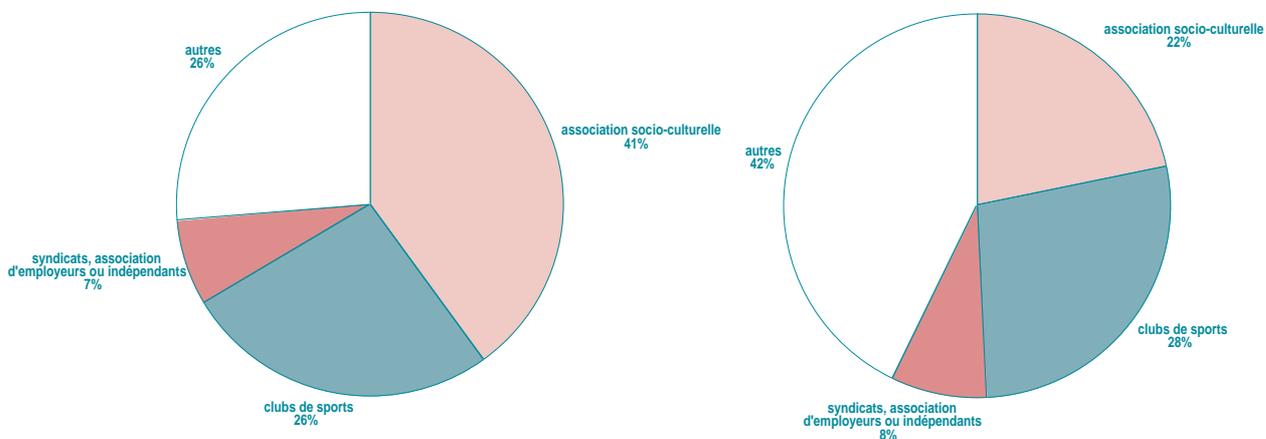
	1995	1999
Membres d'un syndicat, d'une organisation d'employeurs ou de travailleurs indépendants	31,7	33,7
Participation active à diverses associations	28,9	28,7

→ **115. Participation active à des associations : répartition en fonction du type d'association, Wallonie, 1999**

Source : ISPO and PIOP, General Election Study Belgium, 1999<sup>1</sup>

→ **116. Participation active à des associations : répartition en fonction du type d'association, Flandre, 1999**

Source : ISPO and PIOP, General Election Study Belgium, 1999<sup>1</sup>



<sup>1</sup> « Les données présentées dans cette publication ont été mises à notre disposition par l' ISPO et le PIOP – Centres inter-universitaires pour la Recherche en Opinion Politique, subventionnés par les services fédéraux pour les matières technique, culturelle et scientifique. Les données ont été collectées par Jaak Billiet, Marc Swyngedouw, Ann Carton et Roeland Beerten (ISPO) pour les citoyens d'expression flamande et par André-Paul Frogner, Anne-Marie Aish-Van Vaerenbergh, Serge Van Diest et Pierre Baudewyns (PIOP) pour les francophones. Ni les chercheurs qui ont collecté les données, ni les Centres de recherche ne sont responsables des analyses et interprétations possibles des données présentées ici »



## Chapitre 3 : Citoyenneté

### Aide sociale

→ **117. Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne<sup>1</sup>, 2001**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGASS

Note : 1 Hors communauté germanophone. 2 L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées

<b>Nombre de travailleurs sociaux</b>	<b>1 131</b>
<b>Prestations de services d'aide, en nombre d'heures<sup>2</sup></b>	<b>5 353 753</b>
Secteur public	1 149 322
CPAS	1 381 348
Commune	6 634
Intercommunale	21 340
Secteur privé	3 944 431
<b>Nombre de repas servis par les CPAS</b>	<b>2 674 221</b>

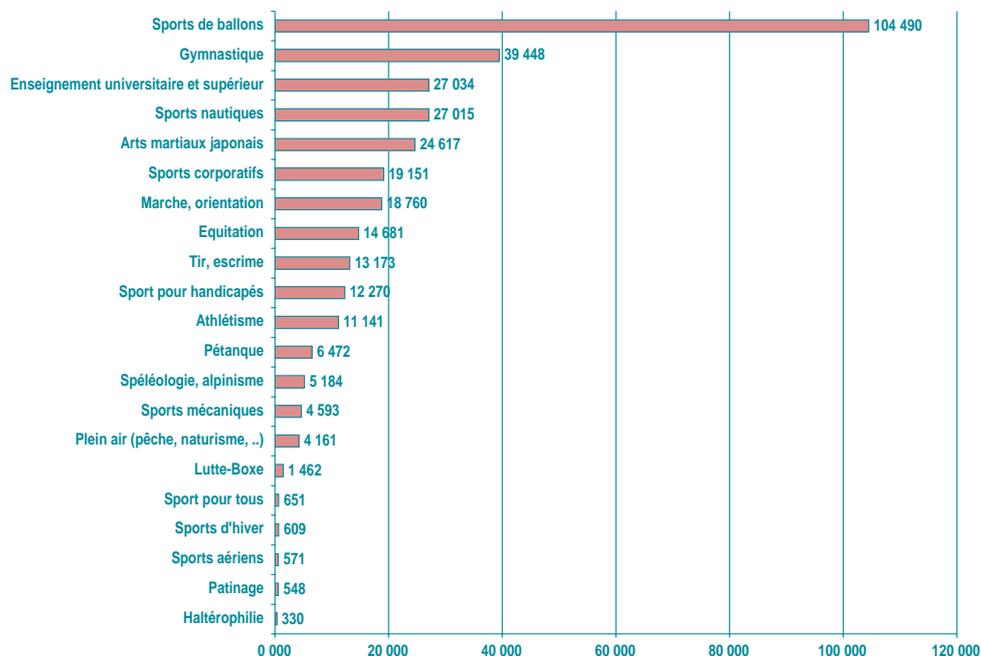


## Chapitre 3 : Citoyenneté

### Participation sportive

→ **118. Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française par discipline (1999)**

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues



→ **119. Evolution du nombre d'affiliés dans les cinq principales fédérations sportives reconnues par la Communauté française**

Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues





## Chapitre 3 : Citoyenneté

### Culture

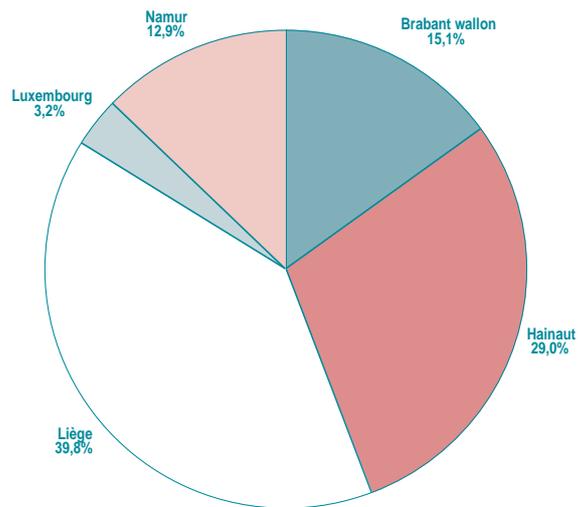
→ **120. Répartition des théâtres par province, Wallonie, 2000**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone

	Conventionnés	Théâtres Subventionnés	Total
Brabant wallon	3	0	14
Hainaut	3	1	27
Liège	3	5	37
Luxembourg	0	1	3
Namur	1	0	12
Wallonie	10	7	93

→ **121. Répartition du nombre total de théâtres par province**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone



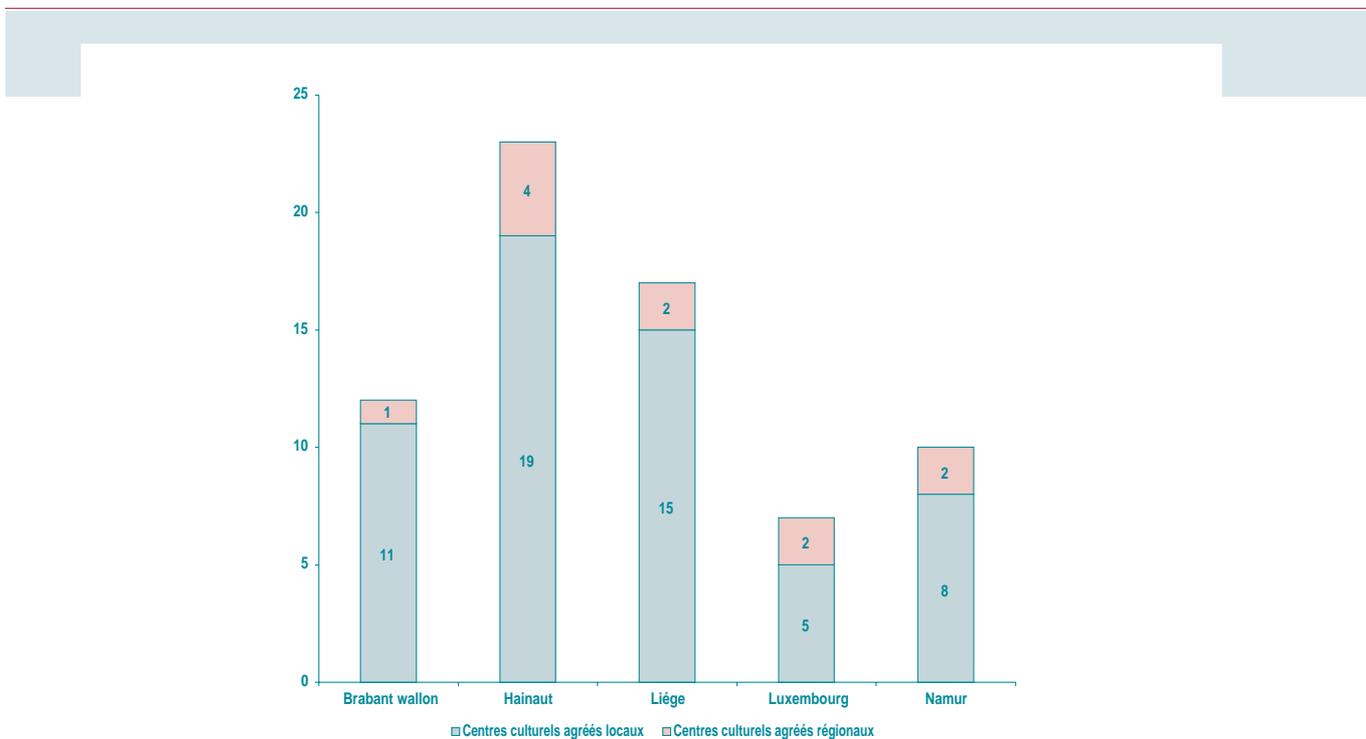


## Chapitre 3 : Citoyenneté

### Culture

→ **122. Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux, Wallonie, 2000**

Source : Centre d'information et de documentation Bellone



→ **123. Les musées de la Communauté française : ventilation par province, Wallonie, 2000**

Source: Ministère de la Communauté française, Direction générale de la culture, Service général du patrimoine culturel et des arts plastiques

	Subventionnés	Musées (Partiellement) de la Communauté française
Brabant wallon	7	
Hainaut	21	8
Liège	33	2
Luxembourg	10	1
Namur	14	1
Wallonie	85	12



## Chapitre 3 : Citoyenneté

### Infrastructures culturelles et sportives

**On dénombre 511 salles de sport et 126 piscines réparties dans les cinq provinces wallonnes. Et plus de 50 millions d'euros ont été affectés à la création et à l'entretien des infrastructures sportives et culturelles en 2002.**

→ **124. Evolution des budgets affectés à la création et à l'entretien des infrastructures culturelles et sportives en Wallonie (en millions d'euros)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL – Calculs : SES

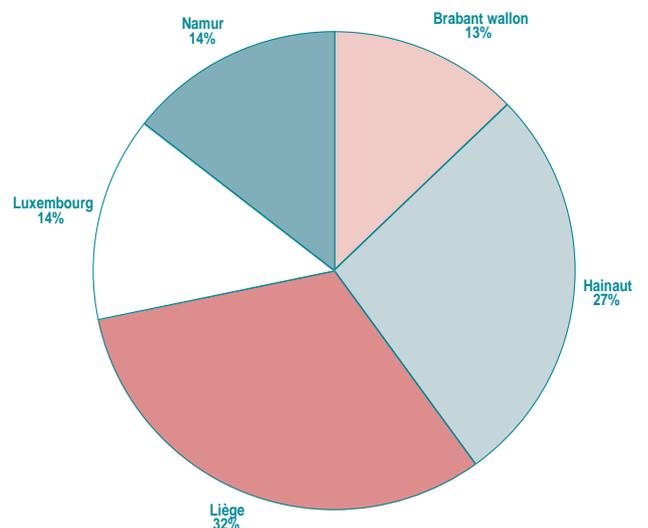
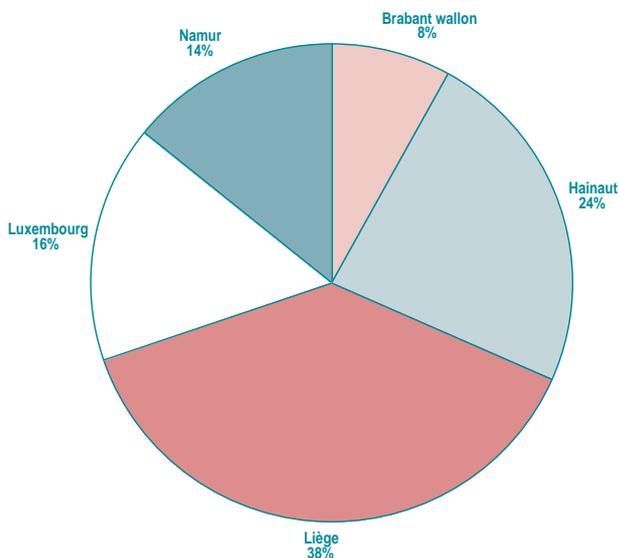


→ **125. Répartition provinciale des piscines, 2002**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL

→ **126. Répartition provinciale des salles de sport, 2002**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL



## Chapitre 3 : Citoyenneté

### Technologies d'information et de communication

**La diffusion des TIC se répand largement et rapidement en Wallonie : en 2002, plus d'un ménage sur deux est équipé d'un ordinateur et près d'un wallon sur deux a utilisé Internet au cours de l'année.**

→ **127. Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus**

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats 2002, Avril 2003

Note : les indicateurs présentent respectivement la proportion de ménages et la proportion de citoyens de 15 ans et plus équipés

	2000	2001	2002
<b>Ménages</b>			
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	38	51
disposant d'un accès Internet	17	22	32
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	5	20
<b>Citoyens (15 ans et plus)</b>			
disposant d'un accès Internet au domicile	23	27	37

→ **128. Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages**

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats 2002, Avril 2003

Note : l'indicateur représente le rapport (en %) entre le nombre de ménages équipés et le nombre total de ménages de la classe de taille considérée

Taille du ménage	2000	2001	2002
une personne	11	21	28
2 personnes	27	27	45
3 personnes	51	54	70
4 personnes	60	67	84
5 personnes et plus	60	67	78

→ **129. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons (15 ans et plus)**

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons, résultats 2002, Avril 2003

	2001	2002
Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)		
Ont utilisé Internet au moins 1 fois		
dans les 12 derniers mois	36	45
au cours du dernier mois	29	40
Lieux d'utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)		
au domicile	24	29
aux points d'accès publics	6	7



# Chapitre 4

## Gouvernance



## Chapitre 4 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

**Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des Communes, Provinces et CPAS représentent environ 20% du PIB wallon. Ce sont les Communes qui investissent le plus, tant en termes des montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2002, les montants investis par ces trois institutions atteignaient 2,4% du PIB wallon (les investissements des Communes représentaient à eux seuls 1,6% du PIB).**

#### → 130. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2002 et premier feuillet d'ajustement 2003) et ICN - Calculs : SES

Note : à partir de 2002, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs SES). Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnancement + crédits non-dissociés). Les recettes comprennent les produits d'emprunts, de même que les dépenses comprennent les amortissements

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003
	réalisations	réalisations	réalisations	réalisations	ajusté	ajusté
<b>Recettes</b>	<b>4 247 291</b>	<b>5 317 175</b>	<b>5 006 728</b>	<b>5 127 047</b>	<b>5 087 830</b>	<b>5 237 992</b>
En % du PIB	8,5	9,5	8,5	8,6	8,3	8,4
<b>Dépenses (moyens de paiement)</b>	<b>4 040 652</b>	<b>5 022 965</b>	<b>4 824 326</b>	<b>4 937 448</b>	<b>5 283 557</b>	<b>5 490 047</b>
En % du PIB	8,1	9,0	8,2	8,2	8,6	8,8

#### → 131. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes

Sources : MRW-DGPL et ICN - Calculs : SES

Note : il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001
<b>Recettes</b>	<b>3 918 561</b>	<b>4 516 277</b>	<b>4 640 505</b>	<b>4 674 394</b>
En % du PIB	7,9	8,1	7,9	7,8
<b>Dépenses</b>	<b>3 965 621</b>	<b>4 614 893</b>	<b>4 711 532</b>	<b>4 800 373</b>
En % du PIB	8,0	8,3	8,0	8,0

#### → 132. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes

Sources : MRW - DGPL et ICN - Calculs : SES

Note : il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire ET extraordinaire (exercice propre). A partir de 2000, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs SES)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002
<b>Recettes</b>	<b>730 525</b>	<b>808 967</b>	<b>829 058</b>	<b>928 502</b>	<b>933 363</b>
En % du PIB	1,5	1,4	1,4	1,6	1,6
<b>Dépenses</b>	<b>733 705</b>	<b>821 663</b>	<b>848 609</b>	<b>941 405</b>	<b>952 211</b>
En % du PIB	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6



## Chapitre 4 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

#### → 133. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons

Source : DEXIA (sur la base d'une extrapolation de données recueillies par enquête annuelle) et ICN - Calculs : SES

Source : DEXIA (sur la base d'une extrapolation de données recueillies par enquête annuelle) et ICN - Calculs : SES  
 Note : aucun résultat n'est fourni pour 2001 car l'échantillon de cette année ne permettait pas de réaliser d'extrapolation. En 2002 et 2003, les chiffres du budget extraordinaire n'ont pas été jugés fiables, c'est pourquoi nous limitons l'ensemble de la série aux recettes et dépenses ordinaires. A partir de 2002, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs SES)

(en milliers d'euros)	1996	1999	2000	2001	2002	2003
nombre d'observations	213	227	180		175	188
<b>Recettes</b>	<b>856 900</b>	<b>913 573</b>	<b>977 709</b>		<b>873 315</b>	<b>970 550</b>
En % du PIB	1,7	1,6	1,7		1,4	1,6
<b>Dépenses</b>	<b>881 006</b>	<b>936 549</b>	<b>1001 249</b>		<b>891 026</b>	<b>983 070</b>
En % du PIB	1,8	1,7	1,7		1,5	1,6

#### → 134. Dépenses d'investissement

Source : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2002 et premier feuillet d'ajustement 2003) et MRW-DGPL - Calculs : SES

Note : le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par les Ministères de la Région, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique "ordonnancements" qui est présentée dans le tableau ci-dessous

En milliers d'euros	1996 réalisés	1999 réalisés	2000 réalisés	2001 réalisés	2002 ajustés	2003 ajustés
<b>Région wallonne</b>						
Total du programme d'investissement	427 021	516 137	576 307	471 092	445 016	460 284
En % du total des moyens de paiement	10,6	10,3	11,9	9,5	8,4	8,4
<b>Communes wallonnes</b>						
Dépenses d'investissement (exercice propre)	673 436	1116 203	1049 197	910 748	967 974	
En % du total des dépenses	17,0	24,2	22,3	19,0	26,7	
<b>Provinces wallonnes</b>						
Dépenses d'investissement (exercice propre)	46 111	59 678	63 503	66 666	84 986	
En % du total des dépenses	6,3	7,3	7,5	7,1	8,9	



## Chapitre 4 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

**De la Région, des Provinces et des Communes, ce sont les Communes qui lèvent le plus d'impôts. En 2001, les recettes fiscales des Communes atteignaient 435 euros par habitant, alors que les recettes fiscales de la Région s'élevaient à 189 euros par habitant et celles des Provinces à 117 euros par habitant. L'entrée en vigueur de la loi portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, a déplacé sur la Région une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française, ce qui explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002.**

#### → 135 a. Evolution des impôts régionaux, en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2002 et premier feuilletton d'ajustement 2003) et INS – Calculs : SES

Note : suite à l'entrée en vigueur le 1/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, le nombre d'impôts régionaux s'est accru. Aux impôts régionaux existants sont venus s'ajouter les impôts suivants : droits d'enregistrement (droits d'enregistrement sur les ventes d'immeubles, droits d'hypothèque, droits de partage, droits de donation), taxe de circulation, taxe de mise en circulation, eurovignette, redevance radio-télévision. Il ne s'agit donc pas de nouveaux impôts mais d'impôts dont le produit, qui revenait auparavant à d'autres entités (Etat fédéral ou Communautés), a été intégralement ristourné aux Régions

Région wallonne	1996 Imputées	1999 Imputées	2000 Imputées	2001 Imputées	2002 Ajusté	2003 Ajusté
<b>Impôts régionaux</b>						
Taxe sur les jeux et paris	22 379	20 357	19 891	21 410	20 804	22 277
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	9 918	12 840	16 460	13 885	8 899	10 535
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	4 076	3 623	3 483	3 343	3 957	3 744
Précompte immobilier	16 933	18 530	20 739	21 035	22 376	24 442
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens meubles	119 659	155 545	154 884	166 137	390 802	455 281
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immeuble situé en Belgique	-	-	-	-	37 449	39 673
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-	-	8 022	7 019
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-	-	19 974	14 674
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	-	-	-	269 047	302 311
Taxe de mise en circulation	-	-	-	-	64 347	70 389
Redevance radio et télévision	-	-	-	-	235 421	212 307
Eurovignette	-	-	-	-	22 291	21 676
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	-	-	-	6 722	3 004
Droits de succession et de mutation par décès	194 571	261 252	270 789	276 244	283 913	294 617
<b>Total impôts régionaux</b>	<b>367 536</b>	<b>472 146</b>	<b>486 246</b>	<b>502 054</b>	<b>1 394 024</b>	<b>1 481 949</b>
<b>Taxes et redevances perçues par la Région</b>						
Taxes sur les automates	-	1 651	0	5 026	5 738	7 378
Taxes sur les logements abandonnés	-	0	0	0	0	0
Taxes sur les sites d'activité économique désaffectés	-	0	0	0	1 264	0
Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets	46 984	47 541	40 821	57 467	44 287	25 650
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	-	97 307	91 634	66 836	65 011	64 360
Taxes perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques	44 218	-	-	-	-	-
Redevances perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur la protection et l'exploitation des eaux potabilisables	40 280	-	-	-	-	-
Taxes et redevances relatives au permis d'environnement et au permis unique	0	0	0	0	0	140
<b>Total taxes et redevances perçues par la Région</b>	<b>131 482</b>	<b>146 499</b>	<b>132 454</b>	<b>129 329</b>	<b>116 300</b>	<b>97 528</b>
<b>TOTAL impôts et taxes</b>	<b>499 018</b>	<b>618 646</b>	<b>618 700</b>	<b>631 383</b>	<b>1 510 324</b>	<b>1 579 477</b>
<b>TOTAL par habitant (en euros)</b>	<b>151</b>	<b>186</b>	<b>185</b>	<b>189</b>	<b>450</b>	<b>469</b>



## Chapitre 4 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

#### → 135 b. Evolution des impôts provinciaux, en milliers d'euros

Sources : MRW-DGPL et INS – Calculs : SES

Provinces	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Centimes additionnels au P.I.	287 284	316 447	326 911	337 073	372 069	343 788
Taxe sur la force motrice	12 407	10 858	9 809	10 030	9 147	9 332
Taxe industrielle compensatoire	8 875	10 709	11 626	12 865	12 004	12 409
Taxe sur la superficie	6 941	5 057	5 156	5 206	5 206	5 630
Autres	30 257	26 530	25 245	27 496	18 319	14 495
<b>Total</b>	<b>345 764</b>	<b>369 600</b>	<b>378 747</b>	<b>392 669</b>	<b>416 745</b>	<b>385 653</b>
<b>Total par habitant (en euros)</b>	<b>104</b>	<b>111</b>	<b>113</b>	<b>117</b>	<b>124</b>	<b>114</b>

#### → 135 c. Evolution des impôts communaux, en milliers d'euros

Sources : DEXIA et INS – Calculs : SES

Communes <sup>1</sup>	1996	1999	2000	2001	2002	2003
Additionnels au précompte immobilier	463 461	516 597	541 645	557 034	608 216	
Taxe additionnelle à l'IPP	501 047	509 789	523 974	544 432	576 205	
Autres taxes additionnelles	28 332	26 229	27 393	28 624	26 664	
Total des taxes additionnelles	992 840	1 052 615	1 093 012	1 130 090	1 211 085	
Impôts perçus directement par la commune	234 935	292 220	300 069	325 713	342 447	
<b>Total des recettes fiscales</b>	<b>1 227 775</b>	<b>1 344 835</b>	<b>1 393 082</b>	<b>1 455 803</b>	<b>1 553 531</b>	
<b>Total par habitant, en euros</b>	<b>370</b>	<b>404</b>	<b>417</b>	<b>435</b>	<b>463</b>	

\*Les données de 2001 portent sur les budgets de 257 communes wallonnes et les données de 2002 portent sur les budgets de 261 communes wallonnes



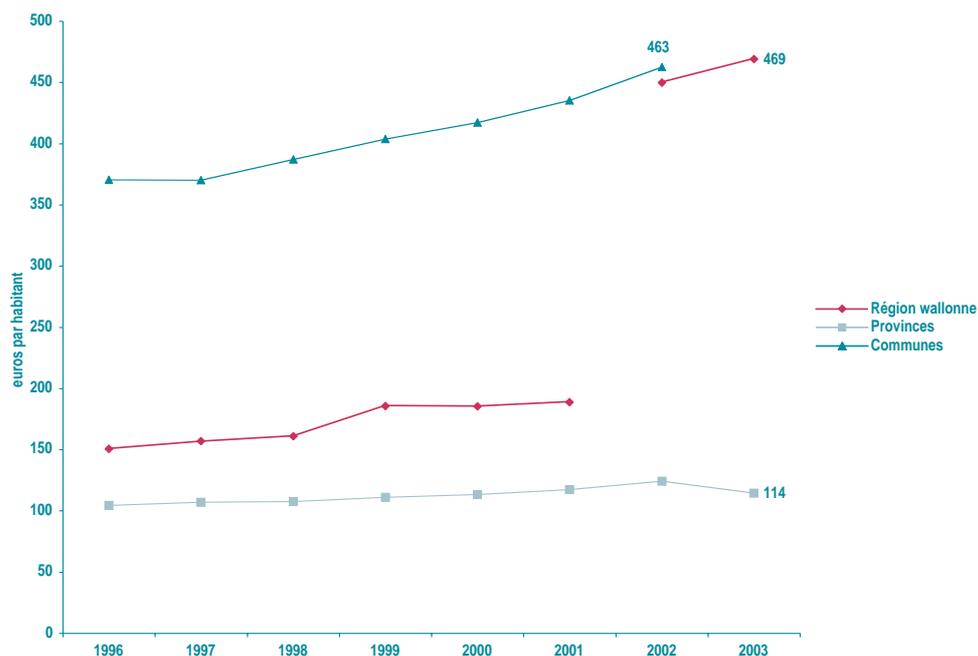
## Chapitre 4 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

→ **136. Evolution de la charge fiscale régionale, provinciale et communale par habitant (en euros par habitant)**

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général 2001, 2002 et premier feuillet d'ajustement 2003), MRW-DGPL, DEXIA et INS – Calculs : SES

Note : la rupture observée en 2002 pour la Région wallonne s'explique par l'entrée en vigueur le 1/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions. La hausse de la charge d'imposition par habitant correspond à une série d'impôts auparavant versés à l'Etat fédéral ou aux Communautés, et actuellement versés aux Régions (voir note 135)



→ **137. Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution.**

Sources : ONSSAPL et Ministère fédéral de la Fonction publique – Calculs : SES.

	1996	1999	2000	2001
Communes	44 129	47 357	49 038	49 966
CPAS	24 745	27 097	27 469	26 402
Intercommunales	14 541	15 954	16 635	19 005
Provinces	11 650	11 655	11 545	11 649
Région	18 951	20 270	21 304	21 373
Divers	51	59	57	61
<b>Total</b>	<b>114 067</b>	<b>122 392</b>	<b>126 048</b>	<b>128 456</b>

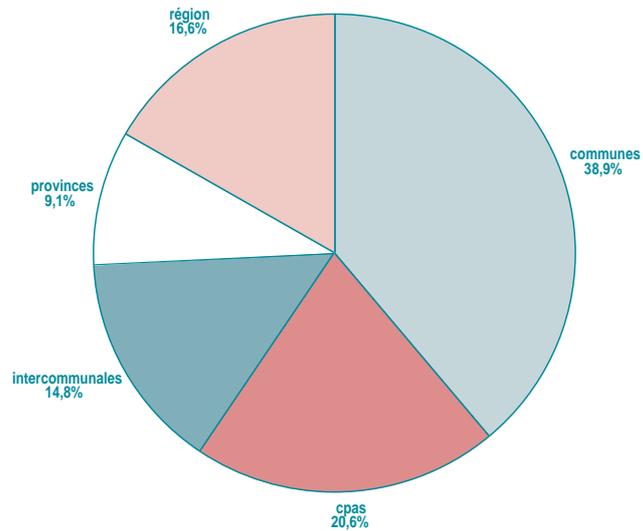


## Chapitre 4 : Gouvernance

### Budget des pouvoirs publics

→ **138. L'emploi dans l'administration publique wallonne en 2001 : répartition par niveau de pouvoir et institution.**

Sources : ONSSAPL et Ministère fédéral de la Fonction publique – Calculs : SES





## Chapitre 4 : Gouvernance

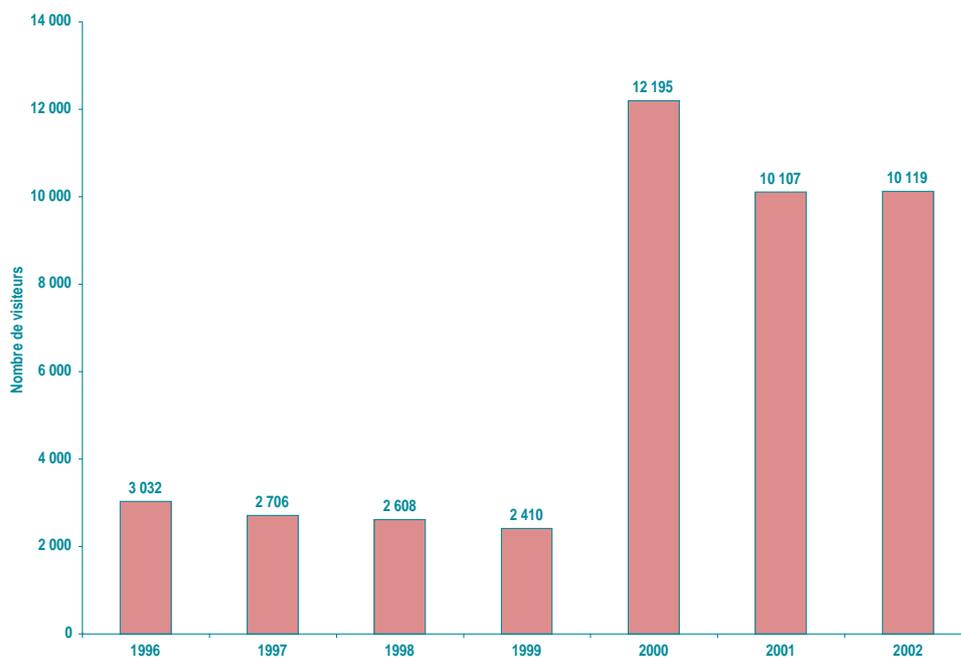
### Services publics de proximité

#### Des services d'information diversifiés touchent un nombre croissant de citoyens.

→ **139. Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2002**

Source : Regard 2002, MRW-Direction de la communication

Note : avant 2000, un seul Mobilinfo parcourt 20 communes wallonnes; depuis mars 2000, 6 Mobilinfos parcourent mensuellement 120 communes



→ **140. Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels**

Source : Regard 2002, MRW-Direction de la communication

Note : les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de ses compétences

	Mandataires boîte vocale + permanente	Boîte vocale temporaire	Total
1996	58 823		58 823
1997	71 647		71 647
1998	98 846		98 846
1999	181 618	30 000	211 618
2000	176 990	28 447	205 437
2001	135 852	14 174	150 026
2002	133 572	35 687	169 259



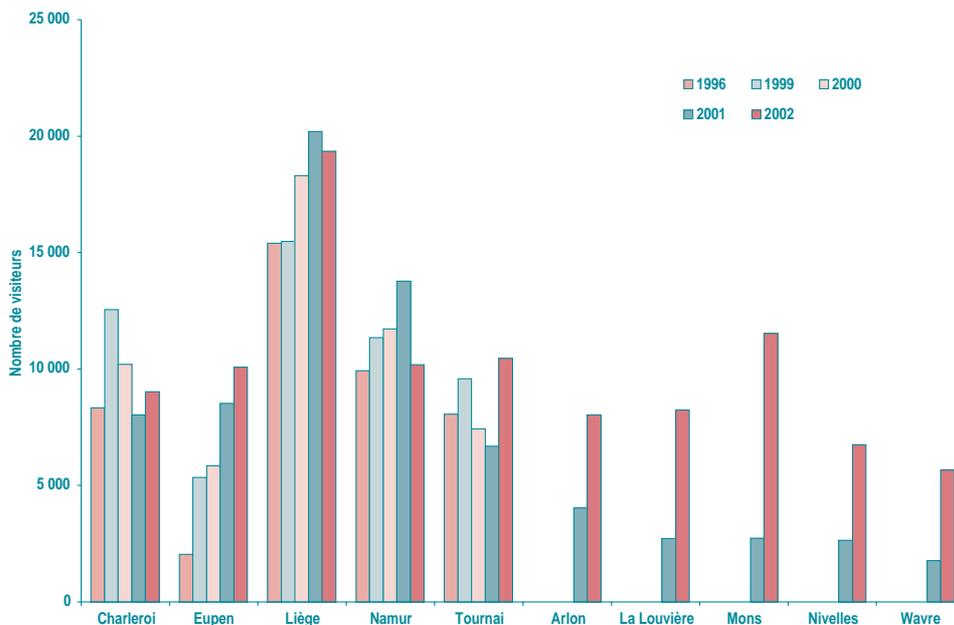
## Chapitre 4 : Gouvernance

### Services publics de proximité

→ **141. Centres d'information et d'accueil : évolution du nombre de visiteurs**

Source : Regard 2002, MRW-Direction de la communication.

Note : avant 2001, on compte en Wallonie 5 CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq nouveaux centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles, Wavre



## Chapitre 4 : Gouvernance

### Médiateur de la Région wallonne

#### → 142. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
<b>Ministère de la Région wallonne (MRW)</b>					
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	197	459	305	571	382
Correction totale obtenue	96	239	105	165	76
Correction partielle obtenue	-	65	73	79	44
Correction impossible ou refusée	101	155	127	327	262
Réclamations en cours	61	54	50	73	109
Réclamations refusées	19	15	20	156	142
Demandes d'informations	-	3	10	41	79
<b>Total MRW</b>	<b>277</b>	<b>531</b>	<b>385</b>	<b>841</b>	<b>712</b>
<b>Ministère de l'équipement et des transports (MET)</b>					
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	29	26	32	28	26
Correction totale obtenue	13	10	11	14	5
Correction partielle obtenue	-	6	11	4	9
Correction impossible ou refusée	16	10	10	10	12
Réclamations en cours	11	9	5	12	20
Réclamations refusées	2	1	1	17	14
Demandes d'informations	-	-	-	1	3
<b>Total MET</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>58</b>	<b>63</b>
<b>Organismes d'intérêt public (OIP)</b>					
Réclamations acceptées et enquêtes terminées	61	64	110	149	111
Correction totale obtenue	37	33	29	53	32
Correction partielle obtenue	-	7	33	40	15
Correction impossible ou refusée	24	24	48	56	64
Réclamations en cours	11	17	17	24	39
Réclamations refusées	7	7	7	50	61
Demandes d'informations	1	-	12	11	-
<b>Total OIP</b>	<b>79</b>	<b>89</b>	<b>134</b>	<b>235</b>	<b>222</b>
<b>Total MRW + MET + OIP</b>	<b>398</b>	<b>656</b>	<b>557</b>	<b>1134</b>	<b>997</b>



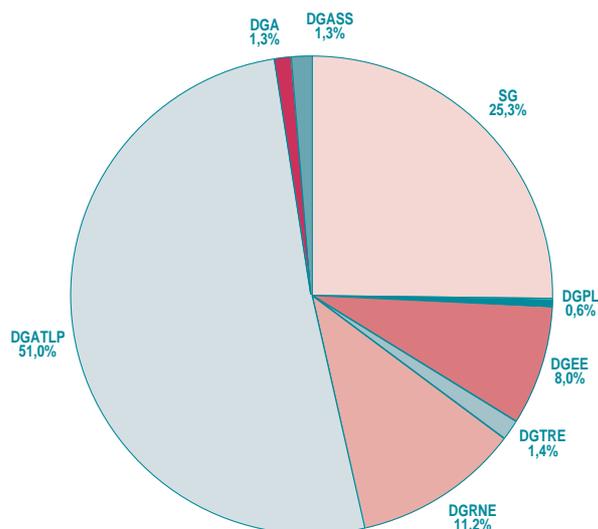
## Chapitre 4 : Gouvernance

### Médiateur de la Région wallonne

→ **143. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la région wallonne, répartition par Direction générale, 2001-2002**

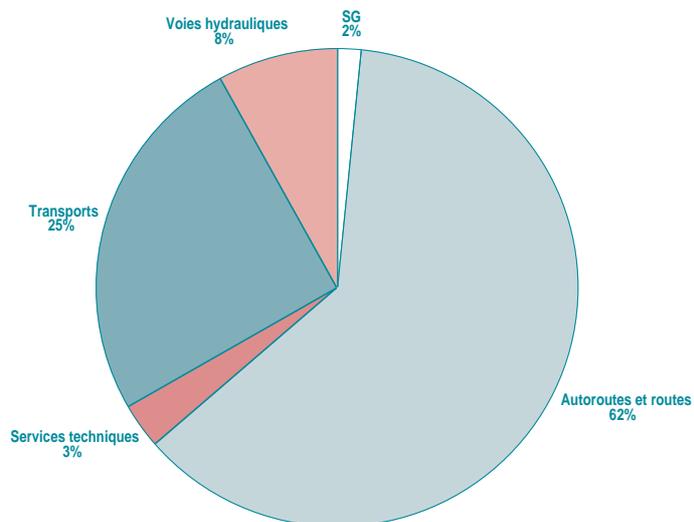
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

Note : les Directions générales (DG) sont : Pouvoirs locaux (PL), Economie et emploi (EE), Technologie, recherche et énergie (TRE), Ressources naturelles et environnement (RNE), Aménagement du territoire, logement et patrimoine (ATLP), Agriculture (A), Action sociale et santé (ASS)



→ **144. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2001-2002**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne





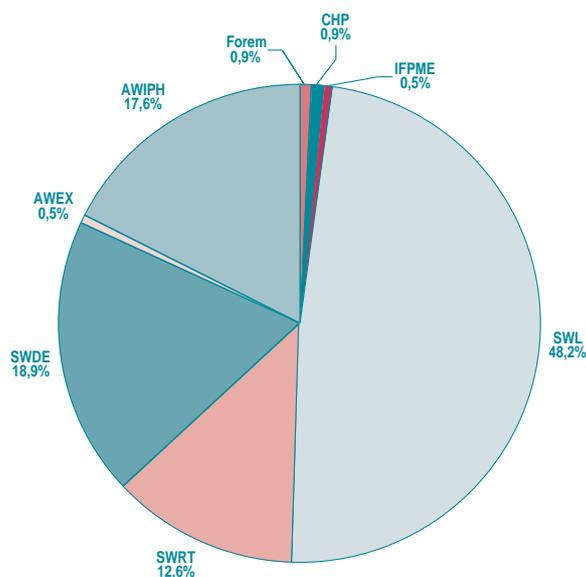
## Chapitre 4 : Gouvernance

### Médiateur de la Région wallonne

→ **145. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2001-2002**

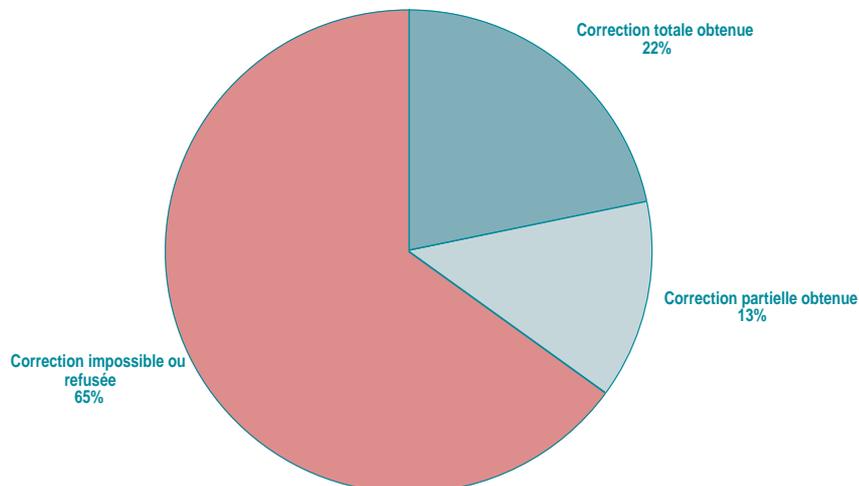
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

Note : les OIP ayant fait l'objet de réclamations en 2001-2002 sont : la Société wallonne du logement (SWL), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (Forem), les Centres hospitaliers psychiatriques (CHP), l'Agence wallonne à l'exportation (AWEX) et l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes, les petites et moyennes entreprises (IFPME)



→ **146. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : issue des décisions (en % des dossiers acceptés et clôturés), 2001-2002**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne - Calculs : SES



## Chapitre 4 : Gouvernance

### E-government

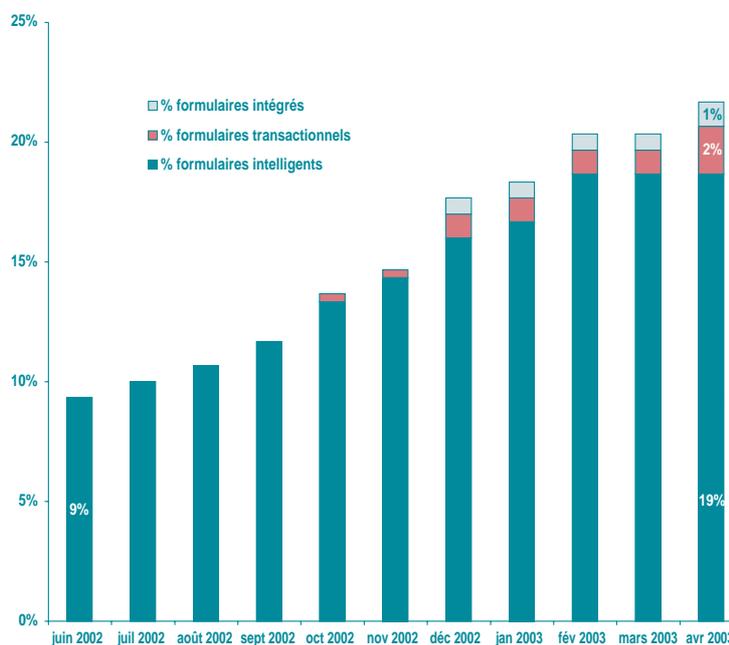
#### 300 formulaires administratifs téléchargeables progressivement transformés en formulaires « intelligents ».

##### → 147. **Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution en proportion du nombre total de formulaires téléchargeables**

Source : Wall-On-Line. Calculs : SES

Note : actuellement, 300 formulaires de la Région wallonne sont accessibles en ligne à partir de sites internet de la Région. Ces formulaires scannés et téléchargeables sont progressivement remplacés par des formulaires qui offrent aux utilisateurs des services de plus en plus intégrés. Ces formulaires sont définis selon l'évolution de ces services:

- les formulaires téléchargeables comprenant des fonctions d'aide au remplissage (formulaires intelligents)
- les formulaires téléchargeables envoyés en ligne à la Région wallonne (formulaires transactionnels)
- les formulaires téléchargeables dont les données sont intégrées automatiquement dans les systèmes d'information de la Région wallonne (formulaires intégrés)





## Annexes

### Liste des tableaux

**Les signes \* et \*\* indiquent respectivement les indicateurs mis à jour depuis l'édition précédente et les nouveaux indicateurs.**

#### Conjoncture

1	*	Evolution du CA dans les entreprises industrielles et non industrielles	8
2	*	Evolution de la production industrielle	
3	*	Appréciation du rythme de l'activité des entreprises manufacturières	9
4	*	Appréciation des stocks de produits finis de l'industrie manufacturière	
5	*	Appréciation des carnets de l'ensemble des commandes	10
6	*	Indice synthétique du commerce	11
7	*	Indicateur de confiance des ménages	
8	*	Demandes de permis de bâtir	12
9	*	Investissements des entreprises	
10	*	Evolution des exportations de marchandises	13
11	*	Appréciation des carnets de commandes à l'exportation	
12	*	Evolution de l'emploi salarié	14
13	*	Evolution comparée du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, Wallonie-Belgique	15

#### Développement durable > société

14	*	Evolution de la population en Belgique et dans ses régions	18
15	*	Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions	
16	*	La population wallonne par province en 2003	19
17	*	Mouvements de population en Wallonie	
18	**	Répartition de la population étrangère en Belgique et dans les provinces wallonnes en 2002	20
19	*	Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique	
20	**	Indice de fécondité: évolution comparée Wallonie-Belgique	21
21	*	Indice de vieillissement de la population	
22	*	Indice de dépendance démographique de la population	
23	*	Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie	22
24	**	Nombre de dispensateur de soins par 1000 habitants en Wallonie	
25	**	Nombre de dispensateur de soins par 100 Km <sup>2</sup>	23
26	*	Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos	24
27	**	Pensions: nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile	25
28	**	Nombre de personnes ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - ventilation par genre et âge	26
29	**	Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH: évolution de la capacité subventionnée par type de service	
30	**	Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux: nombre de bénéficiaires en Wallonie	
31	**	Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française	27
32	*	Nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance - Wallonie 2002	
33		Evolution de la sécurité routière en Wallonie	28
34	*	Répartition des Wallons selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, par âge et par statut, 2002	29
35	*	Répartition des Wallons selon le statut BIT, par âge et par niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 2002	
36	**	Insertion des jeunes de 18-24 ans dans la vie active, par niveau de diplôme et genre, Wallonie 2002	30
37	*	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison 1996-2002	31
38	*	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie : niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie-Belgique, 2002	32
39	*	Evolution des taux de participation à la formation professionnelle selon le genre et le statut BIT	33



## Annexes

### Liste des tableaux

40	**	Evolution des taux de participation à la formation professionnelle selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, 25-64 ans	
41	**	Evolution des taux de participation à la formation professionnelle selon le genre et l'âge	
42		Nombre de permis de bâtir octroyés en Région wallonne	34
<b>Développement durable &gt; économie</b>			
43	*	Evolution comparée du PIB à prix courants (en parité de pouvoir d'achat) : variations en % par rapport à l'année précédente	35
44	*	Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en parité de pouvoir d'achat)	
45	*	Evolution comparée du PIB par habitant dans les provinces wallonnes	36
46	**	Revenu des ménages: évolution comparée du revenu primaire/habitant dans les provinces wallonnes	37
47	**	Revenu des ménages: évolution comparée du revenu disponible/habitant dans les provinces wallonnes	38
48	**	Taux de risque de pauvreté des ménages en 2000: comparaison Wallonie, Flandre, Belgique	39
49	*	Evolution des taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, population des 15-64 ans	40
50	**	La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge	
51	*	Evolution du taux d'emploi selon le genre et l'âge (en %)	41
52	*	Evolution du taux de chômage selon le genre et l'âge (en %)	42
53	*	Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans	
54	**	Les flux de navetteurs entre régions	43
55	**	Evolution de l'emploi en Wallonie	
56		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé	44
57		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur privé, 2001	
58		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public	45
59		Répartition sectorielle de l'emploi salarié, secteur public, 2001	
60		Répartition des établissements selon la taille, 2001	46
61		Répartition des salariés selon la taille des établissements, 2001	
62	*	Evolution comparée de l'emploi dans les secteurs de hautes technologies	47
63	*	Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité	
64	*	L'emploi indépendant par secteur d'activités, ventilation par statut (indépendant/aidant) et genre, 2002	48
65	*	Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) par secteur d'activités, 2002	
66	*	Evolution comparée de l'emploi indépendant (non compris les aidants), base 1996 = 100	49
67	*	Répartition des indépendants par région : 2002	
68	*	Création d'entreprises commerciales en Wallonie	50
69	*	Taux de survie des entreprises commerciales en Wallonie	
70	*	Création nette d'entreprises commerciales, désagrégation sectorielle, 1997-2002	51
71	*	Répartition sectorielle des créations nettes d'entreprises commerciales, moyenne 2000-2002	
72	*	Création nette d'entreprises dans les secteurs high-tech, 1997-2002	52
73	*	Répartition des créations nettes d'entreprises high tech par secteur, moyenne 2000-2002	
74		Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons (2000-2001)	53
75		Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois	
76		Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités scientifiques wallons Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois	54
77	*	Dépenses des entreprises en R&D	55

## Annexes

## Liste des tableaux

78	**	Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants	
79	*	Evolution comparée du nombre de demandes de brevets européens par million d'actifs	56
80		Projets d'investissements étrangers en Wallonie, répartition selon le montant d'investissement, 2002	57
81		Projets d'investissements étrangers en Wallonie, répartition selon l'emploi, 2002	
82	**	La formation à la qualité en Wallonie: un panorama	58
83	*	Répartition de l'offre touristique reconnue selon les types d'hébergement, Wallonie	59
84	*	Répartition de l'offre touristique reconnue par type d'hébergement et province, 2002	
85	*	Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges : nombre de nuitées, 1996-2002	60
86	*	Les touristes en Wallonie: répartition selon le pays d'origine	
87	*	Les touristes en Wallonie: répartition selon le but du séjour - 2002	61
88		Attractions touristiques reconnues en Wallonie, 2002	62
<b>Développement durable &gt; environnement</b>			
89	*	Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne	63
90	*	L'utilisation du sol en Wallonie	64
91		Nombre de sites repris dans le cadre du réseau Natura 2000	
92	*	La collecte des déchets ménagers en Wallonie: évolution relative des collectes brute et sélective.	65
93	*	La collecte des déchets en Wallonie : répartition par modalité de collecte	
94	*	Evolution du traitement des déchets ménagers, Wallonie 1997-2001	66
95	*	Emission des gaz à effet de serre (GES) en mégatonnes équivalent CO <sub>2</sub>	67
96	*	Emission des gaz à effet de serre en équivalent CO <sub>2</sub> : répartition par source, Wallonie, 2000	
97	*	Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m <sup>3</sup> )	68
98	**	Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie	
99	*	Evolution de la charge théorique traitée par les stations d'épuration des intercommunales wallonnes	69
<b>Développement durable &gt; mobilité</b>			
100	*	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (en Km)	70
101	*	Le réseau routier wallon en 2000 : ventilation par type de routes	
102	*	Intensité du trafic routier	71
103	**	Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie	
104		Taille du réseau ferroviaire en Wallonie (en km de lignes)	72
105		Intensité du trafic ferroviaire en Wallonie, 2001	
106	**	Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie	73
107	**	Répartition annuelle du trafic fluvial par province	
108	**	Répartition modale du transport de marchandises en Région wallonne	74
109	**	Répartition modale du transport de voyageurs en Région wallonne	
110	**	Evolution du transport aérien de personnes à Liège-Bierset et Charleroi-Bruxelles-Sud	75
111	**	Evolution du transport aérien de fret à Liège-Bierset et Charleroi-Bruxelles-Sud	
112	**	Evolution du transport aérien cumulé (personnes et fret) à Liège-Bierset et Charleroi-Bruxelles-Sud	76
<b>Citoyenneté</b>			
113		Part des communes disposant d'une Commission communale d'aménagement du territoire, ventilation par province, en %	79
114		Participation sociale et associative	80
115		Participation active à des associations : répartition en fonction du type d'association, Wallonie, 1999	
116		Participation active à des associations : répartition en fonction du type d'association, Flandre, 1999	



## Annexes

### Liste des tableaux

117	Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et organismes agréés par la Région wallonne, 2001	81
118	Nombre d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline en 1999	82
119	Evolution du nombre d'affiliés dans les cinq principales fédérations sportives reconnues par la Communauté française	
120	Répartition des théâtres par province	83
121	Répartition du nombre total de théâtres par province	
122	Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux, Wallonie, 2000	84
123	Les musées de la Communauté française : ventilation par province	
124	Budgets affectés aux infrastructures culturelles et sportives (création, entretien), en millions d'euros	85
125	Répartition provinciale des piscines, 2002	
126	Répartition provinciale des salles de sport, 2002	
127	* Equipement TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus	86
128	* Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages	
129	* Pénétration d'internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus	
<b>Gouvernance</b>		
130	* Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne	89
131	* Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes	
132	* Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes	
133	* Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons	90
134	* Dépenses d'investissement	
135	* Evolution des impôts régionaux, provinciaux et communaux, en milliers d'euros	91
136	* Evolution de la charge fiscale régionale, provinciale et communale par habitant (en euros par habitant)	93
137	Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution	
138	L'emploi dans l'administration publique wallonne en 2001 : répartition par niveau de pouvoir et institution	94
139	* Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2002	95
140	* Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels	
141	* Centres d'information et d'accueil : évolution du nombre de visiteurs	96
142	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne	97
143	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au MRW, répartition par DG, 2001-2002	98
144	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au MET, répartition par DG, 2001-2002	
145	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2001-2002	99
146	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : issue des décisions (en % des dossiers acceptés et clôturés), 2001-2002	
147	* Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution en proportion du nombre total de formulaires téléchargeables	100



## Annexes

### Abréviations

AWIPH	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
AWT	Agence wallonne des télécommunications
BIT	Bureau international du travail
BNB	Banque nationale de Belgique
DGASS	Direction générale de l'action sociale et de la santé - MRW
DGEE	Direction générale de l'économie et de l'emploi - MRW
DGPL	Direction générale des pouvoirs locaux - MRW
DGRNE	Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement - MRW
ICN	Institut des comptes nationaux
INAMI	Institut national d'assurance maladie invalidité
INASTI	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
INS	Institut national de statistiques
MET	Ministère wallon de l'équipement et des transports
MRW	Ministère de la Région wallonne
OFI	Office for foreign investors
OIP	Organismes d'intérêt public
ONE	Office de la naissance et de l'enfance
ONP	Office national des pensions
ONSS	Office national de sécurité sociale
ONSSAPL	Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales
OWT	Observatoire wallon du tourisme
SES	Services des études et de la statistique



**Service des Etudes et de la Statistique**  
**Ministère de la Région wallonne**

Place de la Wallonie, 1  
5100 JAMBES  
Tél : 081/33 30 50  
Fax : 081/33 30 55  
<http://statistiques.wallonie.be>  
E-mail : [ses@mrw.wallonie.be](mailto:ses@mrw.wallonie.be)

Editeur responsable : Georges Horevoets

ISBN : 2-87401-163-0  
Dépôt légal : D/2003/5322/76

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1/1901  
et dans les Centres d'information et d'accueil (CIA)



Service  
des Etudes  
et de la Statistique



RÉGION WALLONNE